

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Engagés pour la qualité de vie

ET LE DÉVELOPPEMENT



Ensemble, nous formons une voix forte et indépendante

DISPONIBLE EN FRANÇAIS SUR : WWW.MECO.LU
DISPONIBLE EN ANGLAIS SUR : WWW.MECO.LU



mouvement
écologique

Index

3	Mouvement Ecologique – dynamique – critique – engagé
4	Actif et créatif pour un avenir meilleur – bougeons !
11	En action, jour après jour
14	Une multitude de projets concrets !
18	Conférences, échanges et informations
21	Oekofest 2025
23	International et UE
28	Le Mecoskop pour la législature 2023-2028
30	Pour une démocratie dynamique
32	Remettre en question le système...
36	Réutiliser, réparer, partager : les éléments d'une nouvelle économie
39	Lutter contre la crise climatique – faire avancer la transition énergétique !
46	Pour une transition énergétique socialement juste
49	Plus d'agriculture biologique (régionale) – pour la santé et la biodiversité
51	Priorité à la santé et à la biodiversité : Non aux pesticides – Non aux substances chimiques préoccupantes
55	Protection de la biodiversité et agriculture durable dans l'intérêt de tous
63	Un travail concret sur les dossiers de politique environnementale
67	Au plus près des citoyens – Les sections régionales du Mouvement Ecologique
68	L'Oekozer Pfendall
69	La Fondation Oekofonds – Votre soutien à des projets novateurs
73	Climate Alliance Luxembourg

Dans ce rapport, vous trouverez de nombreuses références à des prises de position, des vidéos, etc. Vous pouvez les consulter sur www.meco.lu.

Rapport d'activité 2024 du Mouvement Écologique www.meco.lu

Publié par le Mouvement Ecologique asbl, Luxembourg
Imprimerie Ossa, Niederanven

Secrétariat :

CCPL : LU16 1111 0392 1729 0000

BCEE : LU20 0019 1300 1122 4000

Courriel : meco@oeko.lu www.meco.lu

6, rue Vauban (Pafendall) – 2663 Luxembourg

Green Téléphone : 43 90 30-1

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Vendredi de 8 h à 12 h, fermé l'après-midi

Pour devenir membre : vous trouverez un formulaire au dos de ce

rapport ainsi que sur www.meco.lu. Pour plus d'informations

: meco@oeko.lu ou tél. 439030-1.



Mouvement Ecologique

Dynamique - Critique - Engagé

2025 a été une année extrêmement riche en événements pour le Mouvement Ecologique.

Ce rapport d'activité très dense illustre de manière impressionnante la grande diversité des activités du Mouvement Ecologique.

De nombreuses nouvelles propositions tournées vers l'avenir ont été formulées, des personnes ont été rassemblées, et l'information et les échanges ont été encouragés. Parallèlement, le Mouvement Ecologique n'a pas hésité à s'exprimer lorsque les décisions gouvernementales allaient dans la mauvaise direction.

L'engagement est certainement plus important que jamais en temps de crise.

C'est pourquoi nous adressons nos sincères remerciements à tous les membres et sympathisants pour leur précieux soutien. Sans lui, le Mouvement Ecologique ne pourrait pas jouer le rôle qu'il joue aujourd'hui !

Un merci tout particulier également à toutes les personnes qui s'impliquent activement au sein du Mouvement Ecologique !

En 2026, le MECO continuera à s'engager avec la même constance, la même créativité et le même professionnalisme.



Conseil d'administration 2025-2026

Le Conseil d'administration, élu lors du Congrès du 26 mars 2025, se composait des membres suivants pour la période 2025-2026 :

Weber Blanche, présidente
Muller Jeannot, vice-président
Dammé Roger, secrétaire
Esen Emile, trésorier

Becker Tom, Faber Théid, Kieffer Béatrice, Kieffer Gérard, Mertz Joy, Milmeister Marianne, Petit Claude, Pir Jacques, Reuter Bob, Rischette Jean, Simon Laure, Steinmann Thomas, Weyrich Patrick, membres.



move.

01

Actif et créatif

Un avenir meilleur – move.!

2025 a été une année riche en activités positives pour move. : nous avons commencé par un débat sur le climat et la conférence « Jeunes, engagés politiquement – Des perspectives plutôt que des clichés ». À cette occasion, plusieurs intervenants ont discuté des résultats de l'étude Shell sur la jeunesse, ainsi que des implications que ceux-ci pourraient avoir pour les jeunes au Luxembourg.

L'une des grandes réussites de cette année a été de remporter la première place du Prix de la Jeunesse avec notre projet Zukunftshaff. Le projet a été renouvelé avec succès cet été.

Cette année a également marqué le retour de notre move.Fest, cette fois sous la devise move.your.tomorrow.

La soirée s'est terminée en beauté avec de la bonne bouffe, des groupes invités et du karaoké.

L'une de nos Movlerinnen a pu se rendre à Budapest pour l'assemblée générale annuelle de Young Friends of the Earth Europe, où elle a échangé des idées avec d'autres groupes de jeunes du réseau. À l'occasion de la COP 30, nous avons organisé une action symbolique avec deux cercueils devant la Chambre des députés.

En plus de ces activités, nos réunions régulières ont bien sûr été au centre de nos préoccupations, où nous avons discuté avec animation dans une ambiance chaleureuse. Nous y avons discuté et planifié de nouvelles idées et actions.

RÉCAPITULATIF DES DISCUSSIONS SUR LE CLIMAT : COMMENT LES JEUNES S'ENGAGENT AU LUXEMBOURG ET DANS LE MONDE

Que se passe-t-il lors des grandes conférences internationales sur le climat ? Qui y prend la parole et comment la voix des jeunes y est-elle représentée ? Qu'est-ce que cela signifie pour notre politique (climatique) et pour le thème du changement climatique dans les écoles au Luxembourg ? Nous avons discuté de ces questions ensemble !

Natasha Lepage s'engage depuis longtemps dans la lutte contre la crise climatique. Elle a commencé son engagement à l'école et auprès de move. et Youth for Climate. L'année dernière, elle a été nommée déléguée jeunesse pour le climat et a participé à la Conférence sur le climat 2024 à Bakou, en Azerbaïdjan.

La soirée a débuté par une brève présentation de Natasha, au cours de laquelle elle nous a fait part de ses expériences en tant que déléguée jeunesse pour le climat et de ses impressions sur la conférence sur le climat à Bakou. À notre grande joie, d'autres jeunes ayant également participé à la conférence sur le climat étaient présents et ont eux aussi partagé leurs points de vue avec nous. Par la suite, la soirée est devenue plus interactive : chacun a été invité à se déplacer dans la salle pour indiquer, sur une échelle de 1 à 10, comment il évaluerait son propre engagement, le soutien politique et la visibilité de la crise climatique au sein de sa communauté ou de son école. Ce qui était prévu comme un petit exercice pour briser la glace s'est rapidement transformé en une discussion très animée.



Pourquoi le climat et l'environnement semblent-ils moins importants pour les jeunes ? Comment changer cela, en particulier dans les écoles ? Ensemble, nous avons réfléchi à la manière de renforcer le rôle des délégué-e-s à l'Environnement et des groupes de développement durable dans les établissements secondaires. Actuellement, les délégué-e-s à l'environnement ont souvent encore des tâches plutôt pratiques, comme vérifier si le chauffage est éteint, si les fenêtres sont ouvertes ou si les lumières sont encore allumées lorsque la classe quitte la salle. Cependant, cela pourrait être transformé en quelque chose de bien plus stimulant et passionnant, où les délégués pourraient nouer des liens avec de jeunes militants d'autres écoles et mener des actions communes pour apporter un véritable changement dans les établissements secondaires.

CONFÉRENCE : « JEUNES, POLITIQUES, ENGAGÉS ? » – UN APERÇU DES DERNIERS RÉSULTATS DE LA RECHERCHES SUR LA JEUNESSE

Le 6 mars 2025, le Mouvement Ecologique et move., soutenus par le « Zentrum für politisch Bildung » et le « Jugend-rot », ont invité tout le monde à une conférence sur la recherche actuelle sur la jeunesse. L'accent a été mis sur l'étude Shell sur la jeunesse 2024 pour l'Allemagne et l'enquête sur la jeunesse au Luxembourg 2024.

Ingo Leven, coauteur de l'étude Shell, a présenté les résultats de cette étude intitulée « Pragmatiquement entre désillusion et

vécue », a présenté les résultats de cette étude. La thèse centrale : les jeunes d'aujourd'hui pensent moins en termes d'extrêmes et préfèrent les solutions pragmatiques, mais s'intéressent néanmoins à la politique. L'intérêt pour la politique a même augmenté en Allemagne. Dans ce contexte, le milieu social reste un facteur important pour les attitudes politiques.



Au Luxembourg, le tableau est quelque peu différent. L'intérêt pour la politique est en baisse ; de nombreux jeunes se sentent politiquement non représentés et ne savent pas comment ils peuvent faire valoir leur point de vue. Néanmoins, deux tiers d'entre eux souhaiteraient avoir davantage leur mot à dire, en particulier au niveau local. En ce qui concerne les préoccupations, les deux pays affichent une évolution : la guerre, l'incertitude économique et la violence occupent désormais le devant de la scène. Les questions environnementales et climatiques restent très importantes, mais sont actuellement reléguées au second plan.

L'engagement des jeunes reste stable, mais évolue. En Allemagne, les jeunes continuent d'être très engagés – ils ont tendance à s'impliquer dans des associations, des écoles ou des projets auto-organisés, plutôt que dans des partis politiques. Au Luxembourg, 41 % des 16-29 ans sont actifs, mais la participation politique reste relativement faible ; beaucoup préfèrent s'impliquer dans leur cercle social immédiat.

Dans les deux pays, une chose est claire : les jeunes veulent être entendus et jouer un rôle actif – en politique, dans la société et dans leur vie quotidienne.

ATELIER « SOCIÉTÉ CIVILE ET ENGAGEMENT DES JEUNES AU LUXEMBOURG »

Le 7 mars 2025, un atelier approfondi sur le thème « Société civile et engagement des jeunes au Luxembourg » s'est tenu à l'OekoZentrum Pafendall. Cet atelier s'appuyait sur les conclusions de la conférence organisée la veille et s'adressait aux élèves, aux jeunes, aux représentants d'organisations de jeunesse, aux professionnels de l'animation jeunesse et à d'autres parties prenantes. L'objectif de cet événement était d'analyser les conclusions de la 19e étude Shell sur la jeunesse avec des experts, d'examiner à travers ce prisme les structures et les pratiques de l'engagement des jeunes au Luxembourg, et de formuler des perspectives et des recommandations d'action.

Au début de l'atelier, les participants ont été invités à réfléchir aux trois questions centrales de la matinée.

- (1) Qu'associez-vous au terme « engagement » des jeunes ?
- (2) Quelles sont vos préoccupations lorsque vous pensez aux jeunes ?
- (3) Quels sont vos souhaits/suggestions pour renforcer l'engagement des jeunes ?

Par la suite, Ingo Leven, coauteur de la 19e étude Shell sur la jeunesse, a présenté les principaux résultats de l'étude. Sa présentation a notamment mis en évidence les aspects suivants :

Les jeunes trouvent les meilleures opportunités de participation au sein de leur cercle d'amis (84 %) et dans leur famille (72 %), alors que celles-ci sont fortement limitées à l'école (27 %) et en politique (10 %).



L'engagement s'exerce principalement au sein d'associations, d'écoles ou de projets auto-organisés, tandis que les partis politiques et les syndicats jouent un rôle mineur.

Les motivations de l'engagement vont des intérêts personnels et des normes sociales au développement de compétences utiles : faire partie d'un groupe, avoir une influence et pouvoir participer activement à la planification.

Les émotions jouent un rôle clé : la peur du changement climatique, la frustration face à l'absence de progrès, mais aussi un sentiment de reconnaissance, de confiance et d'appartenance à une communauté motivent les jeunes.

Les recommandations d'action suivantes peuvent être tirées des résultats de l'atelier :

- **Promouvoir la participation :**

- o Supprimer les obstacles structurels et impliquer activement les jeunes dans les processus décisionnels de la société. L'école est un lieu fondamental pour atteindre les jeunes dans leur vie quotidienne et devrait constamment explorer et élargir les possibilités de participation.
- o Les réseaux sociaux peuvent jouer un rôle important dans la codécision s'ils sont utilisés spécifiquement à cette fin (bien qu'ils aient tendance à être davantage utilisés pour une participation ponctuelle).

- **Créer des structures durables :**

- o Renforcer la coopération entre les établissements d'enseignement, les organisations de jeunesse et les acteurs politiques.
- o Élaborer et établir ensemble des règles de collaboration communes, afin de favoriser une meilleure compréhension et acceptation de la part de toutes les parties.
- o Bien gérer les attentes pour trouver un équilibre entre ambition et réalisme et éviter les déceptions majeures. Adapter le rythme de travail au groupe.

- **Rendre l'engagement visible :** Accroître la reconnaissance et l'appréciation, par exemple par le biais de certificats ou d'une présence dans les médias.
- **Renforcer les offres de soutien :** fournir davantage de ressources financières, d'espaces et de conseils aux jeunes.
- **Mettre en place des programmes de mentorat :** des bénévoles expérimentés accompagnent les nouveaux arrivants et facilitent leur intégration.

L'atelier a mis en évidence la nécessité de promouvoir activement l'engagement des jeunes et d'améliorer les conditions structurelles. Une collaboration étroite entre toutes les parties prenantes est nécessaire pour apporter un changement durable. Le Mouvement Ecologique continuera à favoriser cet échange.

« JUVENILE AWARD 2025 » – 1RE PLACE DANS LA CATÉGORIE « ONE FOR SCIENCE »

Notre projet « Zukunftshaff » a participé au Prix de la Jeunesse SNJ de cette année et a remporté un franc succès ! Aux côtés de deux excellents projets de l'ASTM et des Pfadfinder luxembourgeois, move. était en finale du Prix de la Jeunesse dans la catégorie « One for Science » – et a gagné. Félicitations à tous les jeunes qui ont contribué et participé au projet, et un grand merci à l'organisation du Prix Jeunesse pour cette soirée de remise des prix réussie au Campus Geesseknäppchen, ainsi qu'aux fermes qui ont pris part à cette première édition !

Ce prix nous a bien sûr motivés encore davantage pour la deuxième édition, qui aura lieu en septembre 2026. Le week-end du 11 au 14 septembre, les jeunes auront à nouveau l'occasion de découvrir le travail important des agriculteurs et de mieux comprendre le fonctionnement d'une exploitation agricole ainsi que les défis auxquels elle est confrontée.



MOVE. FEST 2025 : MOVE YOUR TOMORROW

Le 17 juillet, premier jour des vacances, le move Fest de cette année s'est à nouveau déroulé à l'Oekozen-ter. Pour le move.-Fest, de nombreux jeunes se sont à nouveau rassemblés à Pfaffenthal pour passer un bon moment ensemble et faire connaissance – tout en dégustant de délicieux plats et en écoutant la musique de groupes sympas. Comme d'habitude, des activités étaient également prévues.

Nous avons commencé à 14 h par une balade à la découverte des herbes aromatiques avec Manon de « Wëll Muert ». Nous avons parcouru les environs de l'Ökozen-ter à la recherche d'herbes sauvages comestibles et avons appris des faits fascinants sur les différents pouvoirs des plantes. Au bout d'environ 90 minutes, nous en avons récolté suffisamment pour agrémenter nos salades – y compris des orties, que nous avons bien sûr « neutralisées » au préalable.

De retour à l'Oekosoph, nous avons décoré la terrasse avec nos guirlandes colorées avant que les festivités ne commencent à 17 h avec un stand d'échange de vêtements, un coin détente et un quiz sur le thème « move.your.tomorrow ». Quatre équipes ont participé et se sont affrontées lors du quiz, qui comprenait trois catégories – au final, l'équipe « Mover's » a remporté un bon d'achat pour l'Intense Café, l'un de nos partenaires move.approved.

Les deux groupes live ont été l'un des moments forts de la soirée : Emily Grogan a impressionné par sa performance solo pleine d'émotion. Puis, les Ato-mic Pearls ont mis le feu à la fête : avec des reprises des Pixies, des Cranberries et de nombreux autres artistes, ils l'ont clairement montré : ce soir, c'étaient les jeunes qui donnaient le ton !

Nous avons été ravis d'accueillir tous ceux qui sont venus et qui ont contribué à faire de ce move.fest un nouveau succès.



ENSEMBLE POUR NOTRE AVENIR – UNE MOVE.LER À BUDAPEST

Au début des vacances d'été, une jeune Move.lerin a participé à une rencontre internationale des Jeunes Amis de la Terre à Budapest. Des jeunes de différents pays européens s'y sont réunis pour échanger leurs points de vue sur des questions de politique environnementale, climatique et sociale, et pour discuter ensemble des défis et des solutions.



La rencontre était axée sur des ateliers, des discussions et des activités communes autour de la justice climatique, des modes de vie durables et de l'engagement politique. Les participant-e-s ont pu partager leurs expériences de leurs pays respectifs, apprendre les uns des autres et acquérir de nouvelles perspectives. Parallèlement, la rencontre a offert l'occasion de nouer des contacts internationaux et de renforcer les réseaux entre jeunes militant-e-s écologistes.

Pour les participants de move., cet événement a été une occasion précieuse de repartir avec de nouvelles idées et de l'inspiration pour de futurs projets et actions. Cet échange a clairement montré à quel point la coopération internationale est importante lorsque les jeunes veulent s'unir pour un avenir socialement juste et écologique.

C'ÉTAIT LA DEUXIÈME ÉDITION DE CET ÉVÉNEMENT AXÉ SUR L'AVENIR

Pour la deuxième fois cette année, le projet « Zukunftshaff » a été organisé. Ce projet vise à permettre aux jeunes de travailler dans une exploitation agricole et leur offre l'occasion de discuter avec les agriculteurs, de poser des questions et de se faire une idée de leur travail.

L'un des objectifs du Zukunftshaff est de favoriser la compréhension mutuelle : les jeunes découvrent les défis de l'agriculture, tandis que les agriculteurs se familiarisent avec le point de vue de la jeune génération. Trois participants enthousiastes ont passé une semaine



à Kass Haff, une ferme pédagogique et biologique située à Rollingen, et ont découvert de manière fascinante le quotidien d'une exploitation biologique. Tôt le vendredi matin, le travail a commencé : traire les vaches, pailler les étables et préparer les premières tâches de la journée. Ensemble, ils se sont rendus au champ en tracteur pour récolter des pommes de terre. Ils ont ainsi pu voir de leurs propres yeux comment les aliments passent du champ à la table. L'influence de la composition du sol sur les pommes de terre et leur récolte était également évidente.

Au cours du week-end, d'autres tâches ont été accomplies – du travail avec les animaux et du tri manuel des pommes de terre aux discussions avec l'agriculteur Tom et son équipe. Les conversations ont porté non seulement sur les défis quotidiens, mais aussi sur la situation générale des fermes biologiques au Luxembourg.

De cette manière, les agriculteurs tirent également profit du projet : non seulement ils entrent en contact avec des personnes intéressées, mais ils peuvent aussi faire valoir leur point de vue de manière plus claire et plus directe. De brèves interviews ont également été menées auprès des participants entre deux tâches afin de recueillir leurs impressions. Les commentaires des participants montrent à quel point le projet a été enrichissant pour eux :

« J'ai trouvé le Zukunftshaaf vraiment génial et je suis tellement contente d'avoir pu y participer. Encore une fois, un immense merci aux organisateurs et à Kasshof, qui nous ont si chaleureusement accueillis. » - Mil

« Je recommande vivement de participer au Zukunftshaaf, car on y apprend tellement de choses fascinantes sur l'écologie, la nature, les animaux et les personnes qui y travaillent. C'est vraiment une expérience merveilleuse d'en apprendre davantage sur ce domaine et de renouer avec la nature. J'ai aussi rencontré plein de gens adorables. » -Victoria

Cela a fait de Zukunftshaaf 2025 une nouvelle fois une expérience enrichissante, permettant aux jeunes de découvrir l'agriculture écologique et leur donnant l'occasion de se rapprocher de la nature, des animaux et des gens, et cela a certainement été un enrichissement pour les agriculteurs impliqués.

200 ARBRES EN UNE JOURNÉE POUR LA FORÊT DE DEMAIN

Au cours d'un week-end d'avril, l'équipe de plantation d'arbres de move. était à l'œuvre. Nous nous sommes rendus dans le « Far West », où nous avons rencontré Jacques Pir, biologiste et membre de longue date du Mouvement Écologique. Il nous a d'abord expliqué les défis auxquels la forêt est actuellement confrontée, et comment on peut constater que la crise climatique a déjà un impact négatif significatif sur les arbres.

Il peut bien sûr être assez déprimant de voir de grands arbres anciens, qui ont pu pousser sans problème au même endroit pendant plus d'un siècle, mourir dans les mois à venir à cause du changement climatique. C'est pourquoi il était d'autant plus merveilleux de pouvoir mettre la main à la pâte nous-mêmes.

Nous nous sommes donc retroussé les manches et avons planté des sorbiers, des mélèzes et des chênes verts le long des rangées que Jacques avait tracées. Au total, nous avons planté 200 arbres en cinq heures. Bien sûr, la pizza que nous avons mangée à Pärel entre-temps nous a redonné de l'énergie, et à la fin, le soleil a même fait son apparition. En fin d'après-midi, nous sommes rentrés chez nous, fatigués mais très satisfaits.





ACTION « WHAT WE BURY »

Le vendredi 14 novembre, à l'occasion de la COP30, Fridays for Future a appelé à une grève mondiale pour le climat, et bien sûr, move. se devait d'y participer. Mais comment ?

Après une réunion productive, nous nous sommes mis d'accord sur l'action à mener :

Car nous étions tous d'accord : si le monde continue ainsi, autant organiser des funérailles – alors pourquoi ne pas en faire le thème ? Il était clair que nous ne voulions pas enterrer notre avenir, mais pour y parvenir, nous devons enterrer autre chose.

L'idée de deux cercueils a rapidement émergé – tout comme la manière dont nous pourrions représenter symboliquement ces thèmes. Il ne restait plus qu'à nous mettre au travail avec pinceaux et scies pour que notre action symbolique soit esthétique et facile à comprendre.

À 14 h 30, nous nous sommes retrouvés pour transporter nos cercueils, nos pancartes et le reste du matériel à la Chambre des députés. Une fois tout installé et les premiers passants arrivés, nous avons pu distribuer nos tracts et entamer la conversation avec eux.

La presse était bien sûr présente. Cela a permis à notre engagée Movlerin d'expliquer l'action symbolique et pourquoi il est si important pour nous de prendre position.

NOUVELLE BROCHURE : UNE ALIMENTATION POUR L'AVENIR DANS VOTRE ÉCOLE !

Vous êtes-vous déjà demandé quel était le lien entre la nourriture servie dans votre école et l'avenir de notre planète ? C'est exactement le sujet de la nouvelle brochure de move., « De la nourriture pour l'avenir dans votre école » : comment pouvons-nous concevoir les repas de nos cantines pour qu'ils soient à la fois délicieux et sains, tout en contribuant à la protection des animaux, du climat et de l'environnement ?

Début 2024, chez move., en collaboration avec la CNEL (Conférence nationale des élèves du Luxembourg), nous avons lancé une enquête dans les écoles secondaires luxembourgeoises. Vous pouvez retrouver l'intégralité de la campagne sur notre site web. L'objectif de l'enquête était de déterminer si un

« Veggie Monday » serait également soutenu dans les écoles où il n'est pas encore courant.

Plus de 1 500 élèves issus d'une cinquantaine d'établissements secondaires ont participé à l'enquête, et plus de la moitié se sont prononcés en faveur de l'introduction d'un « Veggie Monday ». Beaucoup de jeunes ont vraiment envie que les choses changent !





Outre les résultats de l'enquête, la brochure comprend également une interview de Mme Monique Ludovicy, directrice de Restopolis, ainsi que des suggestions visant à encourager les élèves, les directions d'établissements et les administrations à intégrer et à discuter de l'alimentation végétarienne et végane à l'école – que ce soit sous la forme d'un « Veggie Monday » ou d'une offre élargie de plats végétariens et véganes.

Avec cette brochure, nous souhaitons promouvoir un dialogue vivant et engageant sur nos habitudes alimentaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des écoles au Luxembourg.

Car : l'avenir est aussi dans notre assiette !

MOVE. DANS VOTRE ÉCOLE !

En 2025, move. s'est à nouveau rendu dans plusieurs écoles pour approfondir avec les élèves les thèmes de la durabilité, de l'environnement et de l'agriculture. L'objectif des ateliers n'est pas seulement de transmettre des connaissances, mais aussi d'encourager la réflexion, la discussion et la participation active. Voici un retour plus détaillé sur les différents formats et les résultats passionnants.

1. L'avenir de l'agriculture – Lycée Michel Rodange

Fin mars, nous avons été invités dans une classe de 4e au Lycée Michel Rodange dans le cadre du « Fuussendeeg ». Nous avons apporté des vidéos, des informations de fond et de nombreux points de vue sur l'avenir de l'agriculture au Luxembourg. L'atelier a été animé par des membres engagés de move., qui s'étaient préparés de manière intensive au préalable et avaient mené des entretiens avec des experts.

Dans un premier temps, les élèves ont travaillé en groupes sur différents acteurs – par exemple issus de l'agriculture, de la politique ou de la société civile. Ils ont analysé des entretiens, lu des articles, effectué des recherches de manière autonome et discuté de leurs conclusions. L'objectif était de mieux comprendre les intérêts, les défis et les conflits respectifs.

Dans la deuxième partie, l'approche est devenue plus créative : les positions élaborées ont été présentées sous forme de jeu de rôle, de débats ou de projets médiatiques

ont été réalisés. Il s'agissait notamment de vidéos, de courtes pièces de théâtre et de présentations visuelles. Les résultats étaient non seulement intéressants sur le plan du contenu, mais aussi étonnamment originaux et variés.

Un participant a qualifié l'atelier d'expérience réussie : il a trouvé particulièrement intéressant d'acquérir de nouvelles connaissances sur l'agriculture et d'échanger des points de vue différents avec d'autres élèves.

2. En pleine nature – Atelier avec Roger Schauls

Dans le cadre des « Green Days » au Lycée Technique de Lalleng, un atelier très spécial a eu lieu fin avril – en plein air, dans la nature. Accompagnée du biologiste Roger Schauls, une classe s'est rendue dans les bois derrière l'école pour découvrir la biodiversité non seulement en théorie, mais aussi sur le terrain.

À différentes stations, les élèves ont découvert les plantes, les arbres et les relations écologiques. Ils ont appris à distinguer les espèces, ont découvert les interactions au sein de l'écosystème et ont pu faire l'expérience de la nature avec tous leurs sens – par l'observation, l'écoute et l'exploration active. Même des plantes inhabituelles, comme la « fleur disco », ont suscité la curiosité et donné lieu à de nombreuses discussions.

Même si, au départ, certains n'étaient pas habitués à sortir de la salle de classe, une atmosphère ouverte et intéressée s'est rapidement installée. Beaucoup ont réalisé qu'ils profitaient rarement de la forêt si proche de l'école, bien qu'elle soit si facilement accessible. L'atelier a donc été perçu comme un catalyseur pour intégrer plus fréquemment de telles sorties dans le quotidien scolaire – tant par les enseignants que par les élèves.

3. Visions : Luxembourg 2040

Un autre atelier organisé dans le cadre des Green Days a abordé la question de savoir comment les élèves imaginent le Luxembourg en 2040. Au cœur de cette réflexion figuraient à la fois des souhaits personnels et des défis sociétaux ainsi que des craintes pour l'avenir.

Pour commencer, le groupe a travaillé ensemble pour définir ce que signifie réellement la durabilité et comment elle peut être mise en pratique dans la vie quotidienne. Pour beaucoup, cela n'a pas été tout à fait simple au début, mais grâce à la discussion commune, de nombreuses idées et exemples ont rapidement émergé. Des thèmes tels que le recyclage, le gaspillage alimentaire, la mobilité durable et la crise climatique ont joué un rôle central.

Dans un deuxième temps, l'accent a été mis sur la formulation de visions positives et négatives de l'avenir. Si beaucoup souhaitaient une société plus juste, plus respectueuse de l'environnement et plus pacifique, des inquiétudes nettes ont également été exprimées – par exemple concernant la guerre, la destruction de l'environnement ou les catastrophes naturelles.

La discussion sur la numérisation à l'école a été particulièrement animée. Des sujets tels que les tablettes et les médias numériques ont donné lieu à des opinions divergentes et ont montré à quel point cette question façonne le quotidien des élèves.

Bien qu'il ait été difficile au départ pour certains de participer activement aux discussions, la plupart se sont impliqués avec beaucoup d'enthousiasme à la fin. Le travail en groupe et les présentations qui ont suivi ont montré à quel point les élèves ont des idées, des opinions et des visions, si on leur en donne l'espace.





02

En premiere ligne, jour apres jour

Parallèlement aux enjeux politiques importants au niveau national, le travail du Mouvement Ecologique continue d'être caractérisé par un engagement constant dans la vie quotidienne – y compris directement sur le terrain.

Le Mouvement Écologique informe, sensibilise, motive les gens à s'impliquer activement, conseille les citoyens et contribue à des projets concrets au niveau local.

Une priorité essentielle reste une communication forte et un dialogue continu avec les membres et le grand public, afin de faire progresser les objectifs du développement durable et de permettre une participation active aux débats de société.

UNE COMMUNICATION ET UNE INFORMATION VARIÉES

Les membres et les parties intéressées sont tenus informés en permanence des activités et des positions du Mouvement Écologique.

Un outil important à cet égard est le magazine des membres **Kéisecker-info**, qui a été publié 19 fois en 2025. Il continue de fournir des informations complètes sur les activités, les positions, les événements et les développements du Mouvement Écologique.

Le **site web** du Mouvement Écologique, www.meco.lu, reste également un outil de communication indispensable : tous les documents, déclarations et rapports pertinents y sont publiés en trois langues (**DE/FR/EN**) et sont continuellement mis à jour.

La **newsletter électronique** hebdomadaire a touché un nombre toujours croissant d'abonnés en 2025 et offre un aperçu concis des activités du Mouvement Écologique, de move et de l'Oekozer Pfendall.

La présence sur les **réseaux sociaux** constitue également un élément clé du travail de communication. Suite à la relance réussie de la page Facebook en 2024 (elle avait été piratée en 2024), son audience s'est encore stabilisée et a augmenté de manière continue en 2025. De même, le compte Instagram compte désormais plus de 2 000 abonnés et touche de plus en plus de publics jeunes.

Des vidéos d'événements sont également partagées sur YouTube. La chaîne a enregistré une audience nettement plus élevée en 2025.

En 2025, une **série de podcasts intitulée « Ouerestëppler »** a également été lancée : les premiers podcasts ont rencontré un vif succès, mais la régularité doit encore être améliorée. Par exemple, les thèmes « *L'état de la forêt luxembourgeoise* » et « *Les attitudes des jeunes* » ont été très bien accueillis et contribuent de manière significative à toucher de nouveaux groupes cibles et à présenter des contenus complexes de manière compréhensible.

Par ailleurs, en 2025, la création de « **Reels** », spécialement destinés aux réseaux sociaux, a été lancée. Ceux-ci sont visionnés très fréquemment et présentent les thèmes et les actions du Mouvement Écologique de manière compréhensible et vivante.

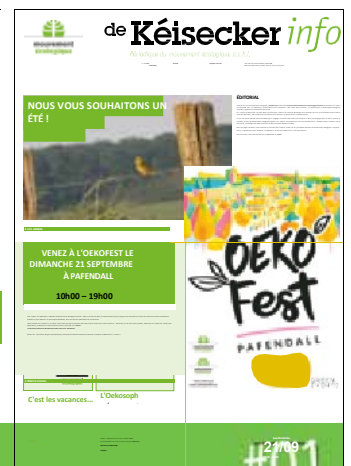
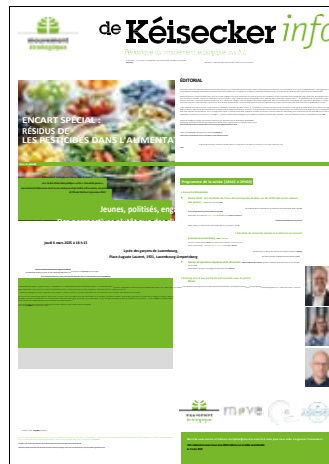
Lobbying – avec des positions fondées sur des bases professionnelles

Les positions élaborées par les groupes de travail, les instances régionales et le conseil d'administration ont également apporté une contribution significative en 2025 pour mettre en lumière des questions importantes, ouvrir des perspectives d'avenir et mettre en avant des faits scientifiques. Elles sensibilisent les parties prenantes et les citoyens et contribuent à influencer les décisions politiques et administratives.

Comme chaque année, les prises de position ont été diffusées bien au-delà des membres, auprès des responsables politiques, des collectivités locales, des administrations, des acteurs professionnels et des parties intéressées, afin d'optimiser leur impact.

Grâce à l'engagement de nombreux membres qui apportent leur savoir-faire et leur expertise, il est possible de produire des documents bien fondés et concrets qui rassemblent différentes perspectives. Les thèmes devenant de plus en plus complexes, cela représente certainement un défi.

Souvent, les contributions ont également donné lieu à des discussions directes avec les ministères et d'autres parties prenantes concernées en 2025. Sur le plan du contenu, les dossiers ont couvert des questions allant de la politique agricole et énergétique, de la protection de la nature et de l'eau, et des aspects du développement communal, à des dossiers paneuropéens tels que la législation de l'UE sur la biodiversité et le climat.



EN DIALOGUE AVEC LES MEMBRES

L'échange avec les membres est resté au cœur du travail en 2025. L'implication active des membres bénévoles, que ce soit au sein du Conseil d'administration, dans les groupes de travail, dans les sections régionales ou lors de divers événements, revêt une importance capitale pour une organisation telle que le Mouvement Écologique.

Conférences, visites, randonnées, l'Oekofest, réunions de groupes de travail, etc. offrent des occasions d'échange et permettent aux membres d'apporter leurs opinions et leurs expériences. À plusieurs reprises, les membres ont également été activement encouragés à partager leurs expériences et à contribuer ainsi à l'élaboration des positions du Mouvement Écologique.



Afin de familiariser les nouveaux membres avec le fonctionnement du Mouvement Écologique et de favoriser les échanges, des réunions informelles ont de nouveau été organisées en 2025, au cours desquelles les méthodes et les priorités de l'organisation ont été discutées. Ces forums sont toujours très enrichissants et stimulants.

La politique de communication et de dialogue du Mouvement Écologique continue donc de s'appuyer sur la diversité, l'ouverture et l'implication de toutes les personnes intéressées par un avenir durable.

Des soirées communes avec de la musique, du cabaret ou simplement un moment convivial font également partie de nos activités.

climat », etc. En partie également au sein de groupes de travail plus ponctuels et informels, tels que ceux consacrés à la promotion des arbres de rue ou le jury de l'appel à projets « Plus de nature dans nos villes et villages ».

RÉFORME DES STATUTS 2025

En raison de la nouvelle « loi ASBL », le Mouvement Écologique a également dû réformer ses statuts, ce qui a nécessité un travail considérable. Le Conseil d'administration s'est toutefois attelé à cette tâche avec détermination, de sorte que lors d'un congrès extraordinaire en mai/juin, ces statuts ont été adoptés à l'unanimité – avec une abstention –

COOPÉRATION CONSTRUCTIVE AU SEIN DES INSTANCES GOUVERNEMENTALES

Au niveau national, le Mouvement Écologique a également été représenté en 2025 au sein de nombreux organes consultatifs nationaux afin d'y apporter ses idées et ses propositions.

Comme les années précédentes, il est regrettable de constater que le fonctionnement et l'impact de ces instances sont très variables. Leurs méthodes de travail et leur importance doivent, en partie, être remises en question.

Les Régionaux sont également impliqués dans divers organismes locaux et coopératives, notamment des commissions consultatives communales ou des plateformes régionales thématiques.

Le Mouvement Écologique est actuellement représenté, entre autres, au sein des instances suivantes : le comité consultatif de « *myenergy* », le « *Conseil supérieur de la nature* », « *Conseil supérieur de l'aménagement du territoire* », « *Observatoire de l'environnement naturel* », « *Conseil supérieur de la chasse* », « *Comité d'accompagnement en matière d'établissements classés* », « *Commission consultative aéroportuaire* », « *Groupe d'accompagnement* » pour la construction du tramway moderne, le groupe de travail gouvernemental « *Mobilité douce* », la « *plateforme*

Le Mouvement Ecologique continue de réclamer l'introduction du « congé associatif », car les réunions de ces instances ont souvent lieu pendant les heures de travail, ce qui rend leur participation difficile, voire impossible, pour les représentants bénévoles.

De plus, le Mouvement est représenté au conseil d'administration d'« Etika ». Sur les plateformes « My Agriculture » ainsi que le Le Mouvement Écologique participe également au « Comité d'action contre le nucléaire » et à l'alliance de la société civile Voço.

UN ESPACE POUR LES CITOYENS

Le Mouvement Écologique a toujours servi de point de contact pour les questions et suggestions des citoyens et des parties prenantes intéressées. De nombreuses demandes parviennent quotidiennement au Mouvement Écologique. Elles concernent, par exemple, des informations sur diverses lois et procédures, des informations de fond sur des projets des autorités publiques locales, et bien plus encore.

Il convient de noter que les citoyens s'impliqueraient davantage dans leur commune si cela était souhaité et encouragé par les autorités. Cela montre à quel point une bonne **participation citoyenne locale** est importante, car c'est précisément là que les gens pourraient accomplir beaucoup dans leurs interactions sociales si les autorités locales soutenaient plus activement les projets et les idées des citoyens, ou les impliquaient dans des projets plus ouverts au débat.

Dans de nombreux cas, la devise est : aider à **s'aider soi-même**. Compte tenu de ses capacités limitées, le Mouvement Ecologique ne peut pas toujours « intervenir » et s'impliquer activement dans tous les cas. Il est important que les personnes concernées agissent elles-mêmes au niveau local. Le Mouvement Ecologique fournit des conseils, indique les bases juridiques, aide à interpréter des informations complexes et, si nécessaire, oriente les personnes vers les autorités compétentes.

Si le Mouvement Ecologique ne dispose pas lui-même des connaissances nécessaires, il fait de son mieux pour orienter les personnes concernées vers les autorités compétentes. Dans le même temps, il est une nouvelle fois apparu clairement que les structures d'information de l'État sont souvent insuffisantes. Une information publique plus systématique, des interlocuteurs clairement définis et une loi moderne sur la liberté d'information seraient essentiels pour faciliter l'engagement.

Le Mouvement Ecologique s'efforcera également à l'avenir de remplir son **rôle de conseil et d'information** et de traiter les dossiers particulièrement pertinents de la manière la plus active possible.



03

Une variété de projets concrets !

Le Mouvement Ecologique est garant d'avis d'experts bien fondés. Parallèlement, de nombreuses actions et projets stimulants et inspirants sont mis en œuvre.

L'accent est mis sur l'expérience, la participation et les conseils pratiques.

VEGGIETABLE – DÉCOUVREZ DE NOUVELLES RECETTES CHAQUE SEMAINE

Depuis de nombreuses années, le Mouvement Ecologique s'engage en faveur d'une alimentation saine, en mettant particulièrement l'accent sur les régimes végétariens et végétaliens, ainsi que sur les produits issus de l'agriculture biologique. Un mode de vie écologique s'allie ainsi au plaisir culinaire.

La plateforme veggietable.lu de Lydie Philippy, sur laquelle des recettes sont régulièrement publiées, reste un élément central. En tant qu'auteure des livres de cuisine « *Natierlech genéissen* » publiés par le Mouvement Ecologique, elle met sa créativité et son expérience au service de l'inspiration pour cuisiner avec des produits bio de saison et régionaux. Chaque semaine, les visiteurs du site web peuvent découvrir une nouvelle recette, qui les invite à explorer et à tester par eux-mêmes la diversité de la cuisine végétarienne et végétalienne.



OEKOTOPTEN – DES CONSEILS PRATIQUES !

Le projet Oekotopten.lu, géré par l'Oekozer Pafendall en collaboration avec le Mouvement Ecologique et avec le soutien du ministère de l'Environnement, offre aux consommateurs des conseils très pratiques. Le projet s'appuie sur un guide en ligne indépendant qui répertorie les produits les plus économes en énergie et les plus respectueux de l'environnement. De plus en plus, l'utilisateur intéressé trouvera également sur Oekotopten des guides concrets pour la vie quotidienne, par exemple sur la réparabilité des appareils, etc. Il fournit également des conseils pratiques pour savoir quand une réparation en vaut la peine, ainsi que des listes des smartphones les plus facilement réparables sur le marché luxembourgeois.

De plus, Oekotopten.lu fournit des informations sur les communes qui offrent des primes pour l'achat d'appareils électroménagers à faible consommation d'énergie, de vélos électriques etc. Le site web, remanié en 2024 et optimisé pour une utilisation sur smartphone, a continué d'être entretenu et son contenu mis à jour en continu en 2025. Grâce à ces mises à jour régulières des listes de recommandations, il apporte une contribution précieuse au développement durable. De plus, Oekotopten.lu fournit des informations sur les communes qui proposent des subventions pour l'achat d'appareils électroménagers à haute efficacité énergétique et de vélos électriques.

Le site web, révisé en 2024 et optimisé pour une utilisation sur smartphone, a continué d'être entretenu et son contenu mis à jour en continu en 2025. Grâce à ces mises à jour régulières des listes de recommandations, Oekotopten.lu apporte une contribution importante à la consommation responsable et facilite les décisions d'achat respectueuses de l'environnement au quotidien.

GRAND INTÉRÊT POUR LA RÉNOVATION LORS DES SEMAINES DE L'ÉNERGIE

Les Semaines de l'énergie de cette année, organisées par l'Oekozer Pafendall et le Mouvement Ecologique, se sont déroulées sous la devise « **Préserver les bâtiments plutôt que de les démolir – un appel pour notre avenir bâti** ».

L'événement d'ouverture était une conférence en ligne intitulée « *Contre l'architecture jetable* », au cours de laquelle l'architecte et historien du bâti Vittorio Magnago Lampugnani a mis en lumière les conséquences sociales, écologiques et urbanistiques de la démolition et a montré à quoi pourrait ressembler une culture du bâti durable.

Cinq visites de bâtiments résidentiels ont ensuite été organisées, au cours desquelles des projets exemplaires de rénovation et de réhabilitation ont été présentés. Ces projets ont montré comment les bâtiments existants peuvent être réaffectés de manière économe en ressources, modernisés pour améliorer leur efficacité énergétique, tout en restant un élément caractéristique de leur quartier.

Des experts et des particuliers ont profité de l'occasion pour échanger des solutions pratiques et s'informer sur les principes fondamentaux à prendre en compte lors des réaffectations et des rénovations afin de garantir qu'elles soient aussi respectueuses du climat et de l'environnement que possible.

Les Semaines de l'énergie ont ainsi envoyé un signal clair contre l'architecture jetable et souligné l'importance du parc immobilier existant pour atteindre les objectifs climatiques.



« PAS DE PUBLICITÉ, S'IL VOUS PLAÎT » - LE DOSSIER RESTE D'ACTUALITÉ

Depuis plus de 35 ans, le Mouvement Ecologique milite contre la publicité indésirable dans les boîtes aux lettres avec son initiative « Pas de pub, s'il vous plaît ». L'autocollant jaune caractéristique, orné d'un éléphant, a joué un rôle important dans les économies de papier réalisées au cours de cette période.

Avec la nouvelle loi sur les déchets de janvier 2024, la distribution de « courrier indésirable » dans les boîtes aux lettres a été réorganisée : les publicités ne peuvent être distribuées que dans les boîtes aux lettres explicitement marquées de l'autocollant correspondant. La publicité est interdite dans toutes les autres boîtes aux lettres.

Dans la pratique, la mise en œuvre de la loi a d'abord conduit à une situation plutôt chaotique. Dès 2024, le Mouvement Écologique a recueilli de nombreuses plaintes de citoyens et les a transmises, accompagnées d'une liste de revendications, au ministère compétent.



En 2025, la question restait d'actualité : les citoyens continuaient de signaler des infractions. Les retours recueillis ont contribué à sensibiliser les autorités et à améliorer l'application des dispositions légales. En 2025, selon les informations du Mouvement Ecologique, l'administration a également engagé des poursuites judiciaires contre les infractions à la loi.

Pendant, deux problèmes centraux subsistent :

- la distinction floue entre publicité et « information »,
- ainsi que l'augmentation des suppléments publicitaires dans les quotidiens.

Le Mouvement Écologique continuera à militer pour une amélioration du cadre juridique et de sa mise en œuvre, et cherchera à dialoguer avec les responsables.

VOTRE EXPÉRIENCE ET VOTRE AVIS SONT INDISPENSABLES !

Le Mouvement Ecologique s'appuie régulièrement sur les connaissances, l'expérience et l'engagement de ses membres et des citoyens intéressés. C'est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de documenter les abus, de recueillir des suggestions d'amélioration ou de recevoir des retours concrets sur les changements législatifs.

Les retours des membres constituent une base importante pour de nombreuses prises de position et actions, et contribuent à ancrer le travail du Mouvement Ecologique dans la réalité et les besoins de la population.

EN ROUTE AVEC MOI - LA PROTECTION DE LA NATURE EN PRATIQUE

En 2025, le Mouvement Ecologique a également organisé de nombreux événements sur la conservation de la nature et des paysages, en partie en collaboration avec les Régionaux : Des excursions, des randonnées et des promenades thématiques ont permis de découvrir sur le terrain les liens écologiques et de s'informer sur divers projets – de la restauration des zones humides et des cours d'eau aux paysages naturels et culturels menacés par l'agriculture, l'urbanisation ou les projets d'infrastructure.





FIXIT ! RÉPARER. RÉUTILISER. UTILISER - RÉPARER AU LIEU DE JETER

La campagne « **fixit! Réparer. Emprunter. Utiliser.** », soutenue par le Mouvement Écologique et son partenaire Oekozer Pafendall avec le soutien du ministère de l'Environnement, s'est poursuivie en 2025.

À travers des conseils concrets et du matériel d'information, la campagne encourage la réparation, la réutilisation et le partage, et promeut ainsi une économie communautaire. L'objectif est de préserver les ressources, de remettre en question la consommation et de mettre en avant des modèles économiques alternatifs.

FORMATION POUR LES PASSIONNÉS DE JARDINS COMMUNAUTAIRES PASSIONNÉS : À L'INTÉRIEUR – « NO-DIG » CONTINUE

Le cours sur le jardinage potager durable, lancé en partenariat avec la ferme « Krautgaard », s'est poursuivi en 2025. Sous le titre « *No-Dig Vegetable Growing* », les jardiniers amateurs passionnés apprennent à gérer leurs jardins selon des principes régénératifs et écologiques, en utilisant des méthodes de conservation des sols.

En raison de la forte demande pour le premier cours, d'autres modules ont été proposés en 2025. Les retours des participants témoignent du vif intérêt pour une formation pratique sur la nutrition, la fertilité des sols et l'agriculture régionale.

L'OEKOSOPH : ADIEU À LOU – UN NOUVEAU DÉPART POUR ELISABETH ET LE GRÉGORY

L'Oekosoph est resté en 2025 un lieu de rencontre important, alliant plaisir et durabilité. Jusqu'à la fin octobre, il a continué d'être dirigé par Lou Steichen, qui a marqué l'Oekosoph de son empreinte grâce à sa cuisine et à son style personnel pendant de nombreuses années. Avec son départ à une retraite bien méritée, une époque s'est achevée. Le Mouvement Écologique le remercie sincèrement pour son engagement de longue date et pour l'atmosphère particulière et conviviale qu'il a su créer.

En 2025, la recherche de nouveaux gérants a commencé, et ce fut un succès !

En novembre, les locaux de l'Oekosoph ont été rafraîchis et l'équipement technique modernisé en vue de la réouverture. À partir du 6 janvier 2026, Elisabete et Grégory prendront la relève et poursuivront le concept dans cette ambiance familière et chaleureuse : l'accent restera mis sur les plats bio, de préférence issus de la région, avec une forte prédominance de la cuisine végétarienne et végétalienne.

La nouveauté, c'est qu'il y aura à nouveau un menu classique (au lieu d'un buffet principalement), et que l'Oekosoph sera ouvert plus régulièrement, tant pour le déjeuner que pour le dîner. L'Oekosoph reste ainsi un lieu où se mêlent plaisir culinaire, durabilité et convivialité – désormais avec une nouvelle équipe qui s'appuie sur le travail fructueux de ces dernières années.





04

Conferences, echanges et information

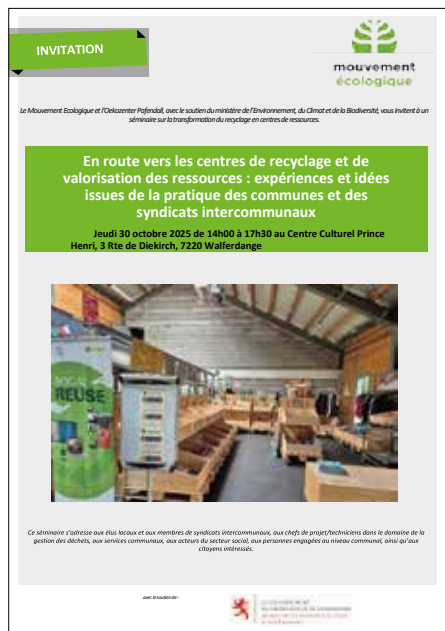
Il est particulièrement important pour le Mouvement Ecologique de promouvoir des idées et des analyses tournées vers l'avenir, de transmettre des connaissances spécialisées, de rassembler les gens, d'échanger des arguments et de développer des perspectives communes à travers des conférences et des séminaires (et le « Patt » qui s'ensuit) – et peut-être d'apporter des réponses aux grandes questions de l'avenir.

En 2025, de nombreuses conférences et visites ont donc à nouveau été organisées, suscitant un vif intérêt. Les différents événements de l'année ont couvert un large éventail de sujets, allant de la transition socio-écologique et des avancées en neurosciences aux soirées quiz et aux randonnées.

L'organisation de jeunesse move. a également été très active en 2025.

La plupart des événements ont été traduits en français, et de plus en plus en anglais.

De nombreux événements ont été enregistrés en vidéo. Ils sont disponibles sur la plateforme vidéo YouTube sous le nom de Mouvement Ecologique (@mouveco).



RÉCAPITULATIF DES ÉVÉNEMENTS DE 2025

- **14 janvier 2025 – « Des discussions chargées d’émotion – une opportunité pour façonner l’avenir et la transformation ? »** Conférence en ligne avec le Prof. Dr Maren Urner sur l’influence des émotions sur la prise de décision en temps de crise.
- **5 février 2025 – La société échoue-t-elle dans la lutte contre le changement climatique ? Quelles conclusions concrètes peut-on en tirer ?** Conférence avec le Prof. Jens Beckert, directeur de l’Institut Max Planck pour l’étude des sociétés et professeur de sociologie à Cologne.
- **12 février 2025 – « Halte à la démolition – Favorisons la rénovation et la reconversion des bâtiments »** Conférence suivie d’une table ronde au Centre culturel Tramsschapp, en collaboration avec de nombreuses organisations partenaires issues des domaines de l’architecture, de la conservation du patrimoine et de la culture.
- **06.03.2025 – « Jeunes, politisés, engagés ? »** Présentation de l’étude Shell sur la jeunesse 2024 et des résultats de recherches récentes sur la jeunesse au Luxembourg, au Lycée de Garçons de Luxembourg.
- **07.03.2025 – « Société civile et engagement des jeunes »** : atelier approfondi à l’Oekozer Pafendall avec des experts en recherche sur la jeunesse.
- **26.03.2025 – Congrès 2025 du Mouvement Ecologique.** Assemblée générale à l’Oekozer Pafendall, suivie d’une discussion avec le ministre de l’Économie et de l’Énergie, Lex Delles.
- **13 avril 2025 – Excursion « Chants d’oiseaux »** : promenade dans la nature à Rollingen, près de Mersch, pour découvrir les chants d’oiseaux indigènes.
- **23 avril 2025 – « De nouvelles visions pour la politique agricole européenne ? »** Conférence à l’Oekozer Pafendall avec Faustine Bas-Defossez (Bureau européen de l’environnement) sur les perspectives d’avenir de la politique agricole.
- **27 avril 2025 – Randonnée dans la zone de loisirs de Haard.** Visite guidée de la région de Mersch et de ses environs.
- **06/05/2025 – « Combien suffit-il ? »** Conférence avec le Dr Elisabeth Dütschke sur le rôle du mode de vie dans une transformation socio-écologique.
- **18.05.2025 – Excursion à la découverte des orchidées sur le Hëlt près de Rosport.** Promenade dans la nature à la découverte des espèces d’orchidées indigènes.
- **21 mai 2025 – Conférence en ligne : « Contre l’architecture jetable ».** Conférence d’ouverture des Semaines de l’énergie avec le professeur Vittorio Magnago Lampugnani sur la culture architecturale et la préservation des bâtiments existants.



- **21/05–14/06/2025 – Semaines de l'énergie 2025** : une conférence en ligne et cinq visites de projets exemplaires de rénovation et de reconversion sous la devise « Préserver les bâtiments plutôt que de les démolir ».
- **19 juin 2025 – Promenade et barbecue communautaire à Eecherfeld** : découvrez des projets innovants en matière de nature aux abords de la ville de Luxembourg.
- **21 juin 2025 – Visite des potagers d'Eechler** : excursion dans la région de Mersch pour découvrir les potagers locaux.
- **25 juin 2025 – Assemblée générale extraordinaire** des membres à l'Oekozer Pafendall.
- **26 juin 2025 – Conférence « Les conséquences fatales d'un accord UE-Mercosur »** à l'Oekozer Pafendall avec un scientifique brésilien.
- **16.10.2025 – Soirée quiz à l'Oekosoph** : une soirée conviviale avec paella et quiz thématique à l'Oekozer Pafendall.
- **15/11/2025 – Atelier pratique « Nous végétalisons nos façades »** : atelier pratique à l'Oekozer Pafendall sur la végétalisation des façades.
- **13 novembre 2025 – Conférence « PFAS : une contamination alimentaire inquiétante »** avec Kildine Le Proux de La Rivière de Générations Futures sur les « substances chimiques éternelles ».
- **23 novembre 2025 – Randonnée « Le paysage de l'Eischtal parle »** : promenade guidée dans la région de Mersch et ses environs.
- **30 octobre 2025 – « Du recyclage au centre de ressources »** : séminaire spécialisé au Centre Prince Henri à Walferdange avec des exemples de bonnes pratiques issus de communes et de syndicats (RFA et Luxembourg).
- **04/12/2025 – « Chauffage sans gaz ni fioul – d'où viendra la chaleur de demain ? »** Conférence en ligne sur la transition énergétique avec Raphael Gruseck.





Malgré une pluie incessante toute la journée, l'Oekofest 2025 a été un grand succès. De nombreux visiteurs ne se sont pas laissés décourager par le temps et se sont rendus à Pfaffenthal.

La diversité du programme et l'occasion de se retrouver après les vacances d'été ont créé une ambiance formidable.

OEKOFEST 2025 : UN ÉNORME SUCCÈS MALGRÉ UNE PLUIE ININTERROMPUE

Même si la météo était tout sauf clémente cette année – il a plu toute la journée et, de surcroît, le téléphérique menant à la ville haute était hors service –, la bonne humeur régnait toujours à l'Oekofest 2025. Malgré ces conditions, de nombreux visiteurs se sont tout de même rendus à Pfaffenthal et ont contribué au succès retentissant du festival.

L'Oekofest a été inauguré dans une salle comble au « Sang a Klang » par un **discours** politique **officiel** de la présidente du Mouvement Ecologique, Blanche Weber. Dans son discours, elle a notamment abordé les développements actuels au niveau de l'UE et au Luxembourg. Le festival s'est ensuite poursuivi avec l'ouverture officielle du

Le « Patt » a été officiellement inauguré.

Comme les années précédentes, de nombreuses personnes ont profité de l'occasion pour retrouver des amis et des connaissances, échanger des idées et passer du temps ensemble. L'**ambiance** sur les différentes places et dans les rues de Pfaffenthal était chaleureuse et animée, malgré le temps.

Les **animations musicales** étaient excellentes, les visites guidées très enrichissantes et les stands proposaient une grande variété d'informations ainsi que des produits attrayants. Plusieurs exposants ont indiqué que, même si les ventes avaient légèrement baissé par rapport à l'année précédente, l'ambiance était exceptionnellement positive. La cuisine régionale, souvent végétalienne ou végétarienne, proposée aux stands de restauration a également été particulièrement appréciée.

Comme chaque année, les **activités pour les enfants** ont remporté un vif succès. Le stand de maquillage a attiré de nombreux visiteurs, et l'heure du conte a été déplacée à l'intérieur à la dernière minute, pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Et bien sûr, Georges Christen a une fois de plus captivé de nombreux visiteurs.

En 2025 encore, il est apparu clairement que l'Oekofest reste un **lieu de rencontre** important pour les échanges au sein de la **société civile** et entre les citoyens intéressés et engagés pour l'environnement.

Un **grand merci** à toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation et à la réussite du festival, aux participants à l'inauguration et aux nombreux visiteurs. Et bien sûr, nous sommes ouverts à toutes vos suggestions pour l'Oekofest 2026.





06

International et

l'UE

MOUVEMENT ÉCOLOGIQUE - ENGAGEMENT SOLIDAIRE AU-DELÀ DU LUXEMBOURG

Les décisions clés en matière de développement durable sont prises au niveau européen et international. Il est donc d'autant plus important de suivre activement ces évolutions et de s'impliquer.

Grâce à son réseau européen et international, le Mouvement Ecologique peut le faire de manière cohérente. À une époque où la déréglementation progresse de manière spectaculaire, cela est plus important que jamais.



SOLIDARITÉ MONDIALE

Le Mouvement Écologique est membre de plusieurs alliances mondiales et européennes. Cette adhésion revêt une importance capitale, car il n'est pas possible pour une organisation nationale comme le Mouvement Écologique de prendre régulièrement l'initiative sur des dossiers internationaux et/ou au niveau de l'UE. Les informations et le travail préparatoire des organisations partenaires sont donc d'une importance capitale, permettant au Mouvement Écologique d'agir.

De plus, ces partenariats permettent de mener des actions conjointes. Une organisation seule ne peut pas faire grand-chose au niveau européen, mais ensemble, elles sont plus fortes. En conséquence, l'engagement du Mouvement Écologique, en particulier au niveau européen, ne cesse de croître, et il contribue également activement aux appels mondiaux lancés par les organisations partenaires.

Dans des dossiers européens importants, tels que la déréglementation, les pesticides, la protection du climat, etc., le Mouvement Écologique a été actif – en particulier au sein du réseau commun au niveau européen. Cela s'est principalement fait dans le cadre de « *Friends of the Earth* », dont le Mouvement Écologique est la section luxembourgeoise, ainsi que dans des projets du *Bureau européen de l'environnement* (BEE).

Des prises de position ont été soutenues à plusieurs reprises et des lettres de nos organisations partenaires européennes sur des thèmes liés au développement durable ont été envoyées aux ministres concernés, des prises de position ont été transmises aux députés européens, ou des pétitions européennes ont été cosignées.

Ces vastes réseaux de « *Friends of the Earth* » à travers l'Europe et au niveau international, ainsi que ceux du « *Bureau européen de l'environnement* », sont encourageants.

Ils montrent que les citoyens de toute l'Europe sont attachés aux mêmes idéaux.

En tant que membre de CAN Europe, un autre réseau paneuropéen d'organisations militant pour la protection du climat, le Mouvement Écologique participe également régulièrement à ses assemblées générales, se tient informé des développements actuels au niveau de l'UE, contribue à la rédaction de lettres adressées aux décideurs politiques, prend part à des ateliers et soutient des projets paneuropéens.

Le Mouvement Écologique est également membre du PAN (*Pesticide Action Network*) afin de mener une campagne encore plus cohérente contre l'utilisation des pesticides.

Le Mouvement Écologique est également membre du « *Right to Repair Network* », un réseau européen (qui milite pour le droit à la réparation), ainsi que de l'alliance allemande « *Runder Tisch Reparatur* ».

INFORMATIONS SUR L'ENGAGEMENT MONDIAL DE PEOPLE

Depuis des années, des rapports des organisations membres de FoE sont régulièrement publiés dans le « *Kéisecker info* » et sur le site web du Mouvement Écologique.

Ces articles ont pour but de montrer que partout dans le monde, des personnes militent pour un monde meilleur et plus juste – même dans des pays où un tel engagement est bien plus difficile qu'au Luxembourg. En même temps, la solidarité mondiale est une source d'inspiration !

ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE MERCOSUR : LA RÉSISTANCE SE POURSUIT

En 2025, la résistance contre l'accord controversé du Mercosur – l'accord entre les États d'Amérique du Sud et l'Europe – s'est poursuivie.

- **Lettre ouverte au gouvernement : « Mettez fin à cet accord de libre-échange néfaste »**

Avant tout pour des raisons géopolitiques, les gouvernements se sont prononcés en 2025 en faveur de cet accord, y compris ceux qui s'en montraient encore extrêmement sceptiques il y a peu. Le gouvernement luxembourgeois a lui aussi semblé changer de position en 2025.

L'ASTM, Forum Politique (une alliance d'organisations de développement), Greenpeace Luxembourg et le Mouvement Écologique ont appelé les ministres compétents, dans une lettre ouverte, à dire clairement non à cet accord, qui favorise la déforestation, les violations des droits humains, l'exploitation, etc.

D'autant plus que l'accord UE-Mercosur, selon des experts internationaux, ne devrait apporter que des avantages économiques très limités, mais causerait d'importants dommages sociaux, écologiques et économiques



(problèmes majeurs : surproduction de monocultures d'exportation dans les pays du Sud, mise en péril des structures agricoles à petite échelle, accélération de la déforestation, etc.).

L'accord renforce également une logique commerciale hiérarchique entre les pays industrialisés et les pays exportateurs de matières premières et aggrave les inégalités existantes.

Les organisations signataires ont donc appelé à un rejet clair de l'accord et à une politique commerciale qui place au centre les normes de qualité, l'agriculture à petite échelle, les droits humains et un développement durable et juste.

- **Conférence : « Les conséquences fatales d'un accord commercial « UE-Mercosur » : le point de vue d'un scientifique brésilien »**

Le 26 juin 2025, le professeur Antônio Inácio Andrioli, agronome et philosophe brésilien, s'est exprimé lors d'une conférence organisée par le Mouvement Écologique et l'ASTM sur les conséquences sociales et écologiques de l'accord UE-Mercosur prévu. Il a clairement averti que cet accord sert avant tout les intérêts des grandes entreprises et met en danger les petits agriculteurs, les peuples autochtones et les défenseurs de l'environnement.

Au cours de la discussion, il est apparu clairement que les grands propriétaires terriens des États du Mercosur exercent une influence politique considérable, tandis que les marchés locaux et les structures paysannes s'affaiblissent. Andrioli a appelé à une politique commerciale fondée sur la solidarité, des partenariats équitables et la responsabilité écologique, et s'est clairement prononcé contre la ratification de l'accord sous sa forme actuelle.

En conclusion de la soirée, il a été souligné que cet accord ne présente pas seulement des risques écologiques, mais qu'il aggrave également les inégalités structurelles. Même si les agriculteurs européens seraient eux aussi

à une concurrence accrue et à des importations problématiques, ce sont les États du Mercosur eux-mêmes qui subiront les conséquences les plus dramatiques : poursuite de la déforestation, augmentation de l'utilisation de pesticides, concentration de la propriété entre les mains d'une poignée d'acteurs et bouleversements sociaux.

LES TRIBUNAUX D'ARBITRAGE MENACENT ÉGALEMENT LES OBJECTIFS CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE L'EUROPE !

Le Luxembourg est actuellement poursuivi pour 16 milliards de dollars par l'oligarque russe Mikhaïl Fridman parce que notre pays a gelé ses avoirs dans le cadre des sanctions de l'UE suite à l'invasion russe de l'Ukraine.

Cette affaire illustre un problème fondamental et de grande portée : grâce aux mécanismes dits de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE), inscrits dans plus de 1 000 traités bilatéraux d'investissement, les investisseurs étrangers peuvent contourner les tribunaux nationaux et poursuivre les gouvernements en dommages-intérêts devant des tribunaux d'arbitrage privés.

L'affaire Fridman n'est pas un cas isolé : « *Friends of the Earth* » et ses organisations partenaires ont montré, à l'aide de dix études de cas actuels provenant de l'UE, comment l'ISDS est également utilisé pour contester des mesures de sécurité nationale, des taxes sur les bénéfices exceptionnels ou des décisions environnementales rendues par des tribunaux nationaux. Ce mécanisme place les profits privés au-dessus de la démocratie, de la protection sociale et environnementale, sapant ainsi la capacité de l'UE et de ses États membres à gouverner de manière souveraine.

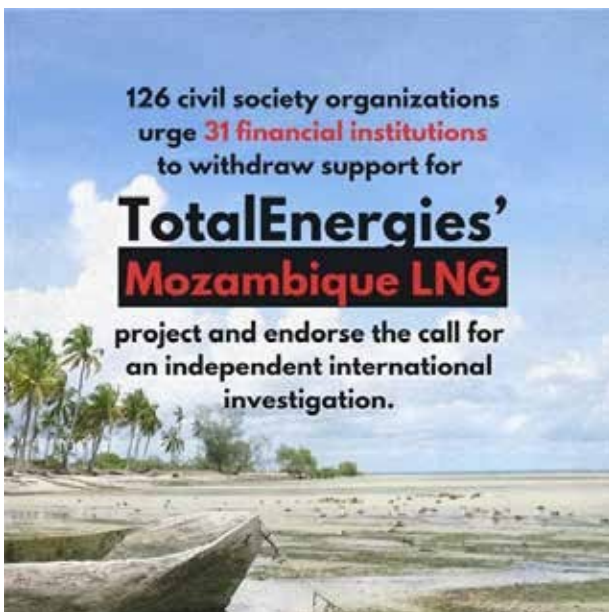
Le Mouvement Écologique et une large coalition d'organisations européennes réclament donc la résiliation systématique de ces accords obsolètes et la suppression de ces tribunaux problématiques, et ont présenté un dossier contenant 10 cas problématiques illustratifs, dont l'affaire Fridman.



INITIATIVES ET CAMPAGNES À L'ÉCHELLE DE L'UE : CONTRE L'ASSOULISSEMENT RÉGLEMENTAIRE

De nombreuses initiatives paneuropéennes ont été soutenues :

- **Campagne #HandsOffNature** : en septembre 2025, Meco, en collaboration avec natur&ëmwelt, des centaines d'ONG et plus de 65 000 citoyens européens, a appelé à ne pas affaiblir la législation environnementale de l'UE. L'objectif était de maintenir les mesures de protection existantes en matière de conservation de la nature, des forêts et de l'eau, notamment le règlement de l'UE sur la déforestation, la directive-cadre sur l'eau, la directive «Habitats» et la loi sur la restauration. Les citoyens ont pu faire part directement de leur point de vue via la plateforme de la Commission européenne. La campagne #handsoff se poursuivra également en 2026 avec diverses actions.
- **Loi européenne sur les sols (loi sur la surveillance des sols)** : en octobre, Meco, en collaboration avec 50 autres ONG, a fait campagne en faveur d'une loi à l'échelle de l'UE visant à protéger et à restaurer les sols dégradés. Le Parlement européen a adopté cette loi le 23 octobre 2025.
- **Normes alimentaires inégales au sein de l'UE** : en collaboration avec d'autres organisations, le Meco a souligné les inégalités entre les normes relatives aux pesticides sur les importations et a appelé à des limites plus strictes concernant les substances interdites.
- **Ne pas réduire le statut de protection du loup** : en 2025, le Mouvement Ecologique, aux côtés de plus de 200 organisations environnementales européennes, a signé une lettre adressée à tous les ministres de l'Environnement de l'UE exigeant que le statut de protection du loup ne soit pas abaissé au niveau national. Et ce, bien que l'UE l'ait récemment rétrogradé de « strictement protégé » à « protégé ». Les organisations ont souligné que cette décision contredit les preuves scientifiques, car le loup continue de se trouver dans un état de conservation défavorable dans six des sept zones biogéographiques de l'UE. La Cour de justice de l'Union européenne avait également confirmé en juin 2025 que chaque État membre doit garantir de manière indépendante un état de conservation favorable. Au lieu d'appels à l'abattage motivés par des considérations politiques, les ONG ont plaidé en faveur de stratégies de coexistence coopératives – comprenant la protection du bétail, des mesures préventives et des régimes d'indemnisation équitables. Le loup, en tant que succès de conservation et élément important de la biodiversité européenne, devrait continuer à être protégé au Luxembourg sur la base de données scientifiques.



Ces initiatives témoignent de l'engagement continu du Mouvement Ecologique en faveur de la protection de l'environnement et de la santé, de la biodiversité et de l'agriculture durable, tant au niveau national qu'au niveau de l'UE.

PROBLÈMES FINANCIERS CHEZ « FRIENDS OF THE EARTH INTERNATIONAL » - ELO ZIET D'SOLIDARITÉIT !

Après une réduction significative des financements publics accordés aux ONG environnementales tant au niveau européen qu'international, *Friends of the Earth International*, l'alliance mondiale dont le Mouvement Ecologique est membre, s'est retrouvée dans une situation financière très difficile.

Ces coupes affaiblissent considérablement le fonctionnement et la voix de la société civile ainsi que l'engagement au niveau international et européen (et aussi, en partie, dans les États membres). L'importance de ces organisations est primordiale, surtout en ces temps où des reculs massifs dans le domaine écologique sont prévus et où l'influence des lobbies économiques ne cesse de croître.

En tant que coordinateur des structures nationales « *Friends of the Earth* » à travers le monde, FOE International joue un rôle central dans le soutien aux initiatives en faveur du climat et de la justice sociale dans les pays du Sud. La suppression des possibilités de cofinancement pour les programmes dans ces pays a entraîné une réaction en chaîne dramatique pour de nombreuses organisations nationales.

Le 30 juin, une assemblée générale extraordinaire s'est tenue afin de trouver une solution commune pour maintenir les activités et continuer à financer les programmes internationaux. Des coupes budgétaires importantes, une mobilisation extraordinaire des réserves et, en partie, une réorganisation ont été décidées. En conservant un cœur de métier solide, *les Amis de la Terre* mettent davantage l'accent sur la collecte de fonds afin de consolider leurs finances.

En tant que représentant luxembourgeois de « *Friends of the Earth* », le Mouvement Ecologique a participé à cette assemblée générale et a exprimé sa solidarité avec l'organisation mère.

MECO SOUTIENT LES REVENDICATIONS EN FAVEUR DE CADRES DURABLES POUR L'IA

L'application de l'intelligence artificielle (IA) se généralise dans tous les secteurs, en particulier dans les domaines de la science et des affaires. Ces technologies sont présentées comme porteuses d'avenir, mais elles ont déjà des impacts considérables en termes d'émissions de CO_2 , ainsi que de consommation d'eau et d'électricité. C'est pourquoi le MECO soutient les revendications de CAN Europe : pas de combustibles fossiles, une restriction ciblée de l'utilisation pour soulager les réseaux, des chaînes d'approvisionnement durables avec une participation équitable, et une meilleure transparence dans l'utilisation de l'IA.



RÉSISTANCE CONTRE « ASSOULISSEMENT » DE LA POLITIQUE CLIMATIQUE EUROPÉENNE

La pression en faveur de la « déréglementation » à Bruxelles est considérable. Malheureusement, cela cache une remise en cause des objectifs clés visant à rendre l'Union plus durable.

Outre le paquet « Omnibus », qui visait à réduire la responsabilité des grandes entreprises dans leurs chaînes d'approvisionnement (CSDD), les objectifs en matière de biodiversité et de climat sont également remis en cause.

Par exemple, de nouveaux instruments sont en discussion, censés contribuer à la réalisation de ces objectifs – sans pour autant décarboner l'économie européenne. Il s'agit notamment de l'intégration de certificats de CO₂ provenant de pays non membres de l'UE ou de technologies de capture du carbone encore très immatures. Il est nécessaire de maintenir une politique climatique européenne ambitieuse et déterminée.

Dans ce contexte, MECO soutient les mesures initiées par l'organisation partenaire CAN Europe : la signature d'une lettre préparée par CAN Europe à l'intention de la Commission européenne, et la rédaction conjointe d'une lettre spécifique avec l'ASTM à l'attention de la ministre de l'Environnement, Serge Wilmes.

SOUTIEN INTERNATIONAL

Le Mouvement Ecologique a manifesté sa solidarité avec des initiatives mondiales menées par des organisations partenaires dans de nombreuses lettres.

Par exemple, dans une lettre adressée aux institutions financières impliquées dans le projet GNL Mozambique. Dans cette lettre, de nombreuses organisations de la société civile formulent de graves allégations de violations des droits humains survenues fin 2024 autour d'une installation d'extraction de gaz.

Les institutions financières n'ayant toutefois pas encore pris position publiquement sur le massacre présumé de civils, le collectif de 126 organisations de la société civile, dont le Mouvement Ecologique, a réitéré sa demande, 2025, sa demande d'une enquête internationale indépendante visant à clarifier les circonstances de ce massacre présumé, ainsi que la suspension du soutien au projet GNL du Mozambique jusqu'à ce que les résultats de cette enquête soient disponibles.

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LA BIODIVERSITÉ : LE LUXEMBOURG DOIT ENFIN ASSUMER SES RESPONSABILITÉS POUR LA PRÉSERVATION DE NOTRE SYSTÈME DE SOUTIEN À LA VIE !

En octobre 2024, la 16e Conférence des Nations unies sur la biodiversité de la Convention sur la diversité biologique s'est tenue à Cali, en Colombie. En amont, le Mouvement Écologique avait formulé ses recommandations et, dans un communiqué de presse, avait appelé le gouvernement luxembourgeois et, surtout, la ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, Serge Wilmes, à assumer leurs responsabilités en matière de conservation de la biodiversité au Luxembourg.

Pour le Mouvement Écologique, il était extrêmement étrange que, seulement un mois avant cette conférence internationale sur la biodiversité, les États membres de l'UE aient voté en faveur d'un déclassement du statut de protection du loup – et que le Luxembourg figure parmi les partisans de cette mesure. Cela semble donc presque schizophrénique, sachant que lors de la Conférence mondiale sur la biodiversité, les pays du Sud sont exhortés à redoubler d'efforts pour protéger leurs grands carnivores...

Il semble donc plus facile de prêcher l'eau tout en buvant du vin : le riche Luxembourg lui-même manque depuis des années ses propres objectifs visant à freiner les pertes rapides de biodiversité pour lesquelles nous voulons convaincre d'autres pays... En octobre, rien n'indiquait que le ministre de la Biodiversité lui-même prendrait ses responsabilités ici, chez nous. Au lieu de prendre des mesures claires pour renforcer la protection de la nature, il a même soutenu l'affaiblissement de la loi sur la protection de la nature dans le cadre du projet gouvernemental « Construire plus et plus vite » (pour notre campagne à ce sujet, voir le chapitre séparé).

La conclusion du Mouvement Ecologique est donc la suivante : les conférences comme celle sur la biodiversité mondiale sont importantes. Mais la crédibilité politique – et le succès en matière de protection de la biodiversité – s'acquiert avant tout par des actions concrètes dans son propre pays. C'est là que la ministre Wilmes est enfin mise à l'épreuve, pour agir de manière cohérente en collaboration avec le ministère de l'Agriculture.



Le Mecoskop

la legislature 2023-2028

Un baromètre pour l'évaluation de la mise en œuvre des promesses du gouvernement issues de l'accord de coalition

Deux ans après le début de la nouvelle législature, le Mouvement Ecologique a mis à jour et perfectionné son outil d'analyse, le « Mecoskop ».

L'objectif reste de vérifier en toute transparence si le gouvernement met effectivement en œuvre les objectifs formulés dans l'accord de coalition en matière de développement durable.



LE MECOSCOPE – UNE APPROCHE CRITIQUE ET CONSTRUCTIVE À L'ÉGARD DU GOUVERNEMENT LES YEUX SONT BRAQUÉS

La question fondamentale est la suivante :

Le gouvernement met-il en œuvre ce qu'il a annoncé dans son programme gouvernemental ?

Le Mecoskop le montre clairement. Il indique dans quelle mesure le gouvernement a progressé – ou non – dans des domaines clés du développement durable. Parallèlement, le Mecoskop vise à inciter les ministères à s'attaquer aux mesures promises avec la détermination nécessaire.

Pour cette analyse, **77 engagements clés du gouvernement** dans le domaine du « développement durable » ont été sélectionnés – exclusivement ceux que le Mouvement Ecologique traite activement ou qui sont particulièrement pertinents du point de vue de la durabilité.

COMMENT FONCTIONNE LE MECOSKOP ?

Toutes les promesses sont évaluées de la manière la plus objective possible.

Pour plus de clarté, on distingue quatre étapes de progression, comme déjà indiqué dans le premier rapport :

1. ***pas encore commencé***
2. ***en cours de mise en œuvre***
3. ***en cours de mise en œuvre***
4. ***mis en œuvre***

Des photos des ministres responsables permettent également d'identifier clairement le ministère compétent.

Dans la mesure du possible, la **qualité de la mise en œuvre** est également évaluée : il peut arriver que les mesures aient été prises en compte, mais que leur mise en œuvre soit problématique ou insuffisante du point de vue du Mouvement Ecologique.

Le Mecoskop est mis à jour **en continu, au moins tous les six mois**, afin de refléter les progrès réels.

Bilan des premières années du gouvernement

L'analyse dresse un bilan mitigé, mais fondamentalement très négatif :

Dans certains domaines politiques, des progrès étaient évidents, tandis que d'autres n'ont pratiquement pas avancé. En décembre 2025, la situation était la suivante :

- 38 des promesses faites n'ont pas été tenues (alors que près de

moitié du mandat législatif est déjà écoulée !) ;
38 en sont à un stade initial de mise en œuvre ;

- une seule en est à un stade avancé de mise en œuvre ;
- aucune mesure n'a été mise en œuvre dans son intégralité.

Le Mouvement Ecologique a ensuite procédé à une analyse détaillée du travail du gouvernement au cours des premières années de la législature, en s'appuyant notamment sur le Mecoskop.

Conclusion : il faut malheureusement constater que ce gouvernement n'est actuellement pas à la hauteur de ses propres ambitions. Il ne met pas (encore) suffisamment en œuvre, dans le domaine du développement durable, ce qu'il a promis à son électorat.

Les problèmes centraux :

1. Une lacune majeure : l'attitude problématique du gouvernement face aux défis sociaux et écologiques actuels
2. Les intérêts économiques à court et moyen terme sont au centre des préoccupations – un manque de compréhension écologique
3. Les objectifs de préservation des fondements de la vie et de construction d'un avenir positif ne seront pas atteints avec des mesures purement fragmentaires.
4. Un ministère de l'Environnement, de la Biodiversité et du Climat au poids politique faible – manque d'intégration des questions écologiques dans les ministères sectoriels
5. Un certain dialogue avec la société civile existe – mais un véritable échange axé sur les solutions nécessite davantage
6. Sous prétexte de réduire la bureaucratie : déréglementation – au Luxembourg et au niveau de l'UE.

En 2026, le Mecoskop reprendra son rôle et demandera des comptes au gouvernement !

Le Mecoskop est disponible en allemand, en français et en anglais.



08

Pour une démocratie dynamique

Une démocratie vivante – offrant de larges possibilités d'information et de participation aux citoyens – est le fondement même de la cohésion sociale.

Si nous voulons rendre notre société et notre système économique plus durables, un changement « culturel » est également nécessaire.

Il faut s'éloigner du consumérisme et d'une culture de la concurrence pour aller vers la coopération et la justice sociale.

C'est pourquoi l'engagement en faveur d'une culture diversifiée du débat et de la prise de décision revêt une importance particulière lorsqu'on s'engage en faveur d'une société durable.

L'ÉDUCATION : UN PILIER DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En début d'année, le Mouvement Ecologique, en collaboration avec move., a organisé une soirée d'information passionnante sur la recherche sur la jeunesse.

Les résultats de l'étude *Shell*, l'une des principales enquêtes sur les attitudes et les valeurs des jeunes, y ont été présentés. Cette étude, considérée comme une référence en matière de recherche sur la jeunesse, est menée depuis 1953. Ingo Leven, responsable du département de recherche « Famille, Éducation, Société civile » à l'institut de recherche Verian (anciennement Kantar Public) et coauteur de la 19e étude Shell sur la jeunesse, a présenté les résultats.

La Dr Caroline Residori, chercheuse en jeunesse à l'Université du Luxembourg et co-auteur de l'« *Enquête sur la jeunesse au Luxembourg* », ainsi qu'Andreas Heinen, sociologue diplômé et chercheur en jeunesse, ont donné un aperçu des résultats et des développements actuels de la recherche concernant le rôle sociopolitique des jeunes au Luxembourg.

Une soirée très stimulante, devant un public mixte composé d'adultes et de jeunes. Un consensus s'est dégagé sur la nécessité d'approfondir les conclusions de la soirée.

Ce point a été en partie abordé lors d'un événement de suivi le lendemain matin, où une discussion intéressante a eu lieu avec des professionnels et des jeunes sur les conclusions à tirer de ces résultats pour le travail avec les jeunes.

Ces deux événements ont été très inspirants.

SOCIÉTÉ CIVILE : UNE OPPOSITION CRITIQUE – DANS UNE DÉMOCRATIE VIVANTE

Un collectif de plus de 30 organisations de la société civile (organisations environnementales, organisations de solidarité internationale, de justice sociale et de défense des droits de l'homme), dont le Mouvement Ecologique, s'est constitué fin 2024 sous le nom de Voço. L'objectif commun : défendre une démocratie vivante et le respect du travail de la société civile.

Le point de départ de cette initiative a été l'affaire Caritas, mais aussi diverses déclarations de membres du gouvernement qui donnaient l'impression que celui-ci remettait en cause le rôle important de la société civile.

En 2025, les activités se sont poursuivies : par exemple, un échange a eu lieu avec le ministre d'État Luc Frieden sur le rôle de la société civile et des dossiers clés (liberté d'information, nouvelle législation sur les associations, etc.). La rencontre a été constructive, mais aucune décision n'a été prise.

Au cours de l'année, Voço a publié diverses déclarations, par exemple par exemple sur la loi dite « sur l'expulsion ».

POUR UN MEILLEUR ACCÈS À L'INFORMATION POUR LES CITOYENS !

L'accès à l'information pour les citoyens est régi par la loi du 14 septembre 2018 (*administration transparente et ouverte*). Malheureusement, il s'agit d'une loi extrêmement imparfaite. Cela était connu dès le départ, c'est pourquoi la Chambre des députés, lors de l'adoption de la loi, avait déjà décidé que la nouvelle loi devait être évaluée deux ans après son entrée en vigueur.



Malheureusement, cela est resté jusqu'à présent une promesse ; dans la pratique, très peu de choses ont été faites. C'est pourquoi le Mouvement Ecologique continue de militer sans relâche pour l'amélioration de la loi à travers diverses lettres, déclarations et discussions.

Il est important pour le Mouvement Ecologique que l'on puisse toujours faire appel à la « commission d'accès aux documents » lorsque les demandes adressées au secteur public restent sans réponse.

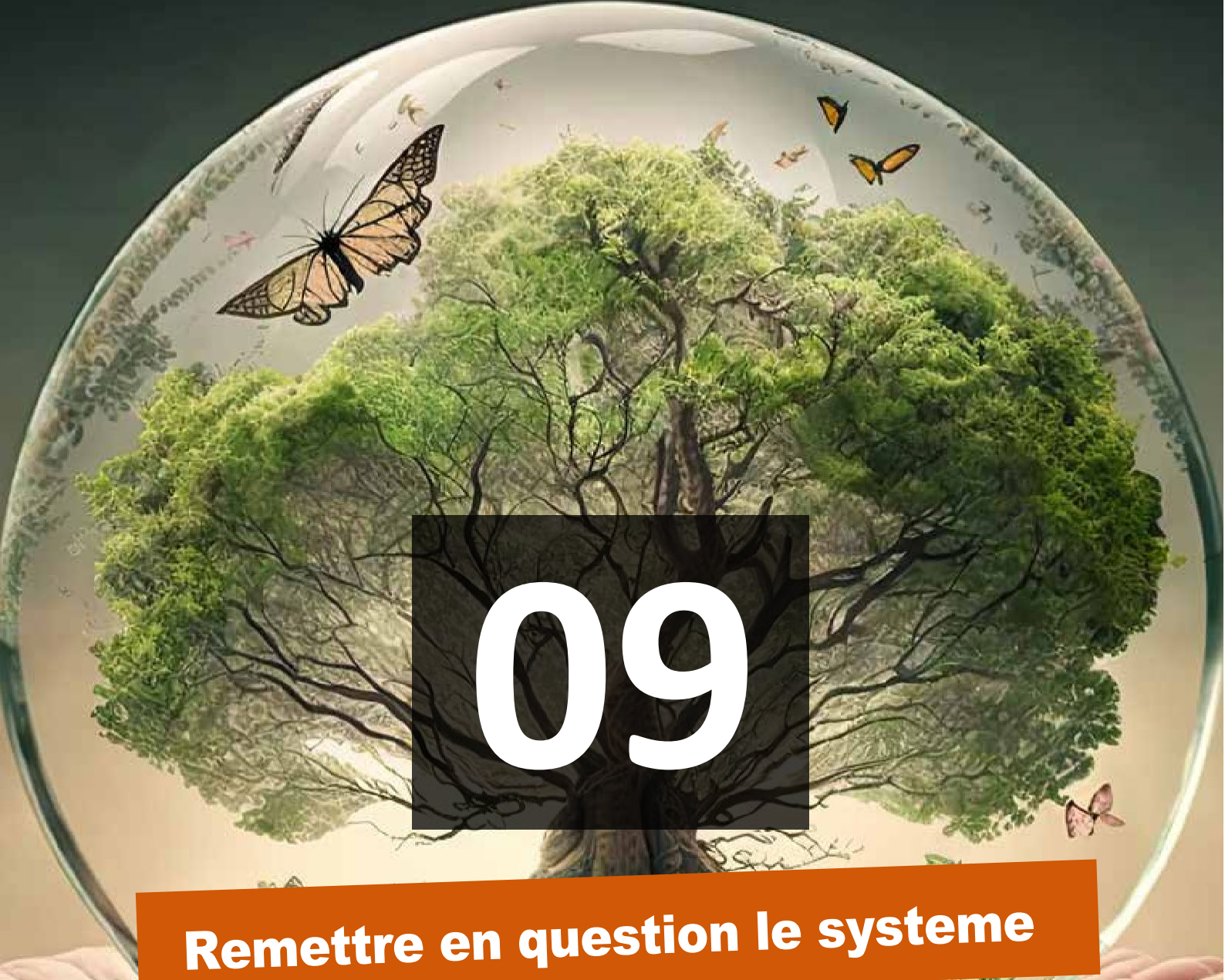
« COMMISSION D'ACCÈS AUX RENFORCER LA DÉMOCRATIE ET LES DROITS CIVILS !

Construire une société durable et résiliente pour demain nécessite, plus que jamais, des échanges ouverts, la prise en compte d'arguments factuels, ainsi que des droits civiques développés et une éducation politique moderne. Malheureusement, le Luxembourg est loin de ces objectifs. Cela rend l'engagement de la société civile, et en particulier celui du Mouvement Ecologique, d'autant plus important.

C'est pourquoi la question de la « société civile » est un fil rouge qui traverse l'ensemble des activités du Mouvement Ecologique.

Dans diverses propositions législatives et dossiers, l'organisation plaide systématiquement en faveur d'une bonne politique d'information et d'une large participation citoyenne. Elle conseille également les citoyens qui souhaitent obtenir des informations sur leurs droits civiques ou sur les possibilités de s'impliquer.





09

Remettre en question le système

Notre modèle actuel de société et d'économie n'est pas durable. Non seulement les scientifiques, mais aussi les experts en économie et en finance l'ont démontré dans de nombreuses publications.

C'est également la conviction fondamentale du Mouvement Ecologique, qui suit ces travaux depuis des années.

Nous avons besoin d'un nouveau consensus social sur les piliers sur lesquels nous voulons construire notre système économique à l'avenir – dans le respect des limites écologiques de la planète et de la justice distributive mondiale.

Il faut donc un échange et une discussion sur des questions fondamentales, telles que la manière dont nous envisageons le monde de demain et le type de planète que nous voulons laisser aux générations futures.

Pour cela, il est également essentiel d'avoir des visions positives de l'avenir. Aujourd'hui, personne ne peut encore dire comment un système économique « durable » en détail, car il y a trop de leviers à actionner. Mais les étapes importantes à franchir sont connues.

C'est pourquoi le Mouvement Ecologique a été une nouvelle fois très actif en 2025, afin d'enrichir le débat dans l'esprit d'une transformation progressive du système actuel.

POUR UN MODÈLE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DURABLE !

Notre modèle socio-économique actuel n'est pas durable. Cela a été démontré dans de nombreuses publications, non seulement par des scientifiques, mais aussi par des experts économiques et financiers. C'est cette conviction fondamentale qui guide le travail du Mouvement Écologique depuis des années.

Nous avons besoin d'un nouveau consensus social sur les piliers sur lesquels nous voulons construire notre système économique à l'avenir – dans le respect des limites écologiques de la planète et de la justice distributive mondiale.

Un échange et une discussion s'imposent donc sur des questions fondamentales : comment définissons-nous aujourd'hui le « bien vivre » dans le respect des limites planétaires et de la justice mondiale, comment imaginons-nous le monde de demain, et quel genre de Terre voulons-nous laisser aux générations futures ?

Avant tout, il faut des visions positives pour l'avenir. Car on le sait : la croissance matérielle ne rend pas les gens plus heureux. Ce qui est plus crucial pour cela, ce sont de bonnes relations sociales, la justice, le sentiment d'autonomie personnelle...

Aujourd'hui, personne ne peut dire en détail à quoi ressemblera finalement un système économique « durable » servant de base à une « bonne vie » ; de nombreux leviers doivent être actionnés. Mais les étapes importantes pour y parvenir sont connues.

C'est pourquoi, en 2025, le Mouvement Écologique s'est une nouvelle fois montré très actif pour enrichir le débat en faveur d'une transformation progressive du système actuel. Le sujet a été abordé à plusieurs reprises dans diverses déclarations, discussions, conférences, tables rondes, etc.

LA DÉPENDANCE DU SYSTÈME DE RETRAITE À L'ÉGARD D'UNE CROISSANCE CONSTANTE ET LES QUESTIONS QUI SE POSENT

La conviction que l'économie continuera de croître comme au cours des années ou des décennies passées repose sur des fondements fragiles.

Les tensions géopolitiques et leurs effets le démontrent amplement – d'un point de vue écologique, cet objectif est également manifestement absurde : cela a été amplement démontré, entre autres, par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Le fait est toutefois que le financement du système de retraite actuel au Luxembourg repose sur une croissance continue : tant du produit intérieur brut que du nombre de personnes actives. On part notamment du principe que le nombre de salariés augmentera régulièrement et que la productivité progressera de manière significative. Si ces évolutions ne se concrétisent pas, le financement s'effondrera à moyen terme.

Le modèle actuel du système de retraite est-il donc un moteur de croissance ?

Oui et non : grâce à des réformes de son financement, il pourrait être conçu indépendamment de la croissance, mais il faut pour cela une volonté politique.

Le Mouvement Écologique attire l'attention sur cette situation depuis des années et a donc chargé, entre autres, l'*Institut autrichien de recherche économique* (WIFO) d'analyser dans quelle mesure « plausible » que l'économie luxembourgeoise, avec la clé de financement actuelle, puisse effectivement assurer le financement du système de retraite. Les conclusions des auteurs étaient révélatrices : le financement selon le modèle actuel n'est en aucun cas sur des bases solides.

Cette analyse et les multiples interventions du Mouvement Écologique sur cette question ont probablement aussi été le facteur décisif pour que le Mouvement Écologique 2025 soit invité, en tant que seule organisation environnementale, à la « table des retraites » du gouvernement à Bourg-lénster (aux côtés, entre autres, des salariés et des employeurs).

Obsession de la croissance et démocratie – COMMENT ASSURER LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE ?

Les conférences enrichissent la formation de l'opinion au Luxembourg. Elles revêtent une importance particulière en période de bouleversements. Il va sans dire que pour le Mouvement Écologique, les événements liés à la question de la croissance et du système présentent un intérêt particulier.

Dans le cadre de la série : « *Aborder les crises climatiques et de la biodiversité de manière cohérente et socialement juste : quelles sont les conditions préalables ? Comment réussir la transition !* », le Mouvement Écologique a organisé les conférences suivantes, en partie avec des partenaires :

- 5 février 2025 – *La société échoue-t-elle dans la lutte contre le changement climatique ? Quelles conclusions concrètes peut-on en tirer ?* avec Jens Beckert, directeur de l'Institut Max Planck pour l'étude des sociétés et professeur de sociologie à Cologne.
- Lors d'un événement Zoom réunissant près de 100 personnes intitulé : « *Des discussions chargées d'émotion – une chance pour la conception de l'avenir et de la transition ?* », la Prof. Dr Maren Urner, neuroscientifique, autrice et professeure de conception de la transformation, a présenté de nouvelles idées pour aborder les crises actuelles d'un point de vue neuroscientifique.
- « *Combien suffit-il ? Bien vivre sans compromettre les fondements de la vie : le rôle du mode de vie* » était ensuite le thème abordé par la Dr Elisabeth Dütschke, chercheuse senior à l'Institut Fraunhofer pour la recherche sur les systèmes et l'innovation. L'intervenante a su présenter le sujet tant d'un point de vue psychologique que pratique. Le podcast vaut vraiment la peine d'être écouté.

Ces événements attirent toujours un public nombreux et offrent un éclairage sur ces défis sociétaux très importants, mais complexes.



OVERSHOOTDAY

En 2025, le Luxembourg s'est une nouvelle fois hissé sur le podium des lauréats. En tant que deuxième pays au monde, nous avons atteint le Jour du dépassement à l'échelle mondiale. Une raison suffisante pour que le Mouvement Écologique innove en publiant des annonces d'une page entière. Avec un message clair à l'intention du grand public et des responsables politiques : cette date doit être repoussée, ce que nous pouvons réaliser si nous le voulons... et cela présente même des avantages pour nous tous. Allons-y !

TAXER LES SUPER-RICHES – UN AVENIR DURABLE POUR TOUS !

En 2024, le Mouvement Écologique a soutenu l'initiative paneuropéenne a soutenu l'initiative « *Taxer les super-riches* ». Bien que le seuil requis pour une initiative citoyenne européenne n'ait pas pu être atteint à l'époque, les experts et la société civile du monde entier s'engagent de plus en plus en faveur d'une fiscalité plus juste pour les super-riches. C'est essentiel pour une transition socio-écologique.

Le Mouvement Écologique reste actif au sein de l'alliance et aborde régulièrement la question de la justice sociale.

DISCOURS SUR L'ÉTAT DE LA NATION : « DÉCEVANT ET INQUIÉTANT – « DÉCEVANT DU POINT DE VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN AVENIR DURABLE »

... c'est ainsi que le Mouvement Écologique a commenté le discours du Premier ministre Luc Frieden en mai 2025.

Selon le Mouvement Écologique, ce discours a révélé une attitude problématique de la part du ministre d'État face à la question centrale du développement durable et aux défis aigus posés par les crises climatiques et de la biodiversité. Ces défis centraux ne figurent apparemment pas sur la liste des priorités du gouvernement, pas plus que la question de la répartition équitable des richesses.

Malheureusement, on donne encore l'impression que la transition socio-écologique est possible grâce à des actions de « *bonne volonté* » et à une simple sensibilisation, ce qui n'est pas le cas.

Parallèlement, cependant, des mesures de déréglementation sont constamment mises en avant – en particulier au niveau de l'UE. Une analyse du discours de la ministre d'État a donc été publiée.

ENTRETIEN INFORMATIF AVEC LE MINISTRE DES FINANCES GILLES ROTH

Lors d'un entretien avec le ministre des Finances G. Roth, des dossiers clés du point de vue du développement durable, qui concernent directement le ministère des Finances, ont été abordés.

Par exemple, le concept de « *Green Budgeting* ». Celui-ci prévoit que le budget de l'État soit spécifiquement examiné afin de détecter les dépenses contre-productives en matière de climat et d'environnement. De nombreux pays ont déjà introduit cet instrument ou sont en train de le mettre en œuvre progressivement. Cela garantit, d'une part, que les fonds publics ne soient plus dépensés en contradiction avec les objectifs sociétaux (à savoir la protection du climat et de la biodiversité) et, d'autre part, que de nouvelles ressources financières soient disponibles pour des mesures pertinentes.

Le ministre des Finances, Gilles Roth, s'est montré ouvert à l'introduction d'un tel instrument, à condition que les structures budgétaires existantes ne soient pas remises en cause. Ses collaborateurs sont déjà en discussion avec des experts étrangers à ce sujet.



L'instrument « *PIBien-être* » a également été abordé. Il a été intégré pour la première fois dans le budget 2026, bien que malheureusement de manière encore assez insatisfaisante. Les indicateurs retenus sont certes discutables. Mais au moins un premier pas a été franchi, et le ministre est disposé à optimiser cet instrument.

Parmi les autres thèmes abordés figuraient le **plan social climatique** destiné à soutenir les ménages les plus fragiles financièrement, la **réforme fiscale durable** et un **système de « malus »** pour les véhicules à fortes émissions. Enfin, la **transition de la taxe sur le CO₂** vers le système d'échange de quotas d'émission ETS2 a été discutée, le Mouvement Écologique estimant qu'une approche progressive et des mesures de compensation sociale étaient nécessaires.

Les **tribunaux d'arbitrage** controversés ont également été abordés : ceux-ci permettent aux entreprises de poursuivre les États en justice pour obtenir des milliards d'euros de compensation si des mesures de protection de l'environnement ou du climat réduisent leurs profits. Le Luxembourg est actuellement concerné, entre autres, par « l'affaire Fridman » (voir UE/International).



EN DIALOGUE AVEC LES ACTEURS POLITIQUES

C'est précisément le défi que représente la refonte durable de notre modèle social et économique qui nécessite un dialogue étroit. C'est pourquoi diverses discussions ont eu lieu, notamment avec le ministre de l'Économie et de l'Énergie, Lex Delles, avec la ministre de l'Environnement, Serge Wilmes (suppression des subventions contre-productives, conception de la taxe ^{carbone} réalisation d'un test de résistance pour le développement du Luxembourg...) et avec le ministre des Finances, Gilles Roth.



10

Réutiliser, réparer, partager

Éléments d'une nouvelle économie

Sortir de la dépendance à la croissance économique, protéger nos systèmes vitaux – la biodiversité et le climat –, renforcer l'entraide et la solidarité, promouvoir le bien commun... tous ces objectifs positifs sont intrinsèquement liés à la promotion du « Réutiliser – Réparer – Partager ».

C'est pourquoi le Mouvement Ecologique s'implique fortement dans ce domaine, souvent en collaboration avec l'Oekozer Pafendall et, grâce à un accord avec le ministère de l'Environnement, dans le cadre du projet « Rethink ».



SUR LA VOIE DU RECYCLAGE VERS LES CENTRES DE RESSOURCES : EXPÉRIENCES ET IDÉES TIRÉES DE LA PRATIQUE PAR LES COMMUNES ET LES SYNDICATS

Le 30 octobre 2025, le Mouvement Écologique et l'Oekozerter Pfafendall ont invité tout le monde au séminaire « *Du recyclage au centre de ressources* » au Centre Prince Henri à Walferdange, avec le soutien du ministère de l'Environnement et de la commune de Walferdange.

De nombreux participants issus des communes, de la gestion des déchets, des institutions sociales, des entreprises et des citoyens intéressés ont discuté des moyens de transformer les centres de recyclage en véritables centres de ressources. Des centres de ressources où la réutilisation, la réparation et le partage occupent une place centrale.

À l'aide d'exemples concrets, des approches et des concepts innovants ont été présentés pour montrer comment les centres de ressources peuvent devenir avec succès des lieux dédiés à l'économie circulaire et à la préservation des ressources, adaptés à la taille des communes. Ces exemples provenaient tant du Luxembourg que d'Allemagne.

Le séminaire a démontré de manière impressionnante l'impact potentiel de tels centres, y compris d'un point de vue social. En effet, les centres de ressources modernes vont bien au-delà de la gestion traditionnelle des déchets : ils peuvent devenir des lieux de rencontre importants pour la communauté, sensibiliser à l'économie circulaire et favoriser les interactions sociales. Ce faisant, ils offrent aux communautés de nombreuses possibilités d'organiser des activités supplémentaires : marchés thématiques de réutilisation (fournitures scolaires, livres, décorations de fête, etc.), « réutilisation sociale », etc.

Le séminaire a montré l'importance d'un tel échange et qu'il reste encore diverses questions à débattre au niveau national, par exemple celle de savoir si les communes peuvent accorder à leurs citoyens un accès préférentiel à leur centre municipal.

NOUVEAU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS DU LUXEMBOURG – UNE BONNE BASE, MAIS UNE MISE EN ŒUVRE FAIBLE

En 2025, le nouveau plan national de gestion des déchets et des ressources du Luxembourg a fait l'objet d'une consultation publique. Il s'agit d'un instrument important pour le développement futur de la gestion des déchets au Luxembourg et pour l'adaptation aux exigences nationales et européennes.

Dans une prise de position, le Mouvement Écologique salue les éléments clés de ce bilan.

Il estime toutefois que des améliorations sont nécessaires dans des domaines importants. Par exemple, le plan est à bien des égards assez vague et pas assez contraignant pour amorcer une véritable transition vers une économie circulaire.

Le Mouvement Écologique a donc exhorté le gouvernement à s'appuyer sur ce plan, en se concentrant particulièrement sur les mesures les plus pertinentes-nations à développer davantage, et de placer la prévention et la réutilisation, le renforcement des centres de ressources, la réduction des exportations massives, le suivi de l'« utilisation » des déchets exportés, l'ancrage local des activités de réparation et de réutilisation, ainsi que l'économie circulaire au centre des préoccupations.

Le présent plan devrait également être complété par un plan de financement contraignant ainsi que par une analyse des ressources humaines disponibles et des structures de gouvernance.





LA CAMPAGNE « FIXIT » SE POURSUIT

En 2025, le Mouvement Ecologique et l'Oekozer Pafendall, avec le soutien du ministère de l'Environnement, ont poursuivi la campagne « fixit! Réparer. Emprunter. Utiliser. ». L'objectif est de promouvoir la réparation, la réutilisation et le partage pour tous grâce à des conseils pratiques, renforçant ainsi l'économie du bien commun.

La campagne prône non seulement une consommation moindre et une meilleure protection des ressources, mais aussi un modèle économique alternatif. Dans le cadre de la campagne, le site web a été mis à jour avec de nouveaux conseils, et des modèles d'avis ont également été fournis aux communes pour leur « Buet ». Ces offres ont été utilisées par plusieurs communes tout au long de l'année et ont reçu des retours positifs.

En 2025, les contenus suivants ont été diffusés :

- « **Jouets et vêtements pour enfants – Mieux vaut les partager que les jeter** » – Initiatives et actions pour la réutilisation des jouets et des vêtements pour enfants.
- « **Les vélos d'occasion sont tout aussi bien pour rouler** » – Ces dernières années, on a assisté à un véritable boom du vélo, qui a désormais favorisé l'émergence d'un marché de l'occasion dynamique. La campagne Fixit met en avant des initiatives spéciales où des vélos d'occasion sont remis à neuf et vendus à des prix sociaux.
- « **Remis à neuf – des appareils électriques comme neufs** » – Dans le domaine des appareils électroménagers et des smartphones, une certaine dynamique se développe également, permettant de continuer à utiliser des appareils en très bon état à des prix plus abordables.

DES ATELIERS DE RÉPARATION LOCAUX PLUTÔT QUE LE REMPLACEMENT : 43 COMMUNES PROPOSENT DÉSORMAIS UNE « PRIME À LA RÉPARATION »

Il y a plus de dix ans, Wiltz est devenue la première commune du Luxembourg à introduire une aide financière pour la réparation d'appareils électroménagers : la « prime à la réparation ». Depuis lors, l'Oekozer Pafendall, le Mouvement Ecologique et Oekotopen.lu ont mené une campagne énergique en faveur de l'extension de cet instrument au niveau national

D'autres communes ont depuis emboîté le pas, de sorte qu'avec la commune de Schengen, ce sont au total 43 communes qui proposeront cette aide à partir de janvier 2026 – dans certaines, la prime vient compléter des subventions antérieures pour l'achat d'appareils neufs à haute efficacité énergétique, tandis que dans d'autres, elle les a remplacées. L'offre varie d'une commune à l'autre (en ce qui concerne le montant de la prime écologique, les réparations prises en charge, etc.).

Une réparation est particulièrement écologique pour les appareils ayant une « empreinte écologique » élevée : c'est-à-dire ceux contenant des matières premières précieuses et parfois critiques, tels que les appareils informatiques, pour lesquels la consommation de ressources lors de la production est bien plus problématique que leur consommation d'énergie ultérieure. Certaines communes suivent le guide de réparation d'Oekotopen.lu, qui comprend des critères pour la promotion des appareils à haute efficacité énergétique ainsi que pour des réparations respectueuses de l'environnement.

Contrairement à l'Autriche, à la France ou à certains Länder allemands, il n'existe actuellement au Luxembourg ni de lignes directrices nationales ni d'allocation de réparation à l'échelle nationale. Cependant, l'implication croissante des communes montre que la promotion de la réparation est de plus en plus considérée comme un élément permanent de la politique locale durable. Le Mouvement Ecologique a continué à s'engager dans ce sens en 2025.





11

Faire face à la crise faire avancer la transition climatique

Alors que la science nous exhorte à « urgence climatique » démontre que la catastrophe climatique devient de plus en plus évidente à l'échelle mondiale... la transition énergétique progresse malheureusement assez lentement.

Il est donc important que des organisations telles que le Mouvement Écologique plaident en faveur d'une politique énergétique qui prenne au sérieux la protection du climat et fasse avancer la transition énergétique.

Selon le Mouvement Écologique, des mesures concrètes en faveur de la transition énergétique auraient dû être mises en œuvre d'ici 2025.

Il est essentiel de mettre en place les bonnes incitations pour que la transition énergétique soit couronnée de succès. Une attention particulière doit être accordée aux ménages à faibles revenus.



LE MOUVEMENT ÉCOLOGIQUE LE DIT CLAIREMENT : LE GOUVERNEMENT RETARDE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DANS DES DOMAINES CLÉS

En réalité, un tollé national aurait dû éclater en milieu d'année, lors de la publication du rapport alarmant sur les émissions de CO_2 au Luxembourg pour 2024. Or, cela ne s'est pas produit : le ministère minimise la situation.

Une analyse plus approfondie menée par le Mouvement Ecologique a toutefois révélé que, même si les émissions de CO_2 diminuent, cette baisse n'est pas suffisante dans tous les secteurs.

En 2024, seules les réductions d'émissions dans le secteur des transports étaient conformes aux objectifs du Plan national énergie-climat (PNEC). Dans des secteurs clés, cependant, les réductions nécessaires n'ont pas été atteintes ou ont été largement manquées.

Dans certains cas, c'est même le contraire qui s'est produit : depuis 2025, les émissions du secteur industriel ont augmenté de 21 %. Dans le secteur du bâtiment, la réduction est de 19 % par rapport à 2005, alors que selon le Plan Climat-Énergie, une réduction de 64 % aurait dû être atteinte en 4 ans ! Dans le secteur de l'eau, nous en sommes à -3 %, alors qu'en 2030, ce chiffre devrait être de -40 % !

Néanmoins, le gouvernement a même tenté de présenter la situation sous un jour positif. Sans le Meco, cela aurait probablement réussi...

MOBILISATION INTERNATIONALE CONTRE LES RÉGLEMENTATIONS VISANT À PROTÉGER L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT

En 2025, au niveau de l'UE, sous prétexte de « simplification administrative » et de « compétitivité », des efforts considérables ont été déployés pour affaiblir les réglementations environnementales et sociales.

Face à ces développements inquiétants, le Mouvement Ecologique a notamment soutenu un appel lancé par plus de 470 organisations, syndicats et collectifs d'Europe et du monde entier pour s'opposer à la déréglementation poussée par la Commission européenne.

En cette période de crise climatique, de perte de biodiversité et d'inégalités croissantes, cette déréglementation et cet affaiblissement délibéré de règles et d'objectifs importants constitueraient un dangereux pas en arrière. Cela renforcerait principalement les grandes entreprises, tout en affaiblissant les objectifs de durabilité, les acteurs

de l'intérêt public et les processus démocratiques.

Le Mouvement Écologique, en revanche, appelle à renforcer, plutôt qu'à démanteler, les réglementations protectrices, à placer la société civile au cœur du processus européen et à garantir une transition écologique et sociale. Il exhorte la population à s'opposer à la déréglementation et à défendre une Europe qui protège les générations actuelles et futures.

ENSEMBLE CONTRE LA DÉRÉGLEMENTATION ET L'AFFAIBLISSEMENT DE LA POLITIQUE CLIMATIQUE EUROPÉENNE

2025 a également été l'année où la politique climatique européenne et les objectifs d'émissions ont été soumis à une forte pression. Conjugué à la déréglementation prévue dans le domaine de la protection de la nature, de la législation sur la chaîne d'approvisionnement, etc., cela montre clairement à quel point les mesures prises servent les intérêts des grandes entreprises et à quel point des règles importantes et tournées vers l'avenir, visant le bien commun, sont remises en question. Par exemple, les dispositions visant à atteindre l'objectif de 1,5 °C devaient être assouplies (alors même qu'il est connu que cet objectif est trop bas).

Ainsi, de nouveaux instruments ont été introduits qui, sans décarboner l'économie européenne, étaient censés contribuer malgré tout à la réalisation des objectifs climatiques (par exemple, l'intégration de certificats de CO_2 provenant de pays non membres de l'UE ou les technologies encore très immatures de capture du carbone). Une alliance européenne, dont le Mouvement Écologique faisait également partie, s'est opposée à cette proposition.

Dans ce contexte, les ONG jouent un rôle extrêmement important au niveau européen : elles mettent en lumière la manière dont les responsables politiques s'empêchent dans des tentatives de justification, cherchent à édulcorer les objectifs et formulent simultanément des revendications concrètes. Leurs recommandations s'appuient sur des données scientifiques.

Le travail des partenaires européens revêt une grande importance pour le Mouvement Écologique : le traitement du dossier par des organisations partenaires telles que CAN-Europe permet au Meco de réagir rapidement et d'appeler le gouvernement luxembourgeois à continuer de s'engager en faveur d'une politique climatique ambitieuse.

Dans ce contexte, Meco a soutenu les mesures initiées par l'organisation partenaire CAN Europe : la signature d'une lettre préparée par CAN Europe à l'intention de la Commission européenne, et la rédaction conjointe avec l'ASTM d'une lettre spécifique adressée à la ministre de l'Environnement, Serge Wilmes.



CONFÉRENCE EN LIGNE : SE CHAUFFER SANS GAZ NI FIO : MAIS D'OÙ VIENT LA CHALEUR ? POUR LE CHAUFFAGE DE DEMAIN ?

En 2024, le Mouvement Ecologique a lancé une série de conférences sur la transition énergétique. L'objectif : présenter aux parties intéressées les piliers clés de cette transition et soutenir le débat public. La première s'intitulait : « *Chauffage sans gaz ni pétrole : mais d'où viendra la chaleur pour le chauffage de demain ?* ».

« *Quand on parle de transition énergétique, on pense généralement à la transition électrique – mais la transition thermique est en réalité tout aussi importante.* » C'est par ce message clair que Raphael Gruseck (Agence de l'énergie du district de Ludwigsburg LEA e.V.) a ouvert une conférence en ligne approfondie devant 55 participants. Il a exposé, avec une précision et une clarté professionnelles, qu'il n'existe pas de solution unique : selon la structure de l'habitat, les réseaux de chauffage central ou les solutions décentralisées telles que les pompes à chaleur sont plus appropriées. La mise en balance des différentes options n'est pas seulement une question technique, mais aussi politique – et doit être communiquée de manière transparente.

Le rôle clé de la planification municipale du chauffage est apparu particulièrement clairement. Elle doit être réaliste, réalisable et stratégiquement ciblée. Il est essentiel de clarifier dès le début les responsabilités, les ressources et le financement afin de garantir la sécurité de la planification. La discussion animée qui a suivi l'a clairement montré : la décarbonisation du secteur du chauffage est un défi central – et nécessite des décisions claires ainsi qu'une large participation du public.

APPEL : VOTRE EXPÉRIENCE EST NÉCESSAIRE !

En 2025, le Mouvement Ecologique a sollicité à deux reprises ses membres pour recueillir leurs expériences et leurs connaissances, afin de les intégrer dans ses contributions et de les présenter lors de réunions avec, entre autres, le ministre de l'Économie Lex Delles.

Dans un appel intitulé « *Appel : quels problèmes voyez-vous dans le développement des énergies renouvelables ? Faites-nous part de vos expériences !* », les connaissances des membres étaient sollicitées afin que le Mouvement Ecologique puisse apporter des suggestions à la table ronde nationale sur l'énergie. L'objectif était d'identifier les obstacles au développement des énergies renouvelables et, dans une phase ultérieure, de les surmonter.

Le deuxième appel avait pour thème : « *Êtes-vous membre d'une -*

coopérative d'énergie solaire ? Quelles sont vos expériences ? ». À travers les témoignages des coopératives d'énergie, il s'agissait d'examiner comment améliorer les conditions-cadres de leur réussite. Étant donné qu'un projet de loi sur le préfinancement des installations solaires était notamment en cours d'élaboration, cette approche s'avérait tout à fait pertinente.

Dans les deux cas, cette contribution a été d'un grand enrichissement et a grandement aidé le Mouvement Ecologique à participer de manière constructive aux débats, y compris avec le ministre compétent.

CONTRIBUTION DANS LE CADRE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE LA CREOS SUR 10 ANS

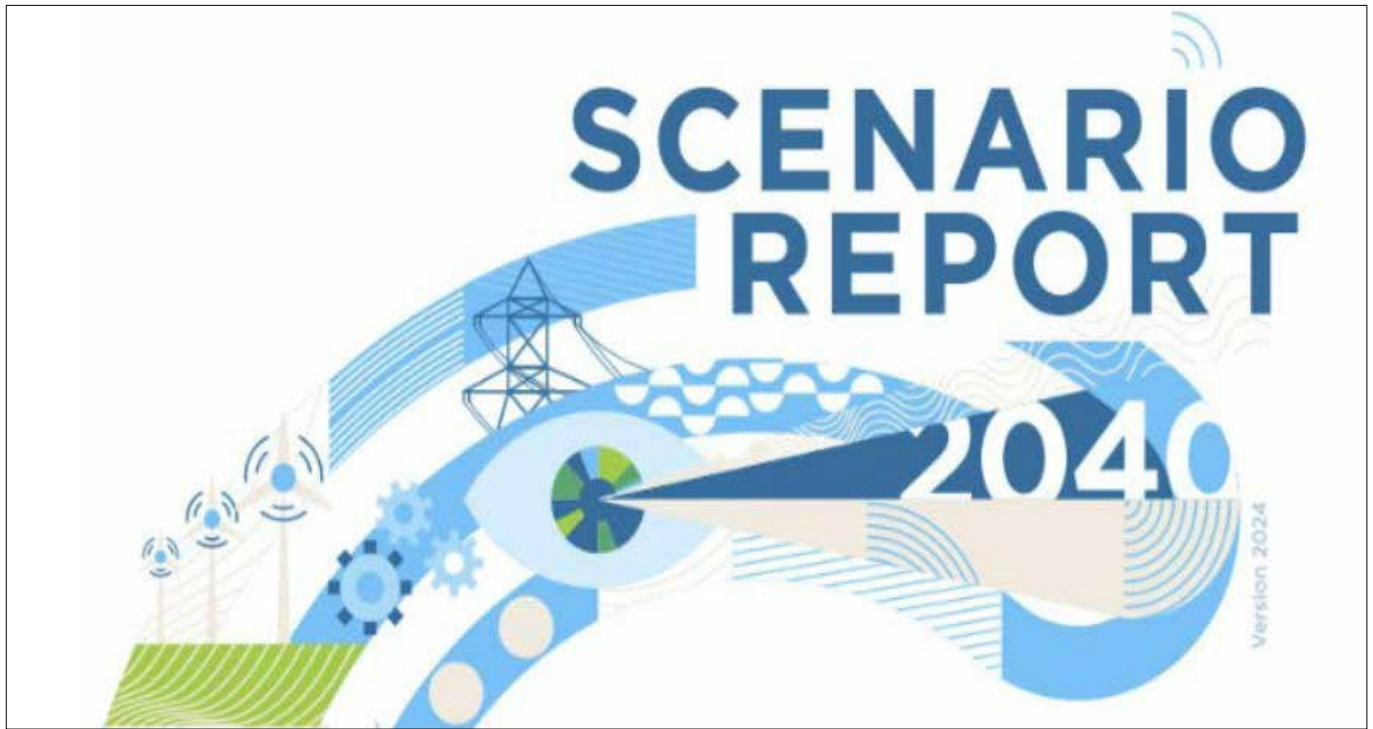
En 2024, l'Institut luxembourgeois de régulation (ILR) a publié le plan décennal de développement du réseau (Ten Year Network Development Plan 2024-2034) élaboré par CREOS dans le cadre d'une consultation publique. Comme son nom l'indique, ce plan décrit le développement du réseau électrique, en particulier, au cours des dix prochaines années.

Le Mouvement Ecologique a saisi cette occasion pour proposer des améliorations fondamentales au projet. Il a souligné qu'un réseau électrique moderne et efficace est une condition préalable essentielle à la sécurité d'approvisionnement et au succès de la transition énergétique au Luxembourg. À ce titre, la construction de nouvelles lignes est également tout à fait justifiable.

Néanmoins, le Mouvement Écologique constate un besoin évident d'amélioration dans plusieurs domaines et, à bien des égards, est d'accord avec l'ILR, qui a formulé des suggestions d'amélioration similaires.

Ainsi, le projet manquait de clarté et de transparence. Mais surtout, il ne traite presque exclusivement que de l'extension maximale du réseau. Les alternatives telles que les mécanismes de flexibilité, les charges interruptibles, les solutions de stockage ou les nouvelles technologies comme l'hydrogène et le stockage par batterie ne sont pas suffisamment prises en compte. Une comparaison transparente entre une extension maximale et une approche davantage axée sur la flexibilité – tenant compte des coûts et des avantages – serait également essentielle.

L'objectif doit être de développer l'extension du réseau de manière stratégique, efficace et dans l'intérêt public.



De l'avis du Mouvement Écologique, l'État devrait également définir des lignes directrices contraignantes beaucoup plus claires pour l'élaboration des plans de développement du réseau. Cela est d'autant plus important que la CREOS élabore à la fois les scénarios de consommation et planifie l'extension du réseau, tout en tirant simultanément profit de cette extension en tant qu'investisseur.

La position du Mouvement Écologique a été mise en avant dans un rapport de l'ILR. Les années à venir s'annoncent certainement passionnantes dans ce domaine.

D'OÙ VIENDRA NOTRE ÉLECTRICITÉ À L'AVENIR – ET COMMENT NOUS PARVIENDRA-T-ELLE ?

Dans le « Rapport de scénarios », la CREOS expose comment le système électrique luxembourgeois devrait évoluer pour répondre aux besoins énergétiques des différents secteurs tout en soutenant la transition énergétique. Ce document complexe a été présenté au public en 2025 sous forme de projet soumis à consultation publique. Le Mouvement Écologique a saisi cette occasion pour soumettre ses commentaires.

Il a été salué que le « Rapport sur les scénarios » présenté en 2025 ait remédié à certaines des lacunes du précédent. Néanmoins, des améliorations sont encore possibles. Fondamentalement, le Mouvement Écologique regrette que le rapport, dans sa forme actuelle, soit difficilement accessible aux non-spécialistes. Un processus de consultation démocratique exige que les contenus essentiels soient présentés de manière compréhensible.

Sur le fond, le Mouvement Ecologique demande notamment une analyse coûts-bénéfices exhaustive des mesures, ainsi qu'une comparaison systématique des différents scénarios.

Une « flexibilité » accrue dans tous les secteurs devrait être considérée comme une priorité afin de réduire l'extension du réseau. Cela inclut, entre autres, la valorisation de la chaleur industrielle résiduelle, le stockage saisonnier de la chaleur, la gestion de la demande et les solutions de chauffage collectif.

En outre, une intégration cohérente avec d'autres processus de planification et stratégies est nécessaire pour exploiter les synergies et identifier les conflits d'objectifs à un stade précoce. Des cadres juridiques, organisationnels et financiers doivent être mis en place pour promouvoir efficacement des comportements favorables au réseau. Enfin, la communication sur ces mesures doit être claire,

accessible et compréhensible, en particulier pour les ménages privés, afin d'éviter toute interprétation erronée.



EN DIALOGUE – LA BASE DU TRAVAIL

Il va sans dire qu'au début de la législature, un dialogue a été recherché avec le ministre compétent de l'Économie et de l'Énergie. Lors d'un premier échange stimulant, des thèmes tels que l'extension des réseaux de chauffage urbain, l'orientation de la politique économique luxembourgeoise, le « contrôle de durabilité » ou de « compatibilité » pour les entreprises, la question de la croissance et l'accord avec le Mercosur figuraient à l'ordre du jour.



SEMAINES DE L'ÉNERGIE 2025 : 5 RÉFLEXIONS SUR LE SUJET « PRÉSERVER LES BÂTIMENTS AU LIEU DE LES DÉMOLIR » : UNE CONFÉRENCE PROFESSIONNELLE INTÉRESSANTE

Les « Semaines de l'énergie » de l'Oekozer Pafendall, en collaboration avec le Mouvement Ecologique, se sont déroulées du 21 mai au

14 juin. SEMAINES DE L'ÉNERGIE 2025 : 5 RÉFLEXIONS SUR LE THÈME « PRÉSERVER LES BÂTIMENTS AU LIEU DE LES DÉMOLIR » ET UNE CONFÉRENCE PROFESSIONNELLE INTÉRESSANTE

Une conférence passionnante – S'éloigner de la mentalité de démolition

Une conférence en ligne le 21 mai a abordé un thème central de la révolution du bâtiment : pourquoi les bâtiments sont-ils souvent démolis bien avant d'avoir véritablement atteint la fin de leur durée de vie ? En compagnie de l'architecte et urbaniste Vittorio Magnago Lampugnani, la discussion s'est concentrée sur les mécanismes à l'origine de cette évolution – et sur la manière dont cette dynamique peut être stoppée ou inversée.

Ce faisant, Lampugnani critique le fait que la durabilité ait jusqu'à présent été réduite de manière trop restrictive à la technologie et au CO₂ et appelle à un ancrage historique et culturel. Il plaide pour la préservation à long terme des bâtiments, l'adaptabilité et la pérennité esthétique. Construire implique également une responsabilité sociale. L'étalement urbain menace les paysages, et la limitation des zones d'urbanisation est cruciale. Les nouvelles constructions devraient être l'exception ; un changement de paradigme fondamental est nécessaire pour lutter efficacement contre la crise écologique.

5 visites : de constructeur à constructeur

Sous la devise « *préserver les bâtiments plutôt que de les démolir* », cinq visites ont montré comment la conversion et la réutilisation de structures existantes peuvent être réalisées de manière économe en ressources et en renforçant l'identité. Dans le cas d'une ancienne cour à Esch-sur-Alzette, par exemple, la structure qui existait depuis des générations a été conservée en préservant de manière visible ses anciennes fonctions.

L'adaptation des bâtiments historiques allait autrefois de soi ; aujourd'hui, cependant, des réglementations rigides en matière de construction et la protection du patrimoine rendent souvent difficile leur maintien. Des réglementations différenciées, qui distinguent les bâtiments anciens des nouveaux, sont nécessaires pour faciliter cela. Des exemples tels que l'ancien presbytère de Saeul ou les cours intérieures de Bartringen et de Dillingen montrent que

la transformation protège les bâtiments de la dégradation tout en créant simultanément des espaces de vie modernes – que ce soit par une rénovation isolante ou selon le principe de la « maison dans la maison ». À Greiveldingen, une maison familiale a été préservée pour les générations futures à l'aide de matériaux de construction naturels.

NOUVELLE STRATÉGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

En 2025, le ministère de l'Environnement a présenté le projet d'une nouvelle stratégie d'adaptation du Luxembourg au changement climatique dans le cadre d'une consultation publique.

Cette stratégie revêt une grande importance. Car on sait que tout doit être mis en œuvre pour limiter autant que possible le réchauffement climatique. Cependant, les températures continueront d'augmenter, les conditions météorologiques extrêmes se multiplieront, etc. C'est pourquoi cette stratégie prévoit des mesures que l'État, les communes, etc. devraient mettre en œuvre dans les années à venir afin de limiter autant que possible les impacts.

En principe, cette initiative est à saluer, mais elle peut être améliorée. Le Mouvement Ecologique a déposé une brève objection accompagnée de suggestions supplémentaires dans le cadre de cette procédure.

FAISONS DE LA PLANIFICATION DU CHAUFFAGE UNE PRIORITÉ !

La transition énergétique dans le domaine du chauffage constitue le principal défi de la politique énergétique et climatique du Luxembourg. Alors que le secteur de l'électricité a déjà réalisé des progrès significatifs grâce aux énergies renouvelables, le secteur du chauffage reste fortement dépendant du gaz fossile et du fioul, et il est également beaucoup moins discuté dans la sphère publique (politique).

Il convient de noter que plus de 80 % de la consommation énergétique des ménages est destinée au chauffage et à l'eau chaude. Sans une transformation en profondeur de l'approvisionnement en chauffage, les objectifs climatiques nationaux et européens ne pourront être atteints.

Parallèlement, la transition énergétique pour le chauffage est une nécessité sociale, géopolitique et économique : elle réduit la dépendance vis-à-vis des importations d'énergie, renforce la sécurité d'approvisionnement, stabilise les prix à long terme (tant pour l'industrie que pour les particuliers) et ouvre des perspectives d'innovation et d'investissement.

Tout au long de l'année 2025, le Mouvement Ecologique n'a cessé de rappeler à chaque occasion que la transition énergétique pour le chauffage devait enfin devenir une priorité. Par exemple, lors de discussions avec le ministre de l'Économie dans l'émission Background RTL, entre autres.



PLATEFORME NATIONALE POUR LE CLIMAT – MECO S'ENGAGE

La loi luxembourgeoise sur la protection du climat prévoit la création d'une « plateforme nationale pour l'action climat et la transition énergétique », composée d'employeurs et de salariés, d'ONG, de communes et d'autres acteurs. Le Mouvement Écologique est membre de cette plateforme. Au cours de trois réunions organisées en 2025, l'accent a été mis principalement sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan national pour l'énergie et le climat (NECP) et sur l'élaboration du Plan social pour le climat du Luxembourg.

Au cours de ces réunions, le Mouvement Écologique a souligné à plusieurs reprises l'importance d'évaluer la mise en œuvre du Plan national d'action pour le climat (NECP) et la nécessité d'analyser les obstacles potentiels à sa mise en œuvre. Selon le Mouvement Écologique, les émissions de CO_2 ne sont actuellement pas réduites dans la mesure souhaitée.

Une prise de position commune a été rédigée avec la Chambre des salariés sur le projet de Plan social pour le climat, qui a été soumise à la plateforme.

AVANTAGES FISCAUX UNIQUEMENT POUR LES VÉHICULES ENTIÈREMENT ÉLECTRIQUES ET NON POUR LES HYBRIDES

Actuellement, seules les voitures entièrement électriques bénéficient des « avantages en nature » pour les voitures de société. Pas les véhicules hybrides rechargeables. Et pour cause.

Des études montrent que les hybrides rechargeables ont des émissions de CO_2 en conditions réelles de conduite trois à cinq fois supérieures aux chiffres officiels des constructeurs. Ce phénomène est particulièrement marqué dans le cas des voitures de fonction, où la part de conduite électrique tombe parfois en dessous de 15 %. À cela s'ajoute une consommation de ressources inutilement élevée due au concept de double motorisation.

En 2025, il est apparu que certains milieux avaient l'intention d'« assouplir » les incitations actuelles en faveur des voitures électriques.

Le Mouvement Écologique a donc fait campagne pour que le système actuel ne soit pas modifié. La raison est claire : les fonds publics ne devraient être utilisés que lorsqu'il y a une réelle contribution à la réduction des émissions et une contribution suffisante à la réalisation des objectifs climatiques. Ce n'est pas le cas avec les véhicules dits hybrides rechargeables.

Le secteur des voitures de fonction joue également un rôle important en tant que modèle : il façonne les flottes de véhicules, influence le marché de l'occasion et favorise le développement des infrastructures de recharge.

CAPTAGE DU CARBONE : DEUX RÉUNIONS ET DE NOMBREUSES QUESTIONS EN SUSPENS CONCERNANT CES TECHNOLOGIES

En 2025, deux grandes réunions organisées par le gouvernement sur les procédures dites de « captage du carbone » ont eu lieu. Cela montre que le gouvernement accorde une grande importance à ce sujet.

Par ailleurs, le gouvernement a mis en place un groupe de travail chargé d'élaborer un cadre pour le « captage du carbone », auquel participe en partie le Mouvement Écologique, aux côtés de l'industrie, de la recherche et des services d'urbanisme (quoique dans une mesure limitée). Comme on peut s'y attendre, cet organe est « dominé » par l'industrie et la recherche. Jusqu'à



Cependant, jusqu'à présent, les forums n'ont pas été organisés de manière à permettre une véritable discussion sur les avantages et les inconvénients. De nombreuses questions restent donc sans réponse : les options de stockage au Luxembourg, le raccordement aux infrastructures étrangères, la répartition des coûts et la prévention du greenwashing ne sont que quelques-uns des sujets abordés.

Le Mouvement Écologique suit ce dossier d'un œil très critique : une étude de 2024 de l'Öko-Institut met en évidence des risques importants en matière de sécurité, d'environnement et de coûts, et appelle à la prudence. Mais surtout, le Méco regrette que le ministère consacre actuellement autant de ressources à cette question, alors que le plan de chauffage n'avance pratiquement pas. Cela devrait clairement être la priorité.

IMPLIQUEZ-VOUS : ÉGALEMENT DANS DES DOSSIERS INDIVIDUELS SPÉCIFIQUES

En 2024, une directive européenne a été transposée, établissant de nouvelles règles sur la manière dont la consommation de certains types d'énergie par les ménages individuels dans un immeuble collectif doit être enregistrée (*Projet de loi – Comptage individuel et répartition des coûts pour le chauffage, le refroidissement et l'eau chaude (n° 8250)*). L'un de ses objectifs est de promouvoir les économies d'énergie. Le Mouvement Écologique a salué l'orientation générale du projet, mais a formulé quelques suggestions afin d'éliminer les incohérences du texte.

Celles-ci ont été accueillies favorablement par le ministre de l'Énergie, Lex Delles, et le Mouvement Écologique a donc été informé en détail, par courrier, des propositions d'amendement qui ont été intégrées dans la loi finale.

LE COMITÉ CONTRE LE NUCLÉAIRE RESTE ACTIF

Le Mouvement Écologique coordonne ce « Comité d'action » en collaboration avec Greenpeace.

En 2025, une réunion a eu lieu, entre autres, avec le ministre de l'Énergie Lex Delles sur des questions centrales de politique nucléaire et énergétique. En vue de la prochaine « inspection décennale » en 2027, l'alliance a proposé de réactiver le groupe de travail gouvernemental créé en 2012 après Fukushima afin de renforcer le dialogue avec la société civile. Le développement d'une expertise technique et juridique a également été demandé



afin d'identifier rapidement les possibilités d'intervention dans les cas problématiques.

Le ministre s'est montré ouvert et a demandé qu'une lettre officielle soit adressée aux ministères concernés. La coopération avec les régions de la Grande Région – en particulier la Sarre et la Rhénanie-Palatinat – a également été jugée bénéfique.

Le comité d'action a critiqué les investissements de l'État dans l'énergie nucléaire – par exemple via le fonds de pension – les jugeant incompatibles avec une position de négociation crédible vis-à-vis de la France. Au sujet des petits réacteurs modulaires (SMR), le ministre a souligné que le Luxembourg, avec d'autres États critiques à l'égard du nucléaire, s'oppose aux initiatives européennes correspondantes, une entreprise qui devient de plus en plus difficile. Il a insisté sur le fait qu'une ligne rouge demeure : pas de fonds européens pour de nouvelles centrales nucléaires. En conclusion, il a été suggéré de mieux informer le public sur les coûts et les risques de l'énergie nucléaire afin de lutter contre la désinformation.





Pour une Transition énergétique

La transition énergétique ne peut réussir que si elle est socialement juste. En d'autres termes : si, d'une part, les personnes disposant de moins de ressources financières sont soulagées du fardeau de la hausse des prix de l'énergie et, d'autre part, sont soutenues afin de pouvoir participer activement à la transition énergétique (c'est-à-dire si elles ont également accès aux énergies renouvelables, etc.).

Malheureusement, trop peu d'actions sont actuellement menées dans ce domaine. C'est pourquoi le Mouvement Ecologique, la Chambre des travailleurs, l'OGBL et le LCGB mènent également une campagne commune pour obtenir des améliorations.

Klimasozialplan



OGB·L



CHAMBRE DES SALAIRES
LUXEMBOURG

« PLAN CLIMAT SOCIAL » LA TRANSFORMATION SOCIO-ÉCOLOGIQUE DOIT DEVENIR UNE PRIORITÉ POLITIQUE ! POSITION COMMUNE DU MOUVEMENT ÉCOLOGIQUE ET DE LA CHAMBRE DES SALARIÉS

Les personnes disposant de moins de ressources financières sont celles qui souffrent le plus de la crise de la biodiversité et du climat, alors qu'il est prouvé qu'elles y contribuent le moins.

L'UE exige donc des États membres qu'ils élaborent un plan social pour le climat afin de protéger les ménages à faibles revenus et les entreprises vulnérables des conséquences de la hausse des prix des carburants et du chauffage, et de leur permettre de participer activement à la transition énergétique. Les ménages à faibles revenus sont particulièrement touchés, car les coûts énergétiques représentent une part disproportionnée de leur budget (même s'ils consomment en moyenne moins que les personnes aux revenus plus élevés) et ils n'ont pas les moyens d'investir dans des mesures d'économie d'énergie.

Un tel instrument revêt également une importance particulière au Luxembourg, car les dispositifs actuels ont tendance à exclure les personnes à faibles revenus.

Malheureusement, selon le Mouvement Écologique, le gouvernement n'a pas travaillé sur ce plan crucial avec la vigueur nécessaire. C'est pourquoi une déclaration commune a été publiée avec la Chambre des salariés, l'OGBL et le LCGB. Cette initiative a porté ses fruits : le plan social pour le climat est enfin devenu un enjeu politique. L'objectif : il faut faire beaucoup plus et plus vite au Luxembourg pour inclure les personnes aux moyens financiers limités dans la transition.

Ces actions conjointes ont porté leurs fruits : diverses discussions ont eu lieu (notamment des réunions avec le ministre de l'Économie, Lex Delles, et la ministre de l'Environnement, Serge Wilmes), un groupe de travail a été mis en place, la première version du plan a été révisée, etc. Cependant, le nouveau projet de plan présenté par la suite a de nouveau révélé un certain nombre de lacunes, ce qui a incité l'alliance du Mouvement Écologique et des syndicats, en collaboration avec la Chambre des salariés, à se mobiliser une nouvelle fois et à exiger des améliorations. Le plan définitif doit désormais être présenté en 2026 ; il faudra attendre pour voir.



LE LOCATION SOCIALE : UN PROJET IMPORTANT POUR FAIRE AVANCER LES DROITS SOCIAUX DANS LA TRANSITION DU SECTEUR DES TRANSPORTS

Au nom du ministère de l'Environnement, *Luxmobility* et le cabinet de conseil *Fier* ont mené une étude sur la faisabilité d'un programme social de location longue durée de voitures électriques au Luxembourg. L'objectif est de permettre aux ménages aux ressources financières limitées de renoncer aux véhicules à moteur thermique et de leur donner accès à des voitures électriques plus abordables. Ce programme de location longue durée est conçu pour offrir des conditions particulièrement avantageuses en matière de véhicule, d'entretien et d'assurance.

Le Mouvement Ecologique milite depuis des années en faveur de cet instrument social et a expressément salué cette initiative.

Des représentants des secteurs de la location longue durée, de l'automobile, du social et de l'environnement ont participé à des ateliers, y compris le Mouvement Ecologique. Ce dernier a plaidé avec succès pour que le programme de location longue durée soit rendu aussi accessible que possible, indépendamment des trajets domicile-travail ou des liaisons de transports publics. L'étude formule des recommandations claires, qui doivent désormais être mises en œuvre par les ministères concernés.

Afin de réduire davantage les coûts, l'étude recommande d'intégrer la prime climatique « Mobilité ». Ce dispositif sera réservé aux ménages bénéficiant déjà du REVIS ou de l'« Allocation de Vie Chère ». En outre, une extension de l'infrastructure publique de recharge et un large choix de véhicules sont prévus.

Le ministère de l'Environnement a annoncé qu'un système de leasing social serait soumis au processus législatif en 2026.

LES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ POUR LES POMPES À CHALEUR ET LES VOITURES ÉLECTRIQUES DOIVENT RESTER PLUS AVANTAGEUX QUE CEUX DES ÉNERGIES FOSSILES

– les villes les plus défavorisées

DOIVENT ÊTRE SOLIDEMENT SOUTENUES !

En 2024, la refonte des tarifs de l'électricité, l'augmentation des coûts des bornes de recharge, etc., ont suscité des débats assez animés.

Parallèlement, beaucoup craignent que ces évolutions ne soient pas suffisantes en matière de transition énergétique, car le passage aux énergies renouvelables ne serait pas suffisamment encouragé. En conséquence, de nombreux citoyens ont commencé à douter de l'intérêt de cette transition.

Cela a soulevé la question suivante : que faut-il faire pour façonner la transition énergétique de manière à ce qu'elle soit socialement juste et profite également aux personnes qui y investissent aujourd'hui ? Quelles décisions faut-il prendre pour garantir que les énergies renouvelables restent attractives à long terme (c'est-à-dire y compris les pompes à chaleur et la mobilité électrique) ?

Pour cela, des conditions-cadres politiques claires sont nécessaires, qui soient transparentes, prévisibles et socialement équitables. Dans le cadre des discussions, le Mouvement Ecologique a notamment préconisé les mesures suivantes :

- L'électricité issue de sources renouvelables doit être et rester moins chère que les combustibles fossiles ;
- La tarification de l'électricité devrait être codéterminée par l'État grâce à une plus grande participation publique aux coûts du réseau ;
- Une augmentation progressive de la taxe sur le CO2 jusqu'en 2030 devrait être décidée et fixée dès maintenant ;
- La transition écologique doit être socialement juste ;
- L'État et les communes sont tenus, entre autres, de proposer des solutions collectives pour une transition énergétique juste.

L'État est tenu de présenter une stratégie à moyen et long terme, en tenant compte des critères sociaux et en prenant en considération les conséquences potentielles pour les entreprises individuelles ou certains types d'entreprises.





13

Plus d'agriculture

- pour la santé

et la biodiversité

En 2025, la promotion de l'agriculture biologique (régionale) a fait l'objet d'une attention particulière, en raison des dossiers agricoles en cours.

Parallèlement, le Mouvement Ecologique milite également pour que l'agriculture conventionnelle soit davantage soutenue dans l'intérêt d'une gestion durable.

Mais le fait est que les aliments biologiques sont plus sains et constituent un avantage significatif pour la biodiversité.

20 MILLIONS D'EUROS DE FONDS PUBLICS POUR DE NOUVELLES CLÔTURES – MAIS LES CRITÈRES DE DURABILITÉ MANQUENT !

Début 2025, la ministre de l'Agriculture Martine Hansen a présenté un projet de loi sur la diversification de l'agriculture, visant à augmenter le faible taux d'autosuffisance du Luxembourg en fruits et légumes. Le ministère prévoyait d'octroyer 20 millions d'euros de subventions pour de nouvelles installations de serres destinées à la production de tomates, de fraises et d'autres plantes.

Le Mouvement Ecologique a salué, dans un communiqué (« *Des fonds publics pour de nouvelles serres : l'orientation vers des installations à grande échelle et l'absence de critères de durabilité jettent une ombre sur l'initiative visant à développer la culture des fruits et légumes au Luxembourg* »), la volonté générale de promouvoir la culture des fruits et légumes à travers ce projet. Cependant, l'orientation du projet de loi a été critiquée, car il favorise les grandes entreprises industrielles et néglige l'agriculture durable à petite échelle.

De plus, aucun critère d'agriculture écologique n'était prévu. Pour le Mouvement Ecologique, une telle approche semblait absolument inacceptable et régressive compte tenu des sommes élevées allouées.

Cette déclaration a suscité des réactions de la part du ministère de l'Agriculture et de l'Association nationale des fruiticulteurs, auxquelles le Mouvement Ecologique a répondu une nouvelle fois, en rétablissant la vérité sur certaines fausses déclarations.

Le Mouvement Ecologique a continué à remettre systématiquement en question le fait que l'État ne subordonne pas l'octroi de fonds publics au respect de conditions de culture (sans pesticides, etc.), ce qui serait facilement possible et s'inscrirait dans l'esprit d'une agriculture tournée vers l'avenir.

Malheureusement, le projet a été mené à bien dans sa forme initiale.

L'initiative du Mouvement Ecologique a toutefois contribué à sensibiliser le public à cette question et a constitué un pilier important dans les discussions sur la future politique agricole.

DOSSIER RESTOPOLIS – PROMOTION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA PRÉVENTION SANITAIRE

Depuis des années, le Mouvement Ecologique milite pour la poursuite et l'extension du projet Restopolis, qui, grâce à sa politique d'approvisionnement axée sur le local et le bio (« *Supply4future* »), crée une valeur ajoutée significative pour l'agriculture luxembourgeoise dans les cantines scolaires. Étonnamment, ce projet est soutenu exclusivement par le ministère de l'Éducation et non par le ministère de l'Agriculture.

Fin 2025, des tentatives (notamment de la part du ministère de l'Agriculture) ont visé à affaiblir les critères d'approvisionnement.

Actuellement, pour simplifier, la hiérarchie en matière d'achat de denrées alimentaires est la suivante : produits biologiques, régionalité, prix. Cela signifie que les denrées alimentaires produites à l'étranger sont parfois privilégiées par rapport à celles produites localement. Cette situation a été critiquée par les acteurs du secteur agricole – tandis que le Mouvement Ecologique l'a explicitement soutenue.

Dans une publication, le Mouvement Ecologique a expliqué que, du point de vue de la biodiversité et de la protection du climat, ainsi que de la prévention sanitaire, les aliments biologiques produits à l'étranger présentent également des avantages par rapport aux produits issus de l'agriculture conventionnelle.

Par ailleurs, il convient de noter que plus de 80 % des denrées alimentaires achetées par Restopolis proviennent d'Europe, et en particulier des pays voisins, et que les denrées provenant de plus loin ne sont pour la plupart pas produites ici (gingembre, riz...).

Dans une déclaration détaillée, le Mouvement Ecologique a appelé le gouvernement, début décembre, à maintenir la réglementation actuelle et

- étendre le modèle Restopolis, qui a fait ses preuves, à toutes les cantines publiques (hôpitaux, maisons de retraite, « cantines publiques »),
- présenter un plan d'action progressif en faveur de l'agriculture biologique (PAN Bio),
- ainsi que de renforcer les structures au sein du ministère de l'Agriculture afin de promouvoir l'agriculture biologique.

Par ailleurs, le Mouvement Ecologique s'intéresse à la position dominante sur le marché d'une grande entreprise du secteur alimentaire luxembourgeois, dont l'influence sur l'agriculture nationale et l'approvisionnement alimentaire doit être prise en compte sur le plan politique.

Ce dossier a suscité de nombreuses réactions positives. Les critiques sont venues principalement de divers milieux agricoles.

À la mi-décembre, une discussion stimulante a eu lieu avec le ministre de l'Éducation, Claude Meisch. Le message clé du ministre était qu'il s'en tiendrait au système actuel et qu'aucun changement ne serait apporté.

Le Mouvement Ecologique a explicitement salué cette décision ! L'engagement a porté ses fruits. On ne peut qu'espérer que le ministère de l'Agriculture s'inspirera enfin du ministère de l'Éducation et veillera de manière similaire et cohérente à ce que des aliments biologiques (régionaux) soient également proposés dans toutes les cantines publiques (hôpitaux, maisons de retraite...).



Agriculture biologique, biodiversité,
Promotion de la protection du climat et de la
prévention sanitaire

POUR UN CHANGEMENT DE
PARADIGME POLITIQUE – REMETTRE
EN QUESTION LA PRÉDOMINANCE
DES MÉCANISMES DE MARCHÉ
ACTUELS

K&S/dec/mfo.17/2025





14

Santé et biodiversité

Thème central : Non aux

Non aux « forever chemicals »

Grâce à des partenariats avec des collègues européens, les thèmes de « l'utilisation et l'exposition aux pesticides » et des « substances chimiques éternelles » ont occupé une place particulièrement importante en 2025, notamment grâce à une série d'analyses alimentaires.

Le Mouvement Ecologique souhaite montrer à quel point il est important d'agir dès aujourd'hui ! Il ne s'agit pas seulement de protéger la biodiversité, mais aussi notre santé.

Agir aujourd'hui, c'est aussi éviter des charges incontrôlables à l'avenir.

CONTAMINATION DES ALIMENTS PAR LES PESTICIDES – UN SEUL PESTICIDE, C’EST DÉJÀ TROP !

L’Administration luxembourgeoise vétérinaire et alimentaire (ALVA) publie régulièrement des analyses de denrées alimentaires visant à détecter les résidus de pesticides. En 2022, 608 échantillons alimentaires provenant du Luxembourg, de l’UE et de pays tiers ont été testés (fruits, légumes, céréales, épices, herbes aromatiques, thé, graines oléagineuses, fruits à coque, tubercules et vin). Comme aucune donnée plus récente n’était disponible et que les résultats sont extrêmement révélateurs, le Mouvement Ecologique a publié en février 2025 une analyse détaillée de ces mesures. Celle-ci était intitulée : « Les analyses officielles du ministère de l’Agriculture le montrent : 50 % des denrées alimentaires testées sont contaminées par des pesticides – quand le gouvernement agira-t-il ? »



Ces échantillons officiels ont montré de manière impressionnante à quel point les résidus de pesticides sont courants dans les aliments issus de l’agriculture conventionnelle (contrairement aux aliments issus de l’agriculture biologique). En effet, seule la moitié environ des échantillons était totalement exempte de résidus de pesticides – 5,8 % des échantillons dépassaient les limites maximales légales de résidus et ont été partiellement retirés de la vente. Les produits biologiques présentaient nettement moins de résidus que ceux issus de l’agriculture conventionnelle.

Il était particulièrement inquiétant de constater que de nombreux aliments étaient contaminés par plusieurs pesticides à la fois, ce qu’on appelle des « cocktails de pesticides ».

Le Mouvement Ecologique a regretté que l’ALVA n’ait pas elle-même mis en avant ce point central dans son rapport.

La ministre Martine Hansen a répondu à la déclaration du Mouvement Ecologique dans la presse et a qualifié le rapport de « trompeur » et a minimisé les risques en invoquant les limites légales et la sélection des échantillons examinés.

Le Mouvement Ecologique a explicitement rejeté cette interprétation. Il incombe aux responsables politiques, à la lumière des analyses scientifiques de plus en plus nombreuses démontrant la menace évidente que représentent les pesticides pour la nature et la santé, de réagir de manière plus cohérente et de fournir de meilleures informations. Lorsqu’un produit alimentaire contient plusieurs pesticides, on ne doit pas prétendre que tout va bien simplement parce qu’il n’existe pas de limites légales pour ces mélanges. Le ministère doit également faire preuve de beaucoup plus de cohérence en informant le public que les produits alimentaires biologiques sont bien moins contaminés.

Bien qu’un échange direct avec le ministre ait eu lieu quelques semaines plus tard, du point de vue du Mouvement Écologique, peu de progrès ont été réalisés.

ÉCHANGE D’INFORMATIONS AVEC L’ALVA

La question des résidus de pesticides a été abordée à l’automne lors d’un échange stimulant avec l’Administration luxembourgeoise des affaires vétérinaires et alimentaires (ALVA).

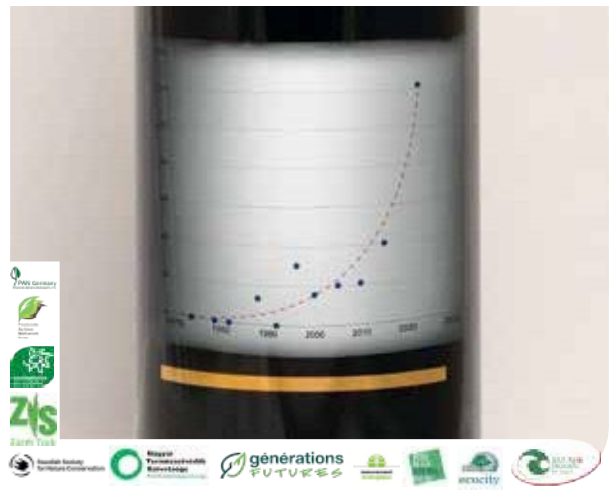
Un échange factuel a eu lieu concernant les compétences de l’ALVA et les exigences de l’UE pour de telles analyses. L’ALVA a souligné sa neutralité sur ce sujet, ainsi que les normes élevées en matière de qualité professionnelle et scientifique des analyses et leur complexité.

Parallèlement, le Mouvement Ecologique a souligné l’importance de présenter ces analyses de manière facilement compréhensible pour les citoyens et les associations intéressés, en présentant également de manière objective les différences de niveaux de contamination entre les aliments issus de l’agriculture biologique et ceux issus de l’agriculture conventionnelle. En outre, en prévision de diverses exigences européennes à venir au Luxembourg, le ministère devrait mettre beaucoup plus systématiquement en avant le principe de précaution.



MESSAGE DE LA BOUTEILLE

L’augmentation rapide de la contamination par les acides gras trans dans l’UE



Sonderbeilage

**OFFIZIELLE ANALYSEN DES LANDWIRTSCHAFTSMINISTERIUMS ZEIGEN:
50% DER UNTERSUCHTEN LEBENSMITTEL MIT PESTIZIDEN BELASTET -
WANN HANDELT DIE REGIERUNG?**

LES COMPOSÉS CHIMIQUES PERFLUORÉS (TFA) ET LES DENRÉES ALIMENTAIRES : UNE MENACE POUR LA SANTÉ ET NATURE – LA POLITIQUE DOIT AGIR

En 2025, les actions du Mouvement Écologique ont été très cohérentes pour attirer l'attention sur la contamination croissante de la nature et des aliments par le TFA (acide trifluoroacétique), un produit chimique extrêmement persistant. L'objectif est avant tout d'exhorter les responsables politiques à prendre des mesures contre l'accumulation croissante de cette substance hautement polluante, qui provient en grande partie des pesticides agricoles. Parallèlement, il s'agit de sensibiliser le public à cette question.

• « Message from the Bottle » : Preuves d'une contamination croissante au TFA dans le vin

Dans le cadre de sa collaboration avec Pesticide Action Network Europe (PAN Europe), le Mouvement Écologique a publié en avril de nouvelles analyses sur la contamination des produits agricoles par l'acide perfluoroacétique (TFA), un « produit chimique éternel ». L'étude portait sur le vin, principalement en raison de sa longue durée de conservation, ce qui a permis aux chercheurs de vérifier si la contamination par le TFA avait augmenté au cours des dernières décennies. Malheureusement, c'était le cas.

Ces résultats confirment les études menées en 2024 sur la contamination par le TFA des eaux souterraines, des eaux de surface, de l'eau potable et de l'eau minérale. Le vin est représentatif des produits agricoles en général et montre que le TFA s'accumule dans les plantes, s'introduisant ainsi dans la chaîne alimentaire.

Bien qu'il ait été souligné qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer dans l'immédiat, les analyses soulignent l'urgence de prendre des mesures : fixer des valeurs limites, réduire les rejets de TFA dans l'environnement et sensibiliser le public afin de minimiser l'ingestion de ce « chimique éternel » par l'alimentation.

• Les « Forever Chemicals » dans la chaîne alimentaire – les céréales sont également contaminées

À la suite de l'étude sur le TFA dans le vin, une nouvelle campagne paneuropéenne a été lancée avec PAN-Europe. Les nouvelles analyses ont montré que le TFA, un « chimique éternel », est également très répandu dans les produits céréaliers de consommation courante – y compris au Luxembourg (pain, pâtes, farine). Les concentrations mesurées sont en moyenne 100 fois supérieures aux valeurs précédemment constatées dans l'eau potable.

Le rapport montre clairement que l'alimentation est une voie d'exposition importante aux TFA. Dans le même temps, des limites adéquates font défaut, car les responsables politiques et la communauté scientifique ont largement ignoré cette molécule pendant des décennies.

Les PFAS étant potentiellement nocifs pour la santé et s'accumulant dans l'environnement, PAN Europe et ses organisations membres, dont le Mouvement Écologique, ont appelé à des mesures immédiates : la mise en place de limites de précaution et de stratégies globales visant à réduire la contamination par les PFAS dans l'alimentation et l'environnement.

Afin d'aider le public, le Mouvement Écologique a également mis à disposition sur son site web une liste d'alternatives aux PFAS pour la vie quotidienne.

• Lettre ouverte sur l'interdiction des pesticides PFAS

Le 3 juillet 2025, le Mouvement Écologique a adressé une lettre ouverte à la ministre de l'Agriculture Martine Hansen et à la ministre de la Santé Martine Deprez, ainsi qu'un appel aux députés européens luxembourgeois. Il a exigé que le gouvernement mène une campagne au niveau national et européen en faveur d'une interdiction des pesticides contenant des PFAS.

Le Mouvement Écologique a exhorté le Luxembourg à soutenir le non-renouvellement de l'autorisation de la substance active flutolanil au niveau européen et à interdire simultanément les pesticides contenant des PFAS au niveau national afin de mieux protéger l'environnement et la santé.



Auch Getreide ist belastet
– Ewigkeitschemikalien in der Nahrungsmittelkette



- **Conférence sur la contamination des aliments par les PFAS : « La baignoire déborde, il faut fermer le robinet des PFAS ! »**

En novembre, le Mouvement Ecologique a organisé une conférence très suivie à l'Oeko-Zentrum Pfandall sur le thème « *Contamination alarmante des aliments par les « Forever Chemicals » (PFAS)* ». Environ 70 participants issus de la société civile, ainsi que des administrations, du monde universitaire et de la politique, ont assisté à l'intervention de Kildine Le Proux de La Rivière, ingénieure chimiste et docteure en pharmacie au sein de l'ONG française Générations Futures.

L'intervenante a clairement expliqué ce que sont les PFAS – des substances chimiques extrêmement stables et persistantes – et pourquoi elles constituent un défi majeur pour l'environnement et la santé.

L'accent a été mis en particulier sur l'urgence d'agir : même de petites quantités d'aliments, comme un œuf, peuvent faire dépasser aux enfants les limites maximales hebdomadaires de PFAS. L'intervenante a cité des exemples existants au sein de l'UE, tels que le Danemark et la France, qui réglementent les produits contenant des PFAS, et a appelé le Luxembourg à agir de manière proactive lui aussi.

L'événement a souligné que si les consommateurs peuvent prendre des mesures de protection en optant pour des produits biologiques et des habitudes de consommation sans PFAS, le véritable changement doit venir d'une réglementation et d'interdictions légales visant à mettre fin aux rejets de PFAS dans l'environnement. La conférence a été filmée et mise à disposition sur le site web.

ACTION À L'ÉCHELLE DE L'UE CONTRE L'UTILISATION DES PESTICIDES

Le Mouvement Ecologique a également participé à diverses actions au niveau européen :

- **Appel conjoint pour une réglementation plus stricte des pesticides** : en octobre, aux côtés de 137 organisations environnementales, le Mouvement Ecologique a signé une lettre adressée à la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. L'objectif était de renforcer la législation européenne sur les pesticides et d'empêcher des périodes de transition dangereuses qui permettraient l'utilisation temporaire de substances interdites.
- **Stop à la déréglementation « omnibus »** : en décembre, aux côtés de natur& Umwelt, de Greenpeace et d'autres ONG, le Mouvement Ecologique a appelé la Commission européenne et les ministères nationaux à mettre fin aux projets de déréglementation dans le secteur de l'alimentation humaine et animale, qui affaibliraient considérablement la protection contre les pesticides.
- **Réduction des pesticides et feuille de route** : en janvier 2025, en collaboration avec plus de 85 organisations internationales, une feuille de route a été élaborée pour une sortie progressive des pesticides, qui comprend la mise en œuvre cohérente des réglementations européennes existantes et des mesures pratiques pour les agriculteurs.



15

Protection de la biodiversité

et agriculture durable

dans l'intérêt de tous

La crise de la biodiversité est l'une des plus grandes menaces pour l'humanité. Dans le même temps, la nature est également essentielle à notre bien-être.

Dans l'intérêt de tous, leur protection est donc une priorité absolue pour le Mouvement Ecologique, qui mettra particulièrement l'accent sur des projets de sensibilisation en 2025.

La biodiversité est également le fondement d'une agriculture tournée vers l'avenir, et une agriculture respectueuse de l'environnement et durable est à son tour nécessaire à la préservation de la biodiversité.

Concilier la protection de la biodiversité et la promotion de l'agriculture a donc également été une préoccupation majeure du Mouvement Ecologique en 2025.

À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA BIODIVERSITÉ : ANALYSE DE LA POLITIQUE AGRICOLE DU LUXEMBOURG : À QUI INCOMBE LA RESPONSABILITÉ DE LA CRISE DE LA BIODIVERSITÉ ?

« Ce n'est pas le silence des insectes, mais celui de la politique qui devrait nous alarmer. »

Le Luxembourg soutient son agriculture à hauteur de plusieurs centaines de millions d'euros ; la majeure partie de ces fonds provient de l'UE. Outre le soutien aux agriculteurs, ces fonds sont également destinés à lutter contre la perte de biodiversité et le changement climatique. Dans le cadre des subventions agricoles européennes et nationales pour la période de financement 2023-2027, le Mouvement Ecologique a commandé une étude visant à déterminer si ces fonds sont réellement liés à des programmes efficaces de renforcement de la biodiversité dans ce pays – c'est-à-dire s'ils sont investis dans l'intérêt public – et où des améliorations sont encore possibles.

L'analyse réalisée par Nadja Kasperczyk (diplômée en biologie de l'université Justus-Liebig de Giessen) a été publiée à l'occasion de la Journée mondiale de la biodiversité, le 22 mai 2025, et a montré que : Bien que l'état de l'environnement naturel au Luxembourg soit alarmant et continue de se détériorer, une pratique agricole qui contribue à aggraver la situation est actuellement subventionnée par l'argent des contribuables.



DES CONSTRUCTIONS DE PLUS EN PLUS RAPIDES – MODIFICATIONS DU PROJET DE NOUVELLES LOIS SUR LA PROTECTION DE LA NATURE

LES MODIFICATIONS PROPOSÉES À LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA NATURE SONT INACCEPTABLES

En 2024, le gouvernement avait proposé un amendement à la loi sur la protection de la nature, que le Mouvement Ecologique a analysé en détail début 2025. Cette réforme s'inscrit dans le cadre du projet gouvernemental « **Construire toujours plus vite** ».

À la suite d'analyses plus générales réalisées en 2024, cette nouvelle publication de 2025 a spécifiquement abordé les différents articles du texte de réforme et, dans une démarche constructive, a également présenté des propositions concrètes d'améliorations jugées importantes par le Mouvement Écologique.

Les objectifs du Mouvement Écologique : les procédures doivent certes être simplifiées, mais la préservation de la biodiversité et des infrastructures vertes dans les agglomérations ne doit pas être remise en cause à ce point.

Après un examen approfondi (et des demandes de renseignements auprès du ministère), le Mouvement Écologique a conclu que le projet, dans sa forme actuelle, ne repose pas sur des bases scientifiquement vérifiables, **contrevient aux directives européennes en matière de conservation de la nature**, pourrait **compromettre le principe d'égalité des citoyens** et ne garantit **ni la préservation de la biodiversité ni une véritable simplification administrative**.

Le Mouvement Écologique a réaffirmé son soutien de longue date à la **simplification des procédures dans le domaine de la construction de logements**, mais a souligné qu'une réforme de la loi sur la protection de la nature doit être compatible avec le droit européen et protéger la qualité de vie dans les communes, tant pour les personnes que pour les animaux. Dans un esprit constructif, des modifications concrètes du texte ont été proposées.

La réforme n'est pas encore achevée ; le Mouvement Écologique continuera de s'opposer à toute détérioration et apportera sa contribution de manière constructive.

MISE EN ŒUVRE DU « RÈGLEMENT SUR LA RESTAURATION DE LA NATURE » DE L'UE AU LUXEMBOURG – PARTICIPATION AUX PLANS NATIONAUX

En octobre 2025, le Mouvement Ecologique a pris part à une réunion d'information organisée par le ministère de l'Environnement sur les **plans nationaux de restauration**, qui doivent être soumis à la Commission européenne d'ici septembre 2026 conformément au règlement européen sur la restauration de la nature.

Au cours de la discussion, le Mouvement Ecologique a souligné qu'une **réforme de la politique agricole** est essentielle, car c'est sur les terres agricoles que le besoin de restauration est le plus grand. Parallèlement, le risque a été évoqué que les plans restent inefficaces sans un soutien concret à leur mise en œuvre. Le Mouvement Ecologique continuera à suivre activement le processus.





Les ONG appellent les ministres européens de l'Environnement à ne pas affaiblir le statut de protection du loup

Le 17 décembre 2025, le Mouvement Ecologique, en collaboration avec plus de 200 organisations environnementales européennes, a signé une lettre ouverte adressée à tous les ministres de l'Environnement de l'UE. Celle-ci demandait que le statut de protection du loup ne soit pas abaissé au niveau national – même si l'UE l'a récemment rétrogradé de « strictement protégé » à « protégé ».

Les signataires ont souligné que cette décision contredit les données scientifiques, car le loup reste dans un état de conservation défavorable dans six des sept zones biogéographiques de l'UE. La Cour de justice européenne avait également confirmé en juin 2025 que chaque État membre doit garantir de manière indépendante un état de conservation favorable. Au lieu d'appels à l'abattage motivés par des considérations politiques, les ONG ont plaidé en faveur de stratégies de coexistence coopératives – comprenant la protection du bétail, des mesures préventives et des accords d'indemnisation équitables. Le loup, en tant que succès de conservation et élément important de la biodiversité européenne, devrait continuer à être protégé au Luxembourg sur la base de données scientifiques.

CONFÉRENCE SUR LE DIALOGUE STRATÉGIQUE SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE DE L'UE

En avril, le Mouvement Ecologique a organisé une conférence très suivie sur le thème du « Dialogue stratégique sur l'avenir de l'agriculture dans l'UE ». Environ 45 experts des secteurs de l'environnement et de l'agriculture y ont participé.

Le secteur agricole était représenté, notamment par des représentants d'ONG, des autorités et des instituts de recherche.

L'intervenante était Faustine Bas-Defossez, directrice de la nature, de la santé et de l'environnement au Bureau européen de l'environnement (BEE) et co-auteure du Dialogue stratégique. Elle a présenté les principaux éléments du rapport final, publié en septembre 2024, et a expliqué le processus de consensus d'importance historique entre 29 acteurs différents issus de l'agriculture, de l'environnement, du commerce et de la société civile.

La conférence a spécifiquement abordé l'organisation et le déroulement du dialogue, les possibilités de compromis dans un environnement polarisé, ainsi que l'élaboration de visions communes pour un système alimentaire européen durable. Il a été particulièrement souligné que le consensus s'était construit au cours d'un grand nombre de réunions (environ 100) sur une période de 7 mois, y compris des formats d'échanges informels qui ont favorisé une compréhension commune.

Les discussions qui ont suivi la conférence ont également démontré la forte volonté de toutes les parties présentes de travailler ensemble de manière constructive pour concilier les objectifs environnementaux, climatiques et agricoles. L'événement a été enregistré et un podcast a été réalisé avec l'intervenante.

PROGRAMME DE DISTRIBUTION DE FRUITS À L'ÉCOLE 2025/2026 – UNE NOUVELLE OCCASION MANQUÉE

Jusqu'au 1er septembre 2025, le 17e appel d'offres du ministère de l'Agriculture pour la distribution publique de fruits à l'école au Luxembourg pour l'année scolaire 2025/2026 était ouvert – il portait sur la quantité considérable de 156 tonnes de fruits.

Le Mouvement Ecologique a une nouvelle fois critiqué (« *c'est toujours la même histoire* ») le fait que le ministère de l'Agriculture ne tienne pas suffisamment compte des aspects environnementaux et sanitaires : malgré l'opportunité de promouvoir l'agriculture biologique, les produits régionaux et la réduction des résidus de pesticides chez les enfants, l'appel d'offres reste axé sur le prix et la « perfection » des fruits.

Selon le Mouvement Écologique, Restopolis montre qu'avec des critères clairs en matière de produits régionaux et biologiques, il est possible de promouvoir l'agriculture biologique et d'offrir une sécurité de planification aux producteurs. On se demande pourquoi le ministère de l'Agriculture ne s'engage pas dans cette voie avec le programme de distribution de fruits à l'école.



RÉFORME DU SYSTÈME ACTUEL DE PRODUCTION ALIMENTAIRE

Le ministère de l'Agriculture avait invité les parties prenantes à formuler leur avis sur le développement futur de la production alimentaire au Luxembourg.

En mai 2025, le Mouvement Ecologique a remis sa prise de position à ce sujet.

Parmi les principales revendications figurent une réorientation de la politique agricole avec un soutien accru à l'agriculture biologique, la protection des terres agricoles et une réduction de l'utilisation des pesticides, le développement des structures de commercialisation régionales, ainsi que l'obligation de proposer des produits biologiques et régionaux dans les cantines publiques.

En outre, le Mouvement Ecologique a appelé à une culture de discussion plus large au sein de la société sur l'agriculture et l'alimentation – au-delà du cercle restreint des acteurs du secteur agricole.

ÉCHANGE AVEC LA MINISTRE DE L'AGRICULTURE MARTINE HANSEN

En mai, le Mouvement Écologique a tenu une discussion de deux heures avec la ministre Martine Hansen, en présence de plusieurs hauts fonctionnaires du ministère.

Les thèmes abordés ont porté sur les subventions publiques accordées aux serres, la contamination de l'eau et du vin par des substances chimiques issues de l'amiante-ciment, les résidus de pesticides dans les aliments et la réforme de la loi sur la protection de la nature.

L'échange a été assez direct et ouvert, même si des divergences importantes sont apparues au cours de la discussion. L'absence d'une plateforme sur laquelle l'agriculture, les organisations environnementales et les consommateurs pourraient élaborer ensemble des solutions a été jugée particulièrement critique.

Le Mouvement Ecologique a notamment regretté que la ministre – selon le Meco – ne se soit pas exprimée assez fermement en faveur de l'agriculture biologique et de la nécessité de réformer l'agriculture dans une perspective de durabilité. Selon le Mouvement Ecologique, cela reviendrait à négliger les défis centraux de l'agriculture, au détriment de la biodiversité, de la santé et, en fin de compte, de l'agriculture elle-même.



PROPOSITIONS POUR LA RÉFORME DES PRATIQUES DE CHASSE

Conférence d'experts sur les stratégies de chasse axées sur la forêt

À l'occasion de la Journée internationale des forêts en mars 2025, le Mouvement Ecologique, en collaboration avec une alliance de neuf organisations – dont natur&ëmwelt, ProSilva Luxembourg et la Fédération des Syndicats de Chasse du Luxembourg – a organisé une conférence publique sur les stratégies de chasse axées sur la forêt. Cette conférence s'inscrivait dans la continuité logique des déclarations communes sur la question de la chasse formulées au cours des mois précédents.

L'accent a été mis sur la manière dont les populations de gibier excessives mettent en danger la régénération naturelle des forêts, réduisent la biodiversité et causent des dommages économiques importants. Frank Christian Heute, écologiste spécialiste de la faune sauvage et président de l'Association pour une chasse écologique de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, a montré à l'aide d'exemples concrets comment une chasse respectueuse du bien-être animal et axée sur les écosystèmes peut garantir la régénération naturelle – tout en s'interrogeant sur la faisabilité d'une telle approche avec les pratiques actuelles de gestion du gibier.

La conférence s'adressait délibérément non seulement aux professionnels, mais aussi à toutes les parties intéressées, et a souligné la nécessité d'un changement radical de mentalité – tant chez les propriétaires forestiers que chez les chasseurs – face à l'aggravation du changement climatique et à la pression exercée sur les écosystèmes forestiers.

Les pratiques cynégétiques doivent être réformées

En mai 2025, le Mouvement Ecologique, en collaboration avec sept autres organisations – dont Lëtzebuenger Privatbëscher, Pro Silva Lëtzebuerg, natur&ëmwelt et la Fondation Hëllef fir d'Na-tur – a présenté une déclaration détaillée sur la réforme des pratiques cynégétiques au niveau national. La préoccupation centrale était la limitation de la population de gibier sauvage, condition préalable à la survie des forêts luxembourgeoises.

La prise de position comprenait 14 revendications concrètes visant à concilier la protection de la nature, la chasse et le bien-être animal : de l'introduction d'outils de suivi scientifique dans chaque territoire de chasse et d'objectifs de régénération mesurables – avec le chêne comme espèce indicatrice – à des sanctions claires en cas de non-respect. Une réforme fondamentale du système de location de chasse a également été réclamée, avec des contrats plus courts et basés sur la performance, des critères de sélection plus stricts pour les locataires de chasse, et une démocratisation de la chasse en faveur des jeunes chasseurs ancrés localement.

Par ailleurs, les organisations ont appelé à une formation écologique renforcée pour les chasseurs, à un meilleur soutien aux propriétaires forestiers dans l'évaluation des dégâts et à l'introduction de normes minimales dans les contrats de location. La déclaration a souligné que la chasse doit, à l'avenir, remplir une mission sociale clairement définie.





LE CHÈVREFEUILLE SAUVAGE DANS L'UE MAINTENANT SUR LA LISTE ROUGE – APPEL AUX MINISTRES COMPÉTENTS

Après qu'une étude européenne a classé les abeilles mellifères sauvages comme espèce menacée sur la liste rouge de l'UICN, le Mouvement Ecologique a une nouvelle fois interpellé la ministre de l'Agriculture, Martine Hansen, et le ministre de l'Environnement, Serge Wilmes. Ils ont exigé l'abrogation d'une obligation légale toujours en vigueur qui prescrit la destruction des nids d'abeilles sauvages – un anachronisme qui n'est plus tenable au vu du déclin de la biodiversité. Une lettre à ce sujet envoyée en 2022 à la ministre de l'Agriculture de l'époque était restée sans réponse.

ENGAGEZ-VOUS « ACTION LIÈVRE » ENTRE DANS SA PROCHAINE PHASE

L'action de science citoyenne consacrée au lièvre brun s'est poursuivie en 2025. Dans le cadre de la campagne de participation « Action Hare », le Mouvement Écologique a appelé les citoyens à signaler leurs observations de lièvres bruns via l'application iNa

L'objectif était de collecter des données sur la répartition d'une espèce peu documentée scientifiquement en raison de l'absence de suivi national officiel.

Le lièvre brun est représentatif de nombreuses espèces du paysage agricole, dont les populations ont décliné en raison de la perte d'éléments structurels et de l'augmentation des monocultures, de l'utilisation de pesticides et du trafic routier.



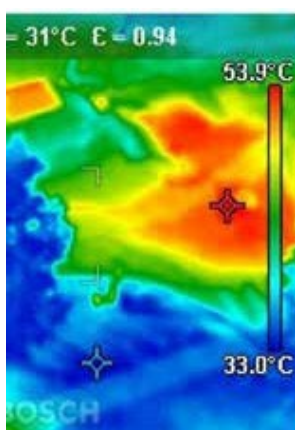
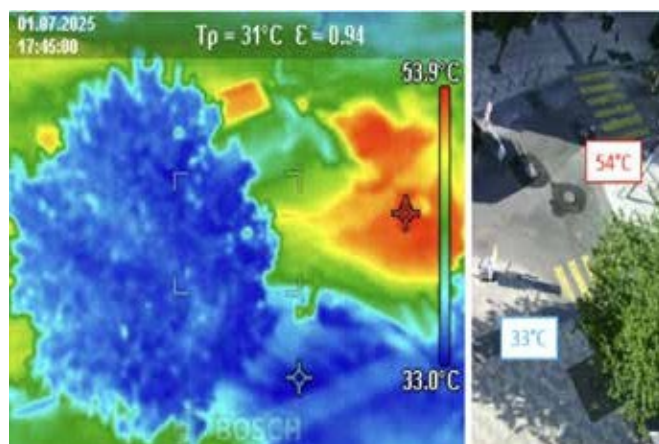
DOSSIER HANEBOSCH À DÉIFFERDENG : DESTRUCTION D'UNE FORÊT PROTÉGÉE POUR UNE ZONE INDUSTRIELLE ?

Au printemps 2025, le Mouvement Ecologique s'est opposé à l'abattage prévu de deux hectares de la forêt protégée « Sternmieren-Eichen-Hainbuchenwald » dans le Haneboesch près de Niederkorn, qui doit céder la place à une zone industrielle en expansion. Bien que l'intervention soit en principe légale, la loi sur la protection de la nature stipule que certaines mesures compensatoires visant à protéger les espèces animales et végétales qui y vivent doivent être mises en œuvre avant le début des travaux d'abattage. À l'issue d'une inspection sur place, le Mouvement Ecologique a conclu que ces mesures n'avaient pas encore été pleinement mises en œuvre. Il a alors adressé une lettre de son avocat au ministère de l'Environnement, menaçant d'engager immédiatement une action en justice en cas de violation de la loi sur la protection de la nature.

UN AVANT-GOÛT DE L'AVENIR ? – LA CHALEUR MONTRE À QUEL POINT L'AMÉNAGEMENT VERT EST NÉCESSAIRE DANS LES ZONES URBAINES

Le 2 juillet 2025, au plus fort d'une vague de chaleur avec des températures atteignant jusqu'à 38 °C, le Mouvement Ecologique a publié un communiqué de presse présentant des images thermiques saisissantes de localités luxembourgeoises. Dans ce communiqué, il a exhorté les communes à se lancer dans une planification verte ambitieuse, immédiate et cohérente – car, en raison du changement climatique, de telles vagues de chaleur se produiront plus fréquemment et dureront plus longtemps à l'avenir.

Le Mouvement Écologique a souligné que la végétation et l'ombre des arbres ne se contentent pas de rafraîchir le microclimat et d'améliorer la qualité des espaces publics, mais qu'elles ont également des effets positifs sur la biodiversité et la santé de la population.



EXEMPLE DE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

« À L'ÉCOUTE DE LA NATURE »

Le chant d'une alouette, le bourdonnement des abeilles ou un reniflement et un bruissement cachés dans les feuilles : tous ces sons témoignent d'une nature vivante et diversifiée qui nous entoure jour après jour – souvent inaperçue et noyée dans les bruits quotidiens. Malheureusement, bon nombre de ces voix se font de plus en plus rares. C'est précisément là qu'intervient la campagne « Une oreille pour la nature », menée par le Mouvement Ecologique de fin avril à novembre 2025, a été très bien accueillie par le public.

Au cours de cette période, **deux courtes vidéos** ont été publiées chaque mois sur des espèces animales menacées des villes et des paysages luxembourgeois – chacune accompagnée d'un puzzle sonore animalier.

Les animaux présentés ont été sélectionnés de manière à pouvoir être réellement entendus dans la nature au moment de la publication de la vidéo. À la fin de chaque vidéo, on pouvait déjà entendre la voix de l'espèce suivante, qu'il fallait deviner. Les participants pouvaient envoyer leur réponse par e-mail ou dans les commentaires sur Facebook et Instagram ; pour chaque vidéo, un bon d'achat pour un magasin bio était tiré au sort parmi les bonnes réponses.

Au total, 14 espèces animales ont été présentées, chacune accompagnée d'une fiche d'information détaillant son habitat, les causes de sa menace et les mesures de protection spécifiques :

1. Bruant proyer
2. Hérisson
3. L'hirondelle et le nid d'hirondelle
4. Grillon des champs
5. Crapaud accoucheur
6. Libellules
7. Chauve-souris à longues oreilles
8. Hirondelle
9. Sauterelle des marais



En Ouer fir d'Natur

Lead au ear to nature



PROFIL

LUX : PETITS OISEAUX CHANGERS

FR : ALOUETTE CHANGERS

FR : ALOUETTE CHANGERS



Qui chante et gazouille avec tant d'insistance au-dessus du champ... ?

Avez-vous reconnu le chant de l'alouette dans l'extrait ?

L'alouette des champs est particulièrement connue pour son chant mélodieux, long et régulier, qu'elle entonne lors de ce qu'on appelle son « vol de chant ». Au cours de celui-ci, le mâle s'élève en larges spirales à plusieurs dizaines de mètres dans le ciel – souvent si haut qu'il n'est plus qu'un petit point – et y chante sans interruption pendant jusqu'à 25 minutes (!). C'est ainsi que, pendant la saison des amours au printemps, le mâle marque son territoire et attire les femelles. Contrairement à l'alouette des champs, la plupart des autres oiseaux chanteurs chantent depuis un perchoir, souvent pendant des périodes beaucoup plus courtes et de manière moins ostensible.

Gardez les yeux et les oreilles grands ouverts lors de votre prochaine promenade à partir du mois d'avril ! Leur chant s'entend de loin, mais qui sera le premier à les repérer dans le ciel ?

Mode de vie et besoins

L'alouette des champs dépend fortement des paysages ouverts composés de terres agricoles. Cependant, ces terres ne doivent pas être trop « uniformes », c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas se composer uniquement de très grands champs exploités de manière intensive. L'alouette des champs a besoin de variété, par exemple grâce à des bandes entre les champs où poussent des graminées et des herbes, appelées « lisières de champs », ou à des parties des champs laissées en jachère pendant un certain temps. On trouve également l'alouette des champs dans des champs peu ensemencés et des prairies très pauvres en nutriments, à la végétation basse.

Il a besoin des éléments et des refuges mentionnés ci-dessus pour pouvoir construire son nid en toute tranquillité. En effet, il construit son nid au sol ; c'est ce qu'on appelle un nidificateur au sol.





10. Moineau domestique
11. Aigle botté
12. Loir
13. Chat sauvage
14. Chouette effraie

Pour chaque espèce, une **fiche** d'information a été publiée, présentant son habitat, les causes de la menace qui pèse sur elle et des mesures de protection concrètes (avec des suggestions pour les particuliers également).

La campagne visait à sensibiliser le public à la biodiversité indigène (menacée) de manière ludique, à mettre en avant des espèces moins connues et à poser la question suivante : que peuvent faire concrètement les responsables politiques, et même chaque individu, pour préserver ces espèces et leurs habitats ?

PODCAST « OUERESTËPPLER » - ÉPISODE 1 : « NOTRE FORÊT EST-ELLE MALADE ? »

En mars 2025, le Mouvement Ecologique a lancé le podcast « Ouerestëppler ». Dans le premier épisode, les deux biologistes et experts forestiers Roger Schauls et Jacques Pir ont abordé les défis actuels auxquels est confrontée la forêt luxembourgeoise.

Au cours de la conversation, ils ont mis en évidence l'impact du changement climatique, de la sécheresse et des populations excessives d'animaux sauvages sur les écosystèmes forestiers.

CURSUS ET SÉRIE DE VIDÉOS SUR L'AGRICULTURE NATURELLE « SPARE ME THE SPADE »

En 2025, le Mouvement Ecologique a organisé ce cours en collaboration avec le « *Krautgaart* », un cours très fréquenté sur la culture maraîchère naturelle selon le principe « *No-Dig* » – c'est-à-dire cultiver des légumes sans labour, sans engrais chimiques ni pesticides. Le cours a attiré de nombreux participants et a fourni des conseils pratiques pour rendre son potager efficace, durable et respectueux du sol.

Afin d'élargir l'audience et de sensibiliser le plus grand nombre, le contenu du cours a été filmé : quatre épisodes détaillés guident les participants à travers

les différentes saisons et présentent la planification, la multiplication des semis, l'entretien et la récolte.

Des clips plus courts proposent des conseils et astuces personnalisés pour votre propre jardin (ces derniers se poursuivront jusqu'en 2026). La série de vidéos et les clips sont accessibles au public afin d'encourager un public plus large à cultiver des légumes de manière respectueuse de l'environnement et économe en ressources.

CONSEILS DE JARDINAGE NATURNO POUR LES MEMBRES

Tout au long de l'année, le Mouvement Écologique a fourni à ses membres des conseils pratiques pour une approche respectueuse de la nature des jardins, balcons et espaces extérieurs. Au printemps, par exemple, les gens ont été encouragés à créer une prairie de fleurs sauvages à l'aide de mélanges de graines de fleurs sauvages indigènes.

À l'automne, en revanche, le message était : « Faites plus en ne faisant rien » – car les plantes vivaces laissées en place et les restes de plantes offrent aux insectes, aux oiseaux et aux mammifères des abris et de la nourriture précieux pour l'hiver.

« EN DEHORS DANS LA NATURE ! » - VISITES 2025

En 2025, le Mouvement Écologique, en collaboration avec ses groupes régionaux, a organisé une série d'excursions dans la nature pour ses membres et d'autres personnes intéressées. Toutes les excursions combinaient des expériences dans la nature avec la transmission de connaissances sur des thèmes tels que la biodiversité, la santé des forêts et les mesures de protection des habitats visités.

La série a débuté le 13 avril par une **excursion** matinale à l'écoute du **chant des oiseaux** à Rollingen, près de Mersch, guidée par l'ornithologue Max Steinmetz.

Deux semaines plus tard, le 27 avril, Roger Schauls a guidé une **promenade en forêt** vers le « Plateau Haard » près de Mersch, où les dégâts causés aux arbres par les animaux sauvages et les solutions concrètes ont été au centre des discussions.

Le 18 mai, le Mouvement Ecologique, en collaboration avec l'Association des *Biologistes Luxembourgeois* (ABIOL), a organisé une **excursion** à la découverte des orchidées au « Hêlt », près de Rosport, guidée par le biologiste Jean-Marie Mangen.



En juin, une promenade nocturne avec le Service des Forêts a suivi sur le « Echerfeld », une initiative axée sur **des projets innovants de protection de la nature** aux portes de la ville de Luxembourg, accompagnée d'un barbecue communautaire.

La saison s'est terminée par une promenade dans la **pittoresque vallée de l'Eisch** en compagnie de Roger Schauls et Marc Schoellen.

VISITE DES JARDINS HISTORIQUES D'AANSEBUERG

En juin 2025, l'association régionale « Mersch et ses environs » a organisé une visite instructive des potagers historiques d'Aansenburg. Outre le magnifique jardin du château, de vastes potagers ont également été présentés, dédiés non seulement à l'alimentation, mais surtout à la préservation et à la multiplication de semences anciennes régionales et certifiées bio – des variétés qui ne sont parfois plus disponibles sur le marché. La visite a été guidée par Frank Adams, fondateur de la plateforme « Seed » dédiée à la préservation des variétés anciennes. L'événement a permis aux participants de découvrir par eux-mêmes l'importance de la diversité des semences, de la biodiversité et de l'agriculture durable, et de trouver l'inspiration pour leurs propres jardins ou projets régionaux.

L'ÉPOUVANTAIL NOUS PARLE : FAITES PLACE À LA BIODIVERSITÉ !

À l'occasion de la **Journée internationale de la biodiversité** en mai 2025, le groupe d'action du Mouvement Écologique a envoyé un ambassadeur insolite sur le terrain : **l'épouvantail** – réinterprété et cette fois-ci non pas pour effrayer les oiseaux, mais pour attirer la biodiversité. Ces installations sympathiques ont fait leur apparition à divers endroits de la ville de Luxembourg, indiquant aux passants où « la nature est encore en ordre » et où elle ne l'est pas du tout. L'objectif était de montrer **qu'il existe des oasis de biodiversité dans les villes et les communes**, et qu'il vaut la peine de les préserver, de les améliorer et de les rendre visibles.



COLLABORATION SUR LA PLATEFORME « MY FARMING » : DE NOUVELLES RACINES POUR NOTRE AGRICULTURE - UN APPEL EN FAVEUR D'UNE POLITIQUE AGRICOLE ÉQUITABLE ET TURNÉE VERS L'AVENIR

Le 30 juin 2025, la *plateforme « My Agriculture »*, dont le Mouvement Écologique est également membre, a publié la quatrième édition de son plaidoyer en faveur d'une politique agricole.

Les 19 organisations membres réclament une réorientation fondamentale de la politique agricole fondée sur le principe « *L'argent public pour le bien public* » – avec huit propositions concrètes pour plus de durabilité, de biodiversité, de bien-être animal et de création de valeur régionale.





16

Travaux concrets et dossiers de politique

Les dossiers de politique environnementale accompagnent le Mouvement Écologique tout au long de l'année. Le champ d'action est très large : de la politique communale aux questions de transport, en passant par la protection de l'eau.

Ce sont précisément ces sujets qui tiennent particulièrement à cœur à de nombreuses personnes.



HOUSEEUROPE ! : STOP À LA DÉMOLITION – PRIORITÉ À LA RÉNOVATION ET À LA RÉHABILITATION DES LOGEMENTS

... tel était le slogan d'une initiative conjointe menée par de nombreux acteurs issus des domaines de l'architecture, de la protection du patrimoine, du monde universitaire et de l'environnement, dont le Mouvement Écologique, etc.

L'objectif commun : faire avancer la rénovation en améliorant considérablement les conditions-cadres fixées par les responsables politiques. Ce n'est qu'en rénovant davantage au lieu de construire du neuf que nous pourrions atteindre nos objectifs climatiques et assurer la nécessaire préservation des ressources. Cependant, cela doit également être encouragé en priorité d'un point de vue social, urbanistique et culturel.

L'initiative HouseEurope! visait à recueillir 4 millions de signatures à travers l'Europe pour amorcer ce changement crucial et rendre la rénovation au Luxembourg et dans toute l'Europe plus facile, plus rentable et plus accessible que la démolition.

Le coup d'envoi a été donné par un grand événement commun au « Tramschapp », lors duquel des experts ont souligné devant un public de plus de 250 personnes l'importance de la rénovation – mais ont également démontré à quel point celle-ci peut être attrayante et moderne aujourd'hui.

Bien qu'il n'ait pas été possible de recueillir les signatures requises à travers l'Europe, le thème de l'importance de la rénovation est désormais d'actualité. Il est désormais essentiel de maintenir cette dynamique.

NOUVELLES RÈGLES NATIONALES DE CONSTRUCTION : LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE COMME ÉLÉMENT CLÉ

En 2024, le gouvernement a présenté sa stratégie intitulée « Construire plus et plus vite ». L'un de ses éléments clés est un « règlement des bâtisses » national, c'est-à-dire un code national de la construction qui s'imposera à toutes les communes. Jusqu'à présent, chaque commune disposait de son propre règlement de construction. Le ministère de l'Intérieur élabore actuellement un code national de la construction qui s'imposera à toutes les communes.

Pour de nombreuses raisons, le Mouvement Écologique se félicite de la création et de la mise en place d'une telle réglementation nationale (normes uniformes à l'échelle du pays, dans l'intérêt des citoyens, gain de temps pour les communes, sécurité de planification, etc.). Pourquoi – pour ne citer qu'un exemple souvent évoqué – la distance à laquelle une installation solaire doit se trouver d'un bâtiment voisin varie d'une commune à l'autre n'est en effet plus compréhensible, justifiable sur le plan professionnel ni appropriée. Une réglementation nationale bien pensée peut donc apporter des améliorations et des simplifications substantielles pour tous.

Toutefois, selon le Mouvement Écologique et l'Oekozenner Pafendall, il est essentiel que ce processus ne se limite pas à des ajustements non techniques et à une harmonisation, mais qu'il aborde également **les défis actuels, à savoir : l'urgence de la protection du climat et de la biodiversité, l'adaptation au changement climatique, la transition des transports et l'utilisation efficace des ressources**. Les rénovations doivent également être facilitées ; les exigences qui leur sont imposées ne peuvent plus être les mêmes que celles applicables aux nouvelles constructions. Le projet doit également être discuté avec toutes les parties prenantes.

Une prise de position commune a été rédigée et diffusée à toutes les parties prenantes. Elle a suscité des réactions positives et donné lieu à de nombreuses discussions.



CENTRE DE DONNÉES GOOGLE : L'ENGAGEMENT SE POURSUIT

Pendant très longtemps, le silence a régné autour du « centre de données Google » à Bissen.

En 2025, cependant, le Mouvement Écologique a été informé que le projet d'étude d'impact (bien qu'un peu « dissimulé » et sous le nom de « London bridge ») sur le site web du ministère de l'Environnement. On y trouvait également des déclarations des différents ministères concernant ce projet.

Ces documents étaient très révélateurs, car ils mettaient en lumière plusieurs éléments :

- Depuis des années, le Mouvement Écologique soulignait que Google aurait besoin de 10 à 15 % de la consommation annuelle d'eau du Luxembourg pour le refroidissement, alors que cette eau n'était pas disponible. Combien de fois a-t-on alors entendu des sources officielles : « Nous pouvons tout gérer, c'est une exagération. » Et maintenant ? Les faits donnent raison au Mouvement Écologique ! Google abandonne le refroidissement par eau et opte désormais pour le refroidissement par air.

- Les documents montrent également que Google doit fournir des informations bien plus détaillées si l'on veut enfin mettre un terme au manque de transparence du dossier. En effet, le dossier contient des passages problématiques et se caractérise par un manque de transparence ; entre autres, on ne sait pas en détail comment le refroidissement sera assuré, et il manque des chiffres concrets et des spécifications concernant la consommation d'énergie et l'utilisation de la chaleur résiduelle, etc. L'invocation libérale du secret commercial dans le dossier est également contestable.

C'est une raison suffisante pour que le Mouvement Ecologique intervienne auprès de L. Delles, ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, et de S. Wilmes, ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, afin d'attirer une nouvelle fois l'attention sur l'importance de ce dossier.

GESTION DE L'EAU, DÉCHETS, BRUIT, DOSSIER COMODO-INCOMODO, POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE : UN ENGAGEMENT QUOTIDIEN

Il est clair que la politique environnementale est le fil conducteur du travail du Mouvement Ecologique. Les citoyens sont accompagnés, par exemple, lorsqu'ils ont besoin d'informations sur la qualité de l'air, souhaitent formuler des objections dans le cadre de demandes d'autorisation d'exploitation, etc.

La nature limitée des ressources en eau du Luxembourg a également été un sujet récurrent – le fait que le Luxembourg manque actuellement et de manière flagrante ses objectifs en matière de gestion de l'eau ; des questions sur la pollution atmosphérique ont également été soulevées, etc.

Ces questions sont intégrées au quotidien dans le travail du Mouvement Écologique, dans diverses prises de position, consultations citoyennes, etc.



POUR UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE MOBILITÉ ET DE LOGEMENT TURNÉE VERS L'AVENIR

De diverses manières, le Mouvement Écologique milite en faveur d'une autre forme de mobilité. La promotion de la mobilité durable et des transports publics est une priorité. Il s'agit toutefois également de rendre la voiture particulière moins attrayante (par exemple en limitant le nombre de places de stationnement disponibles). Cette perspective traverse les différentes positions du Mouvement Écologique et constitue le fondement de son travail.

Il en va de même pour la politique d'aménagement du territoire et la politique du logement. Malheureusement, force est de constater que l'étalement urbain n'a pas été freiné, que le problème du logement a depuis longtemps atteint des proportions dramatiques et que **l'aménagement du territoire** est plus que jamais relégué au **second plan**. Il est essentiel que l'aménagement du territoire redéfinisse le cadre de la politique du logement et de la mobilité et ne se contente plus de courir après la croissance.

Les discussions sur les lignes directrices de l'aménagement du territoire, sur divers aspects de la construction de logements tels que la densification des centres-villes et les nouveaux lotissements dotés d'espaces sociaux et d'espaces verts communs, ainsi que sur l'importance de **réduire la consommation de sol...** sont des thèmes qui figurent au quotidien dans les dossiers du Mouvement écologique.

Où les nouveaux lotissements sont-ils judicieux ? Comment rendre un projet d'urbanisation plus durable ? À quoi ressemble une construction attrayante, « plus dense » et de qualité ? Comment créer **des espaces publics attrayants offrant une bonne qualité de vie** ? Quelle superficie d'espaces « verts » doit être préservée ou nouvellement créée, et où ? Ces questions, parmi d'autres, ont occupé le Mouvement Écologique en 2025.

Le Mouvement Écologique est également fréquemment sollicité par des citoyens qui ont besoin d'aide pour des projets de construction et d'aménagement dans leur commune. En règle générale, le Mouvement Écologique ne suit pas ces dossiers en détail. Ils sont tout simplement trop nombreux. Il s'agit avant tout de conseiller les personnes concernées, dans le but de les aider à s'aider elles-mêmes. Cependant, dans certains cas, le Mouvement Écologique joue un rôle actif, en particulier lorsque l'affaire a des conséquences particulièrement importantes et qu'il y a des Régionaux ou des membres actifs dans la commune ou la région.

DONNONS À LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE LA PLACE QUI LUI REVIENT !

Aux yeux du grand public, la politique environnementale est souvent associée aux infractions environnementales, aux dépassements des valeurs limites (notamment en matière de qualité de l'air) et aux « scandales environnementaux » qui font la une.

Ce faisant, une attention particulière doit être accordée à **la protection préventive de l'environnement**, qui vise d'une part à prévenir de tels développements et d'autre part à garantir aux citoyens une qualité d'environnement élevée. Le Mouvement Ecologique œuvre en ce sens dans son travail quotidien.

L'AGENCE EUROPÉENNE POUR L'ENVIRONNEMENT DONNE UNE MAUVAISE NOTE AU LUXEMBOURG !

Fin septembre, l'Agence européenne pour l'environnement a publié son rapport 2025 sur l'état de l'environnement dans l'Union européenne, qui, outre une analyse globale, comprend également des chapitres spécifiques à chaque pays sur les différents États membres de l'UE. L'analyse concernant le Luxembourg est malheureusement plutôt décevante : nous sommes loin d'atteindre nos objectifs de durabilité dans de nombreux domaines. Le Mouvement Écologique a publié ce rapport.



Au plus près des citoyens du Mouvement Écologique

Les sections régionales du Mouvement Écologique constituent le pilier local et régional essentiel du Mouvement Écologique.

Grâce aux sections régionales, les dossiers nationaux peuvent être abordés au niveau local, les connaissances peuvent être échangées et les dossiers peuvent être traités au niveau d'une commune ou d'une région.

Les sections régionales sont actives à des degrés divers tout au long de l'année, en fonction des thèmes et de l'actualité.

En principe, les membres des sections régionales participent également aux dossiers nationaux et y apportent leur expérience.

LES SECTIONS RÉGIONALES – UN PILIER IMPORTANT DU MOUVEMENT ÉCOLOGIQUE

Les sections régionales locales revêtent une importance capitale pour le Mouvement Ecologique : c'est en effet au niveau communal ou régional que les idées du Mouvement Ecologique peuvent prendre vie, et que les communes peuvent jouer un rôle pionnier de premier plan.

Il est également important que le Mouvement Ecologique dispose de personnes sur le terrain capables de s'impliquer, même lorsque des questions controversées se posent au sein d'une commune.

Il est donc essentiel que ces personnes vivent dans la commune, s'impliquent, développent des visions positives et échangent des idées au niveau local.

Vous souhaitez vous impliquer dans un groupe régional ? Peut-être souhaitez-vous en créer un dans votre propre commune ?

Dans ce cas, contactez-nous : meco@oeko.lu .

Les sections régionales sont ouvertes à toute contribution.



Les sections régionales du Mouvement Ecologique :

- Mersch et ses environs

- Mëllerdall

- Nordstad

- Syrdall

- Vallée de l'Uelzecht

- Ville de Luxembourg

- Sud

L'Oekozenner Pafendall

Il y a plus de 30 ans, le Mouvement Ecologique a fondé l'Oekozenner Pafendall

a vu le jour. Toute une série de projets

- tels que « Plus de verdure dans nos localités », « Réutiliser-Réparer-Partager » et les « Semaines de l'énergie »

- Le Mouvement Écologique gère, en collaboration avec l'Oekozenner, toute une série de projets concrets et de services de conseil.

L'Oekozenner Pafendall s'engage en faveur d'un développement durable

développement, et ce dans plusieurs domaines : de la construction et de l'habitat aux conseils en matière d'énergie et d'économie des ressources pour la vie quotidienne (voir Oekotopten.lu).

L'oekobib mediathék de l'Oekozenner Pafendall offre à tous les passionnés de lecture un véritable trésor de livres et de magazines récents sur les grands défis de notre époque.



19

stëftung oekofonds

Faire bouger les choses -

Stëftung Oekofonds

La Fondation Oekofonds soutient depuis plus de 30 ans des projets en faveur du développement durable et en a ainsi lancé de nombreux.

Pour le Mouvement Écologique en particulier, le soutien de la fondation est indispensable.

Ce n'est que grâce aux dons collectés, combinés aux cotisations des membres, qu'un certain

L'indépendance du Mouvement Ecologique vis-à-vis des financements publics est ainsi assurée.

La diversité des projets soutenus est tout à fait remarquable, comme le montre la liste suivante.

La Fondation Oekofonds :

Votre soutien à des projets novateurs !

En 1987, le Mouvement Ecologique a créé la fondation à but non lucratif Oekofonds. Depuis lors, la fondation soutient une grande variété de projets en faveur du développement durable. En 2025 également, la fondation Oekofonds a pu, grâce à de nombreux dons, soutenir à nouveau de nombreux projets importants. Nous aimerions vous présenter brièvement ces projets, afin que vous puissiez constater par vous-même que chaque don que vous faites en vaut la peine. Nous souhaitons profiter de cette occasion pour remercier chaleureusement tous nos donateurs et espérons que vous continuerez à soutenir la fondation.

REPENSER ET FAÇONNER L'AVENIR ENSEMBLE ! POUR UN MECO FORT

Le Mouvement Ecologique s'engage sans relâche en faveur du développement durable, pour les générations actuelles mais surtout pour les générations futures.

Ce faisant, il porte un regard critique sur les évolutions actuelles, élabore des solutions concrètes – souvent sur la base du volontariat – et met en œuvre des projets concrets.

En 2025, de nombreuses initiatives ont été menées : de la protection de la biodiversité et de l'écologisation de nos villes à la sensibilisation à la question des pesticides, en passant par la promotion d'une transition énergétique socialement équitable et la remise en question de l'impératif de croissance.

Toutes ces activités ne sont possibles que grâce à l'indépendance financière du Mouvement Ecologique vis-à-vis des organismes publics et, par conséquent, grâce à ses membres et aux dons versés à la Fondation Oekofonds.

DONNER UNE VOIX JURIDIQUE À LA NATURE ET À L'ENVIRONNEMENT

Aussi importantes que soient les actions de sensibilisation, les projets créatifs, les prises de position, etc., il est parfois nécessaire d'engager des poursuites judiciaires.

C'est le cas, par exemple, du centre de données de Google à Bissen, où le Mouvement Ecologique met tout en œuvre pour éviter qu'un fait accompli ne se crée sans que l'impact environnemental de cette installation ait été divulgué et sans que les préoccupations

Mais l'assistance juridique n'est pas seulement nécessaire dans l'affaire Google.

Elle est également nécessaire lorsque, par exemple, le droit d'accès à l'information n'est pas respecté, que des permis de conservation de la nature controversés sont accordés, que des projets de construction problématiques sont prévus ou que des réformes mal conçues de lois environnementales importantes sont proposées. De manière générale, les affaires judiciaires prennent de plus en plus d'importance. Celles-ci entraînent naturellement des coûts, pour lesquels des dons sont nécessaires de toute urgence.

MOVE – UNE SECTION JEUNESSE DYNAMIQUE

Le mouvement de jeunesse du Mouvement Ecologique est très actif depuis sa création. Des jeunes engagés peuvent y travailler ensemble pour leur avenir. Cela concerne les questions qui leur tiennent à cœur, car les membres de move. décident librement des activités qu'ils souhaitent mener. Des thèmes tels que la consommation, l'alimentation végétarienne, l'agriculture... sont abordés par eux à travers des actions, des ateliers, des stages, des projets concrets, des dossiers pédagogiques pour les écoles et bien plus encore.

FOE – SOUTIEN INTERNATIONAL

Le Mouvement Ecologique est membre de l'alliance internationale « Friends of the Earth ». Les organisations membres de différents pays, en particulier – mais pas uniquement – celles des pays du Sud, lancent régulièrement des appels aux organisations « financièrement plus solides » pour solliciter un soutien financier.

Ces appels vont de demandes d'aide pour des affaires judiciaires (par exemple lorsque des militants écologistes sont cités à comparaître) au soutien de projets de lutte contre le changement climatique, d'opposition aux compagnies pétrolières, etc. Dans un esprit de solidarité mondiale, il est essentiel de soutenir tout particulièrement ces organisations dans leur engagement !

OEKOFEST 2025

En 2025, l'Oekofestival s'est déroulé à Pafendall. Une fois de plus, des centaines de personnes ont pu se rencontrer, échanger des idées, discuter et assister à des concerts

assister à des concerts, visiter des stands d'information sur le thème de la « transition », participer à des visites guidées, etc.

L'organisation d'un tel festival a un coût, c'est pourquoi l'aide de la Fondation Oekofonds a été particulièrement importante.

LE MECOSCOPE POUR LA LÉGISLATURE 2023-2028 : UNE MESURE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROMESSES DU GOUVERNEMENT ISSUES DE L'ACCORD DE COALITION

En 2024, l'outil Mecoskop a été relancé. Sur le site web trilingue www.mecoskop.lu, le Mouvement Ecologique analyse régulièrement dans quelle mesure le gouvernement a mis en œuvre ses propres promesses en matière de développement durable formulées dans l'accord de coalition et évalue l'état d'avancement de leur mise en œuvre (www.mecoskop.lu).

Il existe également une version en allemand, en français et en anglais. Au total, 77 déclarations gouvernementales sont examinées.

L'analyse est réalisée de manière objective sur la base de faits accessibles au public. Le Mecoskop est donc l'un des rares outils de mesure objectifs du travail du gouvernement et peut servir de guide à tout citoyen intéressé par le développement durable.

En 2025, le Mecoskop a été mis à jour et a pris position sur la question de savoir si le gouvernement respecte les normes qu'il s'est lui-même fixées.

ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ET DU MAINTIEN DE LA LOI NS – PLUS DE CONSTRUCTIONS ET DE VÉGÉTALISATION DANS LES COMMUNES

Grâce au soutien de la Fondation Oekofonds et, en partie, en collaboration avec l'Oeko-Zentrum Pafendall, le Mouvement Ecologique s'est à nouveau fortement engagé en 2025 en faveur de la préservation de la biodiversité.

Il a notamment été démontré que le Luxembourg est loin d'atteindre ses objectifs de conservation, et des propositions concrètes ont été formulées pour mieux protéger nos écosystèmes.

Par ailleurs, des excursions ont été organisées et une position ferme a été adoptée contre la remise en cause de la loi sur la protection de la nature, entre autres.

Cependant, la promotion d'un meilleur verdissement des villes a également été au centre des préoccupations. Compte tenu notamment de la crise climatique et de l'échauffement urbain, il est extrêmement important de mettre en œuvre dès aujourd'hui des mesures de verdissement afin que les villes s'échauffent moins « demain ».

POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SOCIALEMENT JUSTE / PROTECTION DU CLIMAT

Les questions sociales et écologiques sont indissociables. Cela est particulièrement vrai dans le secteur de l'énergie.

Ce sont les ménages disposant de moins de ressources financières qui, d'une part, souffrent le plus de la hausse des prix de l'énergie et, d'autre part, n'ont pas les moyens suffisants pour, par exemple, isoler leur logement.

C'est pourquoi le Mouvement Ecologique, grâce notamment au soutien financier de la Fondation Oekofonds, accorde une attention particulière à cette question en 2025. Cette initiative s'inscrit également en partie dans le cadre d'une collaboration avec la Chambre des salariés et les syndicats OGBL et LCGB.

L'un des dossiers centraux a été le Plan climatique et social luxembourgeois, que notre pays doit élaborer en vertu des exigences de l'UE.

Compte tenu de l'aggravation de la catastrophe climatique, de nombreuses activités ont également été organisées pour veiller à ce que le Luxembourg, d'une part, réduise ses émissions_{de CO2} dans la mesure requise et se prépare à au niveau européen pour une protection climatique progressiste. Cela est plus important que jamais, surtout compte tenu des tendances à la déréglementation au niveau européen.

NON AUX PRODUITS CHIMIQUES ÉTERNELS - NON AUX PESTICIDES

En 2025, le Mouvement Ecologique, grâce à son réseau d'organisations partenaires étrangères, a mené de nombreuses analyses afin de déterminer dans quelle mesure notre alimentation est contaminée par des substances persistantes et des pesticides.

Malheureusement, le résultat est choquant : la charge en « produits chimiques éternels » augmente – celle des pesticides est omniprésente.

Il est urgent d'agir dès maintenant pour faire en sorte que ces contaminations ne continuent pas à augmenter, mais qu'elles diminuent.

En 2025, le Mouvement Ecologique a abordé ces questions avec une grande cohérence : analyses de denrées alimentaires, déclarations, conférences et débats.

Il a réussi à faire de ces questions un sujet d'intérêt public et politique. Les actions du Mouvement Ecologique ont suscité un très vif intérêt. Cependant, pour que des changements concrets puissent intervenir, ces actions doivent se poursuivre en 2026.

POUR UN SOUTIEN ACCRU À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Grâce à son implication dans le dossier Restopolis, le Mouvement Ecologique, notamment grâce à la Fondation Oekofonds, a réussi à ouvrir un nouveau marché pour ses agriculteurs biologiques au Luxembourg. Cela a revêtu une importance capitale.

Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour promouvoir l'agriculture biologique.

C'est pourquoi des initiatives similaires ont également été soutenues en 2025.

Votre don pour les personnes, la nature et l'environnement

Nous vous remercions sincèrement pour chaque don !

Si vous estimez qu'il est utile de soutenir financièrement notre travail, vous pouvez le faire en effectuant un don ponctuel ou en mettant en place un virement permanent.

Les projets ne peuvent être menés à bien que grâce au soutien de nombreuses personnes. Vous pouvez nous soutenir, ainsi que nos initiatives, par un don ponctuel. Nous serions ravis de vous envoyer de plus amples informations sur des projets intéressants. Vous avez également la possibilité de faire un don à la Fondation Oekofonds à l'occasion d'une naissance, d'un anniversaire, d'un mariage ou d'un décès.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter : Tél. 43 90 30 – 50 ou ouekofonds@oeko.lu , www.oekofonds.lu

Les dons versés à la Fondation Oekofonds (fondation d'utilité publique) sont déductibles des impôts. (à partir de 120 € par an ; les dons peuvent être cumulés avec d'autres). Nous vous enverrons automatiquement une attestation pour votre déclaration d'impôts.

Nos coordonnées bancaires : CCPL : LU96 1111 0734 1886 0000 / BCEE : LU31 0019 1100 4403 9000 ou via Paycon





KLIMA BÜNDNIS LËTZEBUERG

Klima-Bündnis Lëtzebuerg

Depuis plus de 25 ans, les communes membres de l'Alliance pour le Climat Luxembourg, ainsi que les deux organisations de soutien Mouvement Écologique et ASTM, en collaboration avec leurs partenaires autochtones du Sud, s'engagent en faveur de la protection du climat au niveau local et de la justice climatique mondiale.

Au Luxembourg, 40 communes sont membres de l'Alliance pour le climat et plus des deux tiers de la population vivent dans une commune membre de l'Alliance pour le climat.

Comme notre mode de vie a un impact direct sur les populations et les lieux particulièrement menacés de notre planète, l'Alliance pour le climat relie l'action locale à la responsabilité mondiale.

Avec plus de 1 800 membres issus de 27 pays européens, l'Alliance pour le climat est le plus grand réseau mondial de villes dédié à la protection du climat.

NOUVELLE STRUCTURE DE GOUVERNANCE

À la suite de la nouvelle loi sur les asbl de 2023, la question de savoir si la structure actuelle de Klima-Bündnis Luxembourg était adaptée à l'avenir a fait l'objet d'une réflexion approfondie en 2025. En particulier, concernant les comptes de KB-Luxembourg gérés par le Mouvement Ecologique – parallèlement à sa propre comptabilité –, la question s'est posée de savoir si cette approche était toujours appropriée, ou si Klima-Bündnis Luxembourg aurait tout intérêt à devenir une « personne morale » indépendante. Cette réflexion s'inscrivait dans le cadre des possibilités offertes par un tel statut, notamment en matière de politique financière et de gestion du personnel. En décembre 2025, l'assemblée plénière a décidé de créer une « asbl Klima-Bündnis Lëtzebuerg » indépendante, qui est depuis le 1er janvier 2026 l'organisation faitière du réseau des communes.

CÉLÉBRATION DU 30E ANNIVERSAIRE DE CLIMATE ALLIANCE LUXEMBOURG

En 2025, Klima-Bündnis Luxembourg célèbre son 30e anniversaire. Pour marquer l'occasion, un événement central a été organisé le 4 juillet, sur le modèle de la « Journée du climat », avec des conférences, des visites, des activités de communication et des remises de prix.

CARAVANE DE L'ÉNERGIE

Le principe de la Caravane de l'énergie est de faciliter au maximum l'accès des citoyens à une première consultation énergétique gratuite, en faisant venir l'autorité énergétique directement à leur domicile plutôt que de leur demander de se rendre au bureau local. Alors que Klima-Bündnis Luxembourg apporte son soutien pour contacter les citoyens et documenter le projet, la consultation énergétique sur place est réalisée par le centre national de conseil, Klima-Agence.

Après le succès des caravanes énergétiques menées ces dernières années dans les communes de Strassen, Betzdorf, Hesperingen et Junglinster, cette campagne s'est poursuivie dans la commune de Niederanven en 2025.

LA PROTECTION DES SOLS, C'EST LA PROTECTION DU CLIMAT

En 2025, Klima-Bündnis Luxembourg a organisé un séminaire « Introduction à la permaculture », destiné aux jardiniers amateurs ainsi qu'aux animateurs/responsables de projets de jardins communautaires.

Sur le plan thématique, l'accent a été mis sur la gestion prudente de la ressource sol (rotation des cultures, travail du sol, compost, etc.). 20 personnes y ont participé.



GOGO VELO

En 2025, ProVelo asbl et Klima-Bündnis Lëtzebuerg, pour le compte du ministère de la Mobilité, ont mené à deux reprises la nouvelle campagne de promotion du vélo. Au début de l'été, l'accent a été mis sur les élèves, et à l'automne, sur le grand public. Les communes/régions ont eu la possibilité d'ajouter des défis supplémentaires avec des tirages au sort. L'objectif de la campagne reste d'encourager davantage de personnes qu'auparavant à utiliser le vélo au quotidien. Parallèlement, il s'agit de recueillir des données fiables sur l'acceptation d'une telle campagne. En 2025, près de 2 000 participants se sont inscrits à GoGo Velo et ont parcouru plus de 630 000 kilomètres à vélo au total.

KIDS' FEET AROUND THE WORLD 2025

Tous les deux ans, le Luxembourg participe à cette campagne paneuropéenne, qui vise à convaincre les élèves du primaire (et leurs parents) de laisser le « taxi parental » à la maison et de se rendre à l'école, aux activités sportives ou aux cours de musique à pied, à vélo ou en bus/train. Chaque trajet effectué par les enfants en utilisant un mode de transport autre que la voiture est récompensé par un « kilomètre vert ». En 2025, environ 2 200 enfants y ont participé.



CO-ORGANISATION D'ATELIERS SUR LA STRATÉGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

En tant qu'organisation partenaire du Pacte pour le climat, Klima-Bündnis Luxembourg a joué un rôle déterminant dans l'organisation, la planification et la mise en œuvre des ateliers d'experts sur la stratégie nationale « Adaptation au changement climatique ».

PARTICIPATION À LA PLATEFORME CLIMATIQUE

En tant que membre de la Plateforme Climat, Klima-Bündnis Luxembourg a pris à plusieurs reprises position par écrit sur diverses études et stratégies, telles que le PNEC ou le Plan Climat Social.

COMPTABILISATION DES ÉMISSIONS DE CO₂ MUNICIPALES DANS LE CADRE DU PACTE POUR LE CLIMAT

Dans le cadre de la convention avec le MECDD, des inventaires de référence ont été établis pour toutes les communes du Pacte pour le climat à l'aide de l'outil ECOSPEED Region, en collaboration avec l'agence nationale de l'énergie Klima-Agence et d'autres organismes gouvernementaux. Le ministère prend en charge les coûts qui en découlent, notamment l'achat d'une licence nationale pour ECOSPEED Region, les heures de travail nécessaires et le traitement des données de transport municipales. L'intérêt premier de KB Luxembourg dans le cadre d'un tel mandat officiel reste l'amélioration de la situation en matière de données, tant au niveau municipal que national. Cependant, au cours de l'année, de nouveaux obstacles à la disponibilité des données, indispensables au calcul des émissions liées aux transports, sont apparus. En collaboration avec Klima-Agence et le ministère de l'Environnement, travaillé à surmonter cet obstacle.

Dynamique, critique, engagé ! Devenez membre du Mouvement Ecologique



**mouvement
écologique**



FORMULAIRE D'ADHÉSION

ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS -
MEMBRE

REJOIGNEZ LE MOUVEMENT ÉCOLOGIQUE



Je/Nous souhaitons devenir membre (comprend les informations du fromager)

Membre individuel

Cotisation minimale de 50 € (jeunes de moins de 18 ans, étudiants, chômeurs : 20 €)

Adhésion familiale pour les ménages de 2 personnes ou plus

Nom / Prénom Nationalité'

Profession Année de

naissance

Nom / Prénom Nationalité'A

Profession nnée de

naissance

Nom / Prénom Nationalité'

Profession Année de

naissance

Rue + n° Code

postal +

ville/village

E-mail Tél

Je souhaite recevoir les publications du Mouvement Écologique sous forme imprimée

Je ne souhaite pas recevoir de publications par la poste, mais je consulterai le site web si nécessaire

Je m'abonne à la newsletter électronique / par e-mail :

(N'oubliez pas d'indiquer votre adresse e-mail)

Je verserai la cotisation sur l'un des comptes du Mouvement Écologique :

CCP : LU16 1111 0392 1729 0000 / BCEE LU20 0019 1300 1122 4000

auprès de ma banque IBAN

prélèvement mensuel 4,17 € 6,25 € 7,50 € 10 € ou €

prélèvement annuel 50 € 75 € ou €

Date / /

Signature

* Doit être demandé conformément à la loi de 1928 relative aux associations sans but lucratif. Doit être indiqué conformément à la loi de 1928 relative aux associations sans but lucratif.



**mouvement
écologique**

meco.lu